CONTRAT DE VILLE

Cœur et quartiers de Saint-Gaudens 2024-2030

Table des matières

I- Préambule 4
II- La méthodologie : une démarche d'élaboration participative, partenariale et collaborative 4
A- La gouvernance 4
1. Les modalités de pilotage 4
2. Le comité technique 5
B- La concertation 5
C- La démarche transversale 6
D- La méthodologie de travail 6
E- Le périmètre 7
PREMIERE PARTIE : le territoire et le quartier – photographie deterritoire 8
I- La population 8
II- Le logement 8
A- La problématique de la vacance (source convention OPAH-RU) 8
B- Des données à relativiser grâce à une dynamique émergente 9
C- Le programme local de l'habitat 9
D- L'opération programmée d'amélioration de l'habitat et la rénovation urbaine 10
III- L'économie et les commerces, l'emploi 11
A- Le dynamisme économique du secteur 11
B- Le commerce 11
C- L'emploi 12
IV- Les équipements publics 13
A- L'éducation 13
B- La santé 14
DEUXIEME PARTIE : le contrat de ville et son articulation avec le projetde ville 16
I- Cadre de vie/Mobilités/Sécurité/Prévention de la délinquance 16
A- Le cadre de vie 16
B- Les mobilités 17
C- La sécurité 17
D- La prévention de la délinquance 18
II- Le logement 18
III- Economie et commerces 20
A- Le commerce 20
B- Le développement économique 21
C- L'emploi 21
IV- Enjeu social / santé 23
A- La santé 23

B- L'action sociale 23
V- Education/Enfance jeunesse/Culture/Sport 25
A- Education – enfance – jeunesse 25
B- Le projet culturel de la ville 26
C- La pratique et les équipements sportifs 29
VI- Les axes transversaux 30
A- La lutte contre le réchauffement climatique 30
B- L'égalité hommes / femmes et la lutte contre les discriminations 31
TABLE DES ANNEXES 33
ANNEXE 1 34
CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES 34
ANNEXE 2 44
LE PERIMETRE 44
ANNEXE 3 45
LE PROJET DE VILLE 45
ANNEXE 4 50
LES FICHES ACTIONS 50
ANNEXE 5 51
BUDGET PARTICIPATIF 2023 51
ANNEXE 5' 54
BUDGET PARTICIPATIF 2024 54
ANNEXE 6 57
QUESTIONNAIRE HABITANTS 57
ANNEXE 7 61
PROFIL D'ACTIVITÉS CCI 61
ANNEXE 8 68
GEOMETIERS SAINT-GAUDENS CHAMBRE DESMETIERS 68
ANNEXE 9 75
CHIFFRES FRANCE TRAVAIL CŒUR DE VILLE SAINT-GAUDENS 75

I- Préambule

La ville de Saint-Gaudens se lance dans son deuxième contrat de ville.
Le premier, signé en 2015, tout en servant de document projet source, est profondément remanié dans ce nouveau contrat. L'expérience du contrat passé sert de source à ce nouveau document-cadre dans un objectif d'amélioration.

Le projet de ville s'articule autour de plusieurs thématiques :
- l'habitat et les saint-gaudinois,
- l'économie dont le commerce,
- les services,
- le cadre de vie, les espaces publics, l'attractivité,
- le patrimoine, le sport et la culture,
- l'inclusion.

Pour mettre en œuvre ce projet de ville, Saint-Gaudens a fait le choix de travailler en relation étroite avec l'ensemble de ses partenaires, qu'ils soient nationaux ou locaux.
Ce travail conjoint est expérimenté depuis plusieurs années et a démontré son efficacité.
Aussi, ce nouveau contrat de ville est intégré dans le projet de ville, qui s'appuie sur les politiques publiques contractualisées à Saint-Gaudens et notamment :

- l'opération de revitalisation du territoire signée en 2021,
- l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de rénovation urbaine signée en 2022,
- Action cœur de ville signé en 2024,
- le contrat bourg-centre avec la région Occitanie avenanté en 2024.

L'objectif du projet de ville est de permettre à la commune de regagner son statut de centre d'attractivité du Comminges par l'accueil de nouvelles populations, le maintien des services publics, le maintien et l'arrivée de nouveaux commerces et la poursuite de la dynamique économique engagée.

II- La méthodologie : une démarche d'élaboration participative, partenariale et collaborative

Intégré dans le projet de ville, le quartier politique de la ville est totalement connecté aux opérations et projetsen cours.
En effet, tous les acteurs institutionnels et partenaires sont impliqués dans le projet de ville global qui travaille de manière transversale toutes les thématiques : économie, commerces et emploi, social, requalification d'espaces et d'équipements publics, logement, éducation…, dans l'objectif commun de faire évoluer positivement la ville.

Ce travail partenarial développé depuis 2015 permet d'avoir une vision transversale et exhaustive de la vie de la commune et ainsi d'adapter les projets aux besoins du terrain et de ses habitants.

A- La gouvernance

1. Les modalités de pilotage

Saint-Gaudens est engagée dans son projet de ville dont l'objectif est de parvenir à un renouvellement urbain, nécessaire à la redynamisation du centre-ville et au développement de la mixité sociale entre ses habitants. Ce projet se met forcément en œuvre avec l'appui des partenaires, sous couvert des politiques publiques pour lesquelles la ville et la communauté de communes ont contractualisé, notamment l'opération de redynamisation du territoire (ORT), le contrat de ville (QPV), l'opération bourg-centre, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU), le contrat bourg-centre et Action Cœur de Ville (ACV).
Ainsi, le contrat de ville est intégré à l'instance de pilotage globale afin que les acteurs des divers dispositifs puissent avoir la vision de l'ensemble des éléments développés dans le projet de ville et travailler ensemble à des projets structurants.

Le comité de pilotage du contrat de ville inclut l'ensemble des partenaires financeurs. Cette instance permet notamment de rassembler les partenaires une fois par an pour faire un point d'étape des actions menées grâce au contrat de ville.

Il réunit, sous la présidence du maire et en lien avec la présidente de l'intercommunalité :
- les élus de la commune-centre et de l'intercommunalité,
- le préfet de département ou son représentant,
- le représentant de l'ANAH,
- les représentants désignés par les financeurs (Banque des Territoires, Action Logement, Etablissement Public Foncier d'Occitanie, Région, Département),
- les services déconcentrés de l'Etat (DRAC etc.),
- les partenaires locaux,
- les services des collectivités impliqués dans le dispositif opérationnel.

2. Le comité technique

Le comité technique est organisé sur le même mode projet.
Le contrat de ville est piloté techniquement par un chargé de mission politiques publiques qui pilote les différents contrats passés entre l'État, la ville et la communauté de communes. Il fait également le lien entre les différents partenaires ainsi qu'avec les associations.
Les réunions du comité de pilotage sont préparées en comité technique local.

B- La concertation

L'organisation du comité de pilotage permet des échanges sur des sujets divers qui conduisent à des prises de décision concertées selon un mode de travail partenarial basé sur la conduite de projets.

Les habitants sont régulièrement interrogés lors des réunions de quartier qui ont lieu une fois par an minimum. Sont conviés à ces réunions l'ensemble des habitants du quartier considéré. Ils reçoivent l'information par encart dans le journal municipal, par information sur les panneaux lumineux de la ville ainsi que par des articles relayés par la presse locale. Environ 600 habitants participent chaque année aux réunions de quartier. Ces réunions sont un lieu d'échange démocratique où chacun est invité à s'exprimer sur le projet de ville et sur ses besoins plus spécifiques.
Des idées et des projets remontent de ces réunions qui peuvent ensuite être repris par la ville. Le contenu de ces échanges a ensuite nourri la concertation relative au quartier politique de la ville, notamment sur les champs de la sécurité et de la prévention de la délinquance.
Liste des quartiers :
- cœur de ville
- quartier Gavastous-Caussades
- quartier Pilat-Anselme Arrieu
- quartier Résidence-le Lanta
- quartier Sainte-Anne-Pouech
- réunion des commerçants

Le budget participatif est un dispositif communal qui permet, une fois par an, aux saint-gaudinois de faire émerger des idées et des projets qui sont ensuite soumis aux votes. Le projet retenu est financé par la mairie. Ce projet doit être structurant, agir pour le bien commun, être bénéfique pour les habitants.
Pour 2023 et 2024, les propositions de projets sont diverses. On retiendra comme thématiques phares par exemple :

- Les projets liés à l'aménagement de l'espace public,
- Les projets liés à la lutte contre le réchauffement climatique et la sauvegarde de la biodiversité,
- Les projets liés à l'animation d'espaces jeunesse,
- Les projets liés à la sauvegarde du patrimoine local,
- Les projets liés à la sécurisation des rues et des sites,
- Les projets événementiels.

Le projet de ville se nourrit des projets des habitants.

En préparation de ce nouveau contrat, avec l'appui notamment du centre social et du centre intercommunal d'action sociale, il a également été organisé des réunions thématiques avec les habitants, les usagers du centre social ainsi que les partenaires sociaux.
La chargée de mission contrat de ville a présenté ce dernier et interrogé les habitants, les associations et les structures partenaires : quelles sont les attentes des habitants ? leurs besoins ? idem pour les structures par l'intermédiaire d'un questionnaire rédigé sur la base de celui mis à disposition par l'Etat.

Lors de ces instances de concertation citoyenne, l'intervention était organisée de la manière suivante :

- présentation du contrat de ville aux usagers du centre social
- remontée des attentes des habitants lors des réunions de quartier
- présentation aux partenaires et mise en place d'un groupe de travail

Cette concertation a permis de conforter les axes de travail en cours, comme le travail sur le logement et les équipements publics et le « bien vivre » en ville.
Elle a également mis en exergue des thématiques prioritaires dont deux sont intégrées au contrat de ville :
- la sécurité
- la prévention de la délinquance

En effet, lors des diverses rencontres avec les habitants ou dans les enquêtes flash qui ont été menées, la notion de sentiment d'insécurité est souvent ressortie, tout comme la sécurité notamment routière. Il en sera question plus loin dans le contrat.

Le contrat de ville a également été travaillé avec les associations et structures locales en comité partenarial local dans le cadre du petit déjeuner des partenaires du centre social.

C- La démarche transversale

Ce contrat de ville est articulé autour de thématiques structurantes. Chacune d'entre elle est travaillée au regard d'objectifs transversaux repérés comme nécessaires pour l'évolution de Saint-Gaudens :

- simplifier et accélérer l'action publique pour produire des résultats tangibles et mesurables sur les habitants,
- assurer des réponses de qualité aux attentes des habitants parmi lesquelles l'écologie, la sécurité, l'accès à tous les services publics,
- maximiser la mobilisation des acteurs publics et privés.

Spécifiquement au contrat de ville, les actions engagées y compris par les partenaires devront prendre en compte :
- des principes d'égalité hommes-femmes,
- la lutte contre les discriminations,
- la bonne prise en compte de la transition écologique dans les projets.

D- La méthodologie de travail

La commune, pilote du contrat de ville, a travaillé avec ses partenaires pour faire émerger des objectifs et mettre en place un plan d'actions répondant aux enjeux de la politique de la ville adaptés au territoire et aux problématiques de la ville de Saint-Gaudens.
De nombreuses réunions de travail thématiques ont été organisées ainsi que des rencontres individuelles avec les partenaires.

Les objectifs liés aux aspects sociaux ont été réfléchis avec le centre intercommunal d'action sociale, le centre social, les partenaires associatifs.

Ceux liés au logement ont été travaillés avec la communauté de communes et le service logement, le service logement du Conseil Départemental.

Ceux liés à la prévention de la délinquance et la sécurité ont été fixés et travaillés avec les partenaires dont la police, les services de justice, les associations associées.

Lors des séances de travail partenariales qui se poursuivent, d'autres thématiques émergent. A ce stade, elles ne font pas l'objet d'une fiche action.

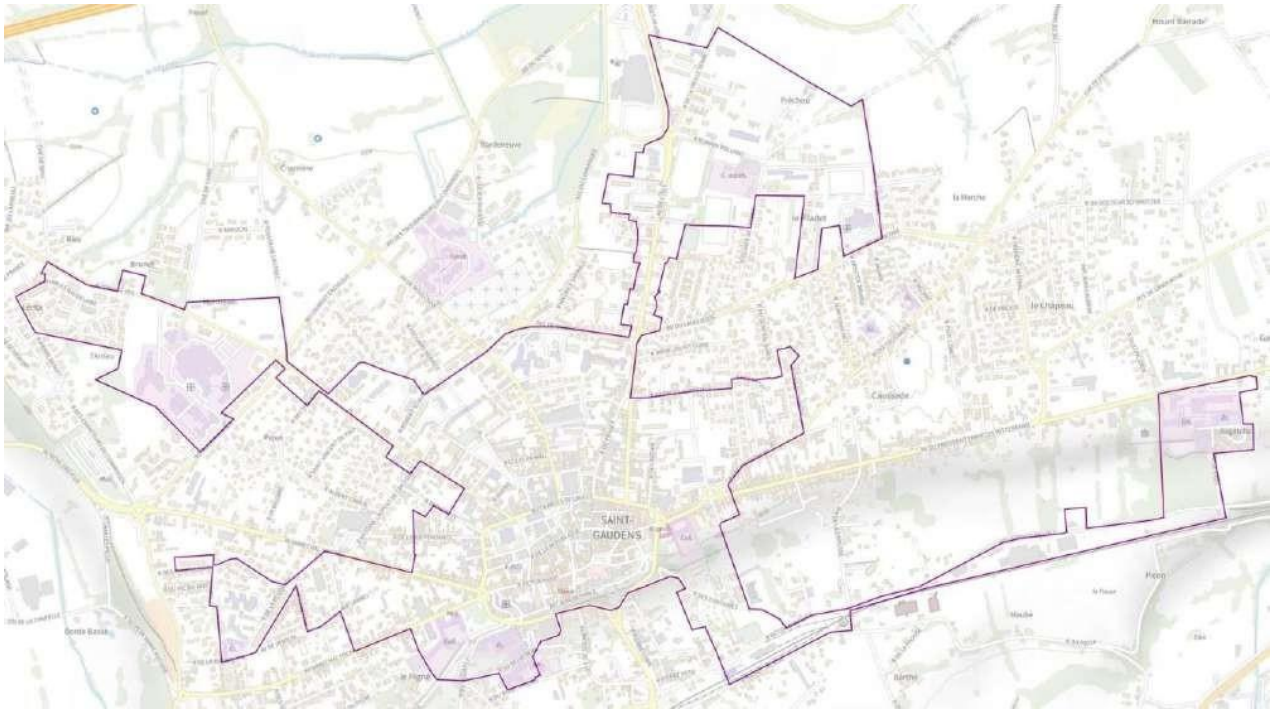
E- Le périmètre

Si le premier contrat de ville était centré sur le cœur de ville, en grande précarité avec un taux de pauvreté important, ce nouveau contrat va également irriguer les quartiers, avec l'intégration des cités et résidences à caractère social ainsi que les écoles maternelles et primaires.
Le périmètre a également été travaillé afin d'inclure des entreprises et des secteurs à vocation économique pour qui être intégré dans un QPV représente un facteur d'attractivité et de maintien de l'activité et de l'emploi.

Cette évolution géographique permettra de mieux travailler avec les associations, les acteurs économiques et les habitants pour qui ce contrat de ville est construit.
A Saint-Gaudens, les secteurs en difficulté ne se situent pas effectivement qu'au centre-ville.

Une attention particulière a également été portée au secteur économique qui peut bénéficier de dispositifs spécifiques au contrat de ville, notamment la possibilité de conclure des emplois francs. Ce dispositif représente également un enjeu pour les entreprises qui possèdent leur siège dans le périmètre du QPV.

Le périmètre a été travaillé très finement afin de répondre à ces divers enjeux.



PREMIERE PARTIE : le territoire et le quartier – photographie deterritoire

I- La population

La population saint-gaudinoise gagne des habitants lors de chaque recensement depuis 2009, avec une tendance qui s'accentue depuis 2014. Cette augmentation de population est notamment due au solde migratoire positif, prouvant que Saint-Gaudens est une ville attractive.

La répartition de la population par âge est la suivante :
- de 0 à 19 ans : 18,5 %
- de 20 à 64 ans : 46,1 %
- plus de 65 ans : 35,4 %

La composition des familles évolue : avec une augmentation des familles monoparentales (23,6 % de la population) au détriment des familles avec enfants (26,6 % : en baisse).

En termes d'emploi, on note une surreprésentation des catégories d'ouvriers et de professions intermédiaires qui représentent 26 % de la population active. Les cadres et chefs d'entreprise ne représentant que 7,7 %, ce qui équivaut à la population diplômée : 21 % de la population a un diplôme supérieur au baccalauréat, tandis que 30,6 % de la population n'a aucun diplôme.
86 % des personnes ayant un emploi sont salariés et 66 % des travailleurs habitant à Saint-Gaudens travaillent à Saint-Gaudens.

41 % des ménages fiscaux sont imposés, avec un revenu médian disponible de 19 530€, en dessous du revenu médian national.

II- Le logement

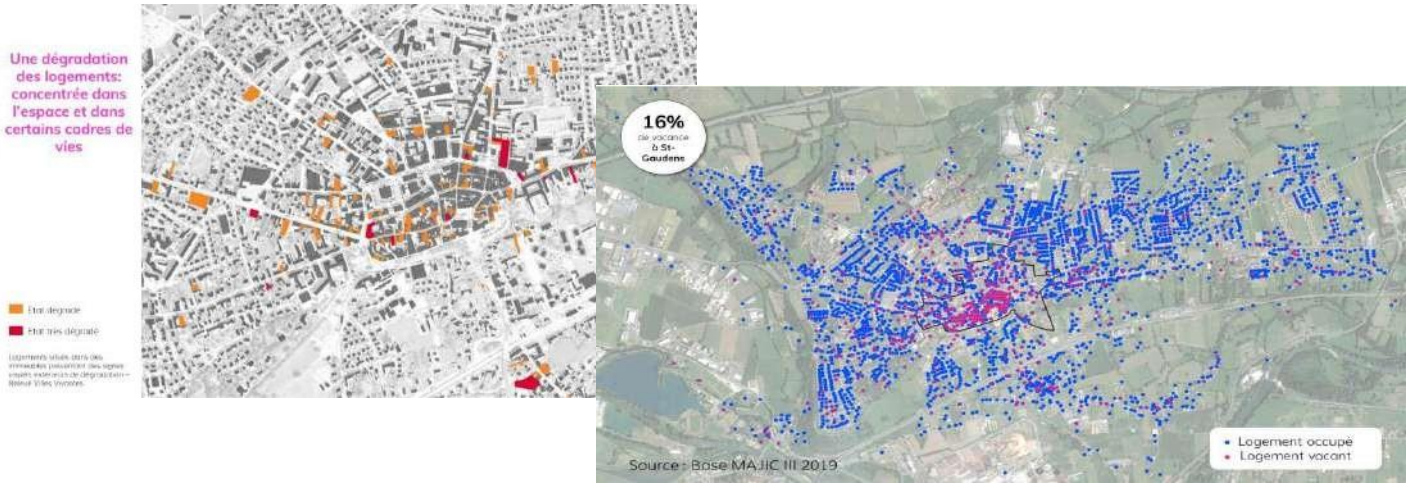
Le marché immobilier local est plutôt attractif et dynamique :
- évolution positive des prix de l'immobilier : +6 % en 3 ans (prix au m²) dont +12,16 % pour les maisons (1438€ en moyenne) et +27,08 % pour les appartements (1159€/m²)

La répartition de l'habitat dans la commune est de 51.48% pour les maisons individuelles, et de 48.11% pour les appartements. 82.79% des logements sont des résidences principales, 2.3% des résidences secondaires, le reste étant des logements vacants. Il est à noter que 47.76 % des habitants vivant dans leur résidence principale sont propriétaires, 48.03 % sont locataires, le reste est logé à titre gracieux (source FNAIM).

Cependant, on note, selon le témoignage des professionnels de l'immobilier et des nouveaux arrivants, qu'il manque des logements de qualité en location sur la ville pouvant accueillir des familles et des salariés.

A- La problématique de la vacance (source convention OPAH-RU)

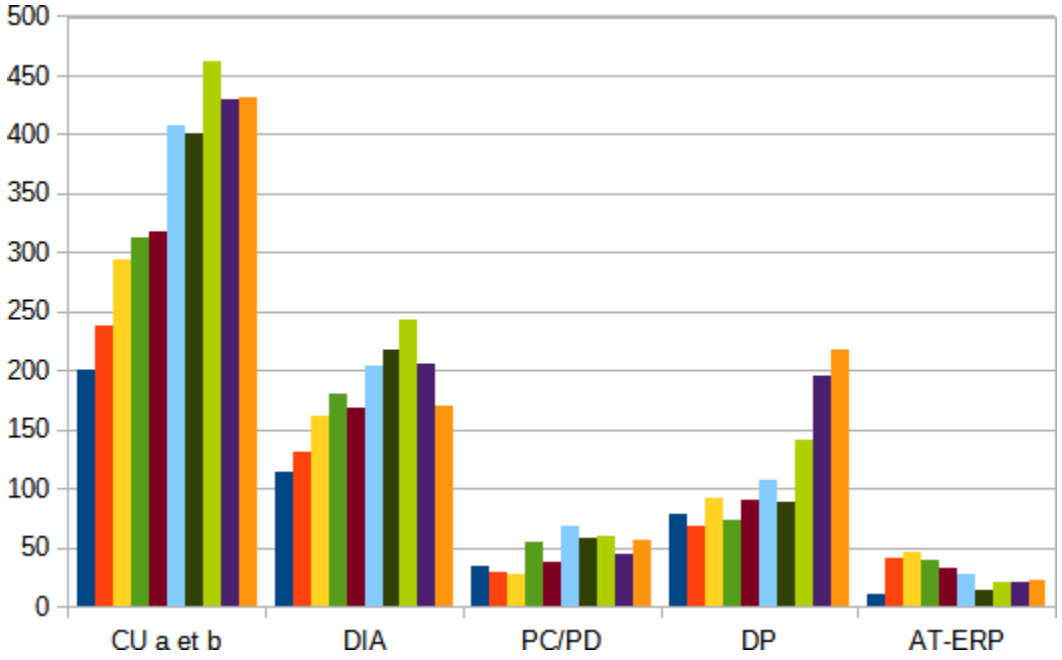
Le cœur de ville est marqué par une forte vacance structurelle des logements.
Le bâti vacant à Saint-Gaudens, avec près de 1300 logements inoccupés, représente un potentiel de développement de l'offre immobilière mais marque le défaut d'attractivité du cœur de ville et une difficulté à réoccuper les logements dans les configurations présentes intra boulevards mais aussi dans les secteurs de faubourgs. Déjà préoccupant à l'échelle communale, le taux de vacance est très élevé en cœur de ville.
Le périmètre ORT (cœur de ville) compte 25% de vacants (653 logements) contre 12% dans le reste de la commune. Les études approfondies dans le cadre des entretiens de modélisation avec des porteurs de projets ont confirmé la nécessité d'associer réhabilitation et reconfiguration pour remettre en usage les vacants de cœur de ville.



B- Des données à relativiser grâce à une dynamique émergente

Ces chiffres sont à réévaluer en lien notamment avec l'évolution de l'attractivité de la ville qui est significative : l'évolution du nombre de ventes immobilières est de +192 % entre 2012 et 2022 (sources notaires).
Par exemple, la rue Victor Hugo, rue emblématique du centre-ville et de son évolution, peu attractive jusqu'alors, est actuellement en complète restructuration : sur les 61 immeubles qui composent cette rue, 34 ont été cédés depuis 2018, 14 immeubles sont actuellement en travaux (source service urbanisme ville de Saint-Gaudens).

Evolution comparative des autorisations d'urbanisme sur les 10 dernières années :



C- Le programme local de l'habitat

De manière plus globale, la ville de Saint-Gaudens a fortement participé à l'élaboration du programme local de l'habitat qui définit, à l'échelle de la communauté de communes cœur et coteaux du Comminges, pour les 6 prochaines années, la stratégie d'accueil et de répartition de la population avec comme objectifs de :
- améliorer la qualité de l'offre de logements
- accueillir de nouvelles populations, dont des seniors et des étudiants
- adapter l'offre aux publics, notamment vieillissants et précaires

Objectifs quantitatifs pour Saint-Gaudens :
- production de logements neufs : 133
- remise sur le marché de logements vacants : 139

Notamment dans les projets, il est également prévu la mise en place du permis de louer par la communauté de communes dans certaines rues identifiées par les communes, dont Saint-Gaudens ; la création de la commission intercommunale du logement, d'une maison de l'habitat à l'échelle intercommunale et un travail sur les co-propriétés dégradées.

D- L'opération programmée d'amélioration de l'habitat et la rénovation urbaine

L'OPAH-RU qui a débuté en 2022, concentrée sur le cœur de ville, amène une dynamique complémentaire du PLH concernant le renouvellement de l'offre de logements en centre-ville en permettant notamment la cession d'immeubles pouvant bénéficier de dispositif de défiscalisation (de Normandie dans l'ancien) nécessitant des rénovations lourdes pouvant être également subventionnées par l'État-ANAH, Action Logement, le Conseil Départemental, la région, la communauté de communes, la ville.

Les objectifs sont ambitieux : requalification de 190 logements en centre-ville sur 5 ans, dont :
- 40 logements occupés par leurs propriétaires,
- 40 logements locatifs,
- 60 logements inclus dans des copropriétés pour des travaux dans les parties communes,
- 15 façades ravalées,
- 40 logements sortis de vacance,
- 5 commerces/locaux transformés en logements locatifs conventionnés,
- 5 logements avec création d'espace extérieur,
- 2 grands logements créés suite à la fusion de petits appartements.

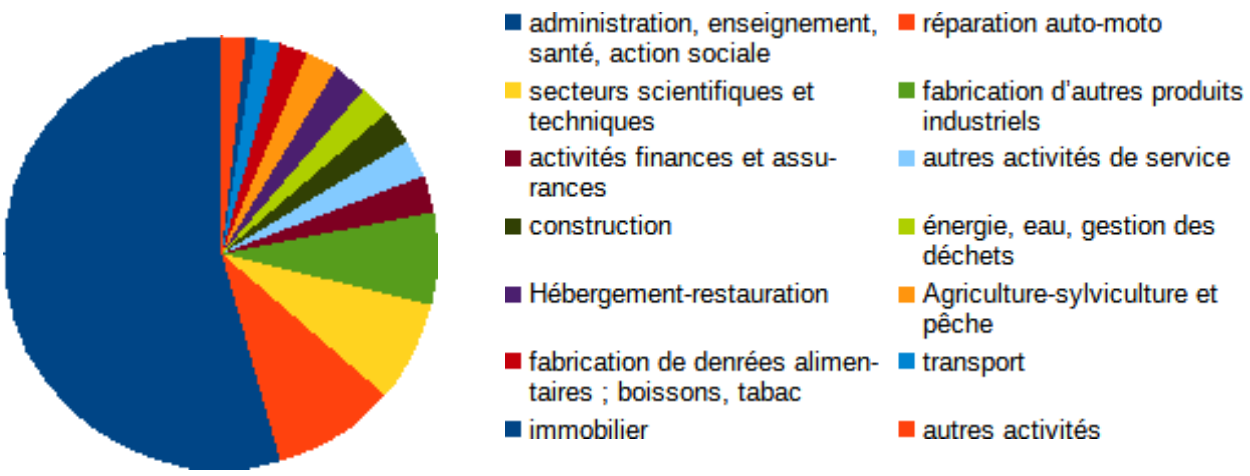
Après une première année de fonctionnement, le bilan est positif : remise sur le marché de 27 logements vacants répartis comme suit :

	Objectifs / 5 ans	Réalisés année 1	% sur objectifs 5 ans
Propriétaires Occupants	**14**	**3**	**21%**
dont logements indignes ou très dégradés	*2*	*1*	*50%*
dont lutte contre la précarité énergétique	*7*	*2*	*29%*
dont autonomie	*5*	*0*	*0%*
Propriétaires Bailleurs	**40**	**18**	**45%**
Logts traités dans le cadre d'aides aux syndicats de copropriétaires	**30**	**0**	**0%**
Aides Spécifiques	**121**	**38**	**31%**
TOTAL	**205**	**59**	**29%**

III- L'économie et les commerces, l'emploi

1072 entreprises sont immatriculées à Saint-Gaudens, dont 635 employant au moins un salarié, réparties comme suit : 584 TPE employant moins de 20 salariés, 48 PME employant de 20 à 200 salariés et 3 grandes entreprises de plus de 200 salariés.

Répartition des salariés par secteur d'activité :



2 zones d'activités économiques existent sur la commune :
- la zone future OZE (habilitation région Occitanie en cours) : existante depuis plusieurs dizaines d'années, elle est en cours de développement pour s'étendre sur 55 hectares à l'horizon 2033.
- la zone du Futuropôle : dédiée aux activités des métiers de haute technologie, 24 lots en cours de commercialisation. Cette zone accueille déjà un datacenter et va accueillir prochainement un équipement important pour le dynamisme économique du territoire : une pépinière/hôtel d'entreprises/espace de conférences.

A- Le dynamisme économique du secteur

+392 entreprises en 10 ans, soit une augmentation de 21 %. Il y a en moyenne 2 créations pour une radiation. Les entreprises qui emploient le plus de salariés sont : Fibre Excellence, entreprise spécialisée dans la production de pâte à papier, puis l'entreprise Cassagne qui construit des réseaux électriques et de télécommunication, la SEBSO spécialisée dans l'exploitation forestière suivie par Sud31 Assistance (transport médical de personnes) et Arcométal, PME spécialisée dans la fabrication de machines et meubles pour l'industrie agro-alimentaire.

Ce dynamisme économique se traduit par l'implantation et l'agrandissement des deux zones d'activités présentes à Saint-Gaudens.
Il se traduit également par les recherches régulières de locaux des entreprises qui souhaitent venir s'implanter ou déménager pour s'agrandir.

Ce dynamisme doit conduire par des embauches d'habitants saint-gaudinois dans ces entreprises, tous postes et tous secteurs confondus.

B- Le commerce

Le commerce est en difficulté dans le centre de la ville, en raison notamment de la création d'une vaste zone commerciale aux portes de la ville en 2015 qui a provoqué le départ de la plupart des enseignes vers cette zone. Ce fait a conduit à une vacance commerciale extrêmement forte dans les années qui ont suivi 2015 : atteignant les 30 %, soit une devanture sur 3 fermée. Les pas de porte commerciaux à l'abandon ont également amené les propriétaires à arrêter tout programme de rénovation des logements se situant au-dessus des commerces vides.

La situation actuelle des locaux commerciaux à Saint-Gaudens est la suivante :
- une partie des commerces sont ouverts, rénovés,
- une partie des commerces sont fermés dans l'attente d'un repreneur, facilement réaménageables,
- une partie des commerces est ancienne, vétuste, non accessible.

Un travail a été engagé par la ville depuis 2015 pour lutter contre l'évasion des commerces et pour attirer de nouveaux commerces.
La ville a préempté sur plusieurs surfaces commerciales stratégiques, elle a créé une halle gourmande pour promouvoir l'activité des artisans des métiers de bouche. Elle a également permis l'implantation d'une boutique d'artisans d'art. L'embauche d'un manager de centre-ville, financé partiellement par le biais du contrat de ville a facilité l'installation d'enseignes et de petits commerces.

En 2024, la vacance est redescendue à 23 %, contre 29 % en 2020. Il y a 327 commerces à Saint-Gaudens (sur 428 locaux commerciaux).

On constate une évolution dans les activités commerciales de centre-ville : développement du secteur des services à la personne, y compris médical et de l'alimentation/restauration au détriment des commerces de l'équipement.

- Répartition des commerces par grande famille :
- alimentaires : 32 %
- services à la personne (dont paramédical) : 50 %
- équipement pour la personne : 18 %

- Statistiques des mouvements de commerces

Année	Ouvertures/reprises	Fermetures	Solde
2021	15	6	2,5
2022	26	11	2,36
2023	28	15	1,86

Chronologiquement, les évolutions constatées à Saint-Gaudens sont :
- Depuis 2014 : - réhabilitation des équipements publics : culturels (musée, salle de concert), sportifs (complexe aqualudique, gymnase, …) création du complexe sportif de Sède, administratifs
  - action auprès des partenaires financeurs pour créer des équipements à Saint-Gaudens,
- Depuis 2017, la ville investit pour inverser la tendance et met en place une stratégie de de relance du commerce de centre-ville,
- 2018 : embauche d'un manager de commerce,
- 2019 : ouverture de la halle gourmande,
- 2020 : création de l'office du commerce, de l'artisanat et des services, création du pôle développement territorial à la mairie. Lancement de l'observatoire du commerce. Augmentation du nombre d'ouvertures de commerces et d'activités de services dans le centre-ville,
- 2021 : ouverture de la boutique des artisans d'art,
- 2022 : lancement de l'OPAH-RU, intégration dans la foncière FOCCAL,
- 2023 : engagement dans Action Cœur de Ville

C- L'emploi

Le taux de chômage est de 6,6 % : inférieur à la moyenne départementale.

En 2021/23, un projet partenarial a été entrepris sur le centre-ville : Territoire zéro chômeurs de longue durée. Ce projet a mobilisé l'ensemble des partenaires du territoire de manière transversale afin de faire émerger un véritable projet de territoire répondant aux besoins des habitants et des demandeurs d'emploi.

Le projet était bâti autour d'un comité rassemblant les institutionnels, les associations, les habitants et les demandeurs d'emploi, dans l'objectif d'identifier des besoins non couverts sur le territoire.
Après une phase de diagnostic, le projet s'est orienté vers 3 activités cible :
- le recyclage/réemploi/valorisation des déchets
- la filière laine
- la mobilité avec la création d'un garage solidaire

Si ce projet n'a pu être mené à terme, pour des raisons principalement externes, il a permis aux différents acteurs de terrain de se rencontrer et d'engager des projets communs.
En outre, les 40 demandeurs d'emploi qui ont pris part au projet, ont pu, pour 21 d'entre eux, retrouver un emploi ou une formation. Tous sont entrés dans une nouvelle dynamique avec ce projet.

IV- Les équipements publics

Depuis 2014, la ville et ses partenaires, travaillent à la requalification des bâtiments publics.
Ainsi ont été rénovés : la collégiale Saint-Pierre, le musée des Arts et figures des Pyrénées Centrales, le musée du circuit, le gymnase du Pilat, les écoles maternelles et primaires, les centres de loisirs, la Poste, l'hôpital, les salles des fêtes, le parking du Cube.
Par ailleurs ont été créés de nombreux équipements : création d'une salle de spectacle de 2000 places, d'une halle gourmande, d'une maison pour les artisans d'art, d'une école de formation pour les métiers du soin (infirmiers et aides-soignants), d'un complexe aqualudique, aménagement du lac de Sède, du complexe multisports avenue de l'Isle, Maison de la région, …

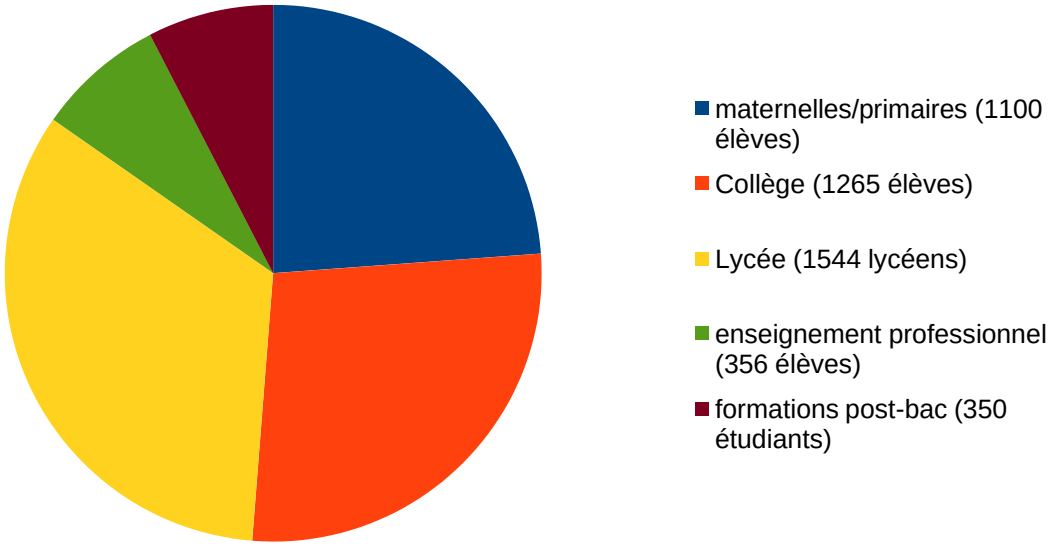
A- L'éducation

Saint-Gaudens est une moyenne ville qui concentre la majorité des organismes d'enseignement et de formation de la communauté de communes et plus généralement du Comminges.

La ville comprend :
- 4 accueils pour les tout-petits dont une halte-garderie et une crèche familiale,
- 5 écoles maternelles,
- 5 écoles primaires,
- 3 collèges,
- 4 lycées dont 3 lycées techniques dont un lycée agricole,
- un institut de formations supérieures d'infirmiers et d'aides-soignants,
- un campus connecté,
- des formations supérieures incluses dans les établissements d'enseignement,
- un GRETA,
- une école régionale du numérique.

Ces établissements, à l'exception d'une école (école des Caussades) sont intégrés dans le périmètre du contrat de ville.
Au total, 4615 enfants et jeunes étudient à Saint-Gaudens chaque jour.

Répartition des élèves au 01/09/2024 (source mairie, Education Nationale)



La communauté de communes, qui a la compétence enfance et jeunesse, extra et périscolaire, mène des actions de territoire pour structurer et améliorer les actions envers les publics jeunes.

B- La santé

Saint-Gaudens, ville sous-préfecture, possède des équipements de santé :

- Un hôpital doté d'une maternité, des services de spécialité et d'équipements : scanner, centre de dialyse…,
- Un centre de santé créé pour les habitants n'ayant pas de médecin traitant,
- Des spécialistes installés pour la pratique libérale,
- Un centre de formation pour les personnes déficientes visuelles,
- Des structures médicosociales,
- Un centre médico psychopédagogique,
- Un hôpital de jour,
- 3 structures d'accueil des personnes âgées (EHPAD).

Malgré cela, le déficit de l'offre de santé se constate également à Saint-Gaudens. Beaucoup des médecins libéraux présents sont proches de la retraite et leur remplacement est difficile.

Pour attirer de nouveaux professionnels de santé généralistes ou spécialistes, la communauté de communes a repris le contrat local de santé pour y insuffler une nouvelle dynamique.
L'association Saint-Go Santé gère également, en lien étroit avec la Communauté de Communes, l'accueil d'internes dans l'objectif de les conserver sur le territoire à l'issue de leur internat.

Le contrat local de santé a permis de faire un diagnostic de l'offre et des besoins du territoire et la définition d'objectifs thématisés :

1. L'accès aux soins et aux droits pour tous :

- Favoriser l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé,
- Améliorer l'accessibilité aux services de santé du patient et le parcours de soin,
- Accompagner les personnes les plus éloignées du soin en renforçant le parcours sanitaire et médico-social,
- Promouvoir les formations médicales ou paramédicales dans le Comminges,
- Améliorer l'information et la communication sur les droits en santé pour éviter le non-recours au soin,

- Accompagner les usages du numérique pour une meilleure appropriation des outils/dispositifs et démarches pour les personnes âgées, isolées,
- Faciliter l'accès aux soins pour les publics migrants grâce à l'interprétariat.

2. La prévention et la promotion des comportements favorables à la santé :
- Développer les actions de prévention et d'éducation pour tous avec une attention particulière pour : les jeunes dès la petite enfance, les personnes vulnérables,
- Favoriser une alimentation de qualité et la pratique d'activités sportives et physiques auprès des jeunes en particulier,
- Renforcer le recours à la vaccination et aux dépistages pour les jeunes en particulier,
- Développer les actions de sensibilisation aux addictions.

3. La santé mentale à tous les âges de la vie :
- Développer des actions de prévention dans la lutte contre la stigmatisation en santé mentale, favoriser le lien social,
- Faire monter en compétence les professionnels du champ de l'accueil d'enfants et les aides à domicile sur les troubles psychiques,
- Améliorer la prise en charge et le suivi des patients en santé mentale en particulier les jeunes et leur famille, les aidants/personnes âgées,
- Favoriser l'écoute, l'orientation des personnes victimes de discrimination et de violence.

4. Le cadre de vie et l'aménagement durable du territoire pour une meilleure santé :
- Favoriser un cadre favorable à la santé,
- Sensibiliser les professionnels de santé et le grand public les élus aux enjeux de santé environnementale,
- Anticiper les enjeux de santé liés à l'habitat, l'environnement et au changement climatique.

5. Le parcours des personnes vulnérables et leurs aidants :
- Anticiper la perte d'autonomie des personnes âgées à domicile et en institution et des personnes en situation de handicap,
- Faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de handicap,
- Accompagner les aidants.

6. La santé des professionnels :
- Prévenir les risques psychosociaux en favorisant le bien-être au travail des soignants et des aides à domicile.

DEUXIEME PARTIE : le contrat de ville et son articulation avec le projetde ville

Saint-Gaudens, avec la communauté de communes cœur coteaux Comminges et ses partenaires, mettent en œuvre le projet de ville dont l'objectif est de revitaliser la ville et son centre.
Ce projet, détaillé en annexe, se décompose en 4 axes :

- Une ville accueillante / Cadre de vie
- Principal pôle économique et touristique du Comminges
- Recherche d'exemplarité sur la transition écologique
- Une ville inclusive

Le quartier politique de la ville est intégré au projet de ville. Les enjeux et les spécificités de ce quartier, notamment en terme de développement social, d'éducation et de santé, sont intégrés aux fiches action.

Les enjeux du contrat de ville 2024-2030 sont les suivants :

1. Le cadre de vie, les mobilités, la sécurité et la prévention de la délinquance
2. Le logement
3. Economie, commerces et emploi
4. Le social et la santé
5. Education/enfance jeunesse/culture/sport
6. Les priorités transversales

I- Cadre de vie/Mobilités/Sécurité/Prévention de la délinquance

L'un des enjeux majeurs de ce contrat de ville est la réappropriation de la ville par ses habitants et ses usagers. La désaffection que subit le centre-ville depuis quelques années doit s'inverser pour devenir vivant, agréable, intégrant les lieux de passage et les lieux de vie, les habitants, les clients, dans un environnement propre et sécurisé. La ville doit redevenir un endroit où les gens ont plaisir à venir, flâner, se rencontrer, se promener.

A- Le cadre de vie

Moderniser les espaces publics, les humaniser et les rendre pratiques et utiles doit faciliter le travail de réappropriation des habitants, des usagers, des salariés, des touristes.

Dans ce cadre, plusieurs thématiques sont travaillées transversalement :

- Le commerce,
- Les espaces publics,
- L'habitat et le logement.

Chacune concourt à moderniser, réhabiliter le centre-ville dans un objectif commun de résolution des problèmes liés au centre-ville et à sa pauvreté.

Qu'il s'agisse du traitement des espaces publics, du travail réalisé sur la place de la voiture en ville et sur le stationnement, sur la réhabilitation des places et des rues, sur la création de lieux propices à la détente et à la rencontre, le cadre de vie est très largement traité dans l'ensemble des actions prévisionnelles, et notamment :

- Végétalisation et équipements des espaces publics,
- Rénovation des monuments patrimoniaux,
- La rénovation des espaces piétonniers du centre-ville,
- Réhabilitation du quartier de la gare,
- Le stationnement (clients et résidents),
- Le parvis du Cube,
- Le centre de tri de la Poste.

En outre, ce travail sera valorisé par un vaste plan de communication, de valorisation et de qualification de l'image de la ville.

Il est important de noter que ces fiches actions sont largement issues de l'étude de préfiguration de l'opération de revitalisation du territoire (ORT) et de l'étude « espaces publics, stationnement et signalétique pour la re-dynamisation du centre-ville », réalisée en 2021 dans le cadre l'ORT.

B- Les mobilités

Saint-Gaudens est un pôle de centralité pour le Comminges, pour les habitants dont les néo-saint-gaudinois qui viennent habiter dans un territoire à la fois rural et péri-urbain et également pour les 8000 salariés qui viennent y travailler tous les jours.

La mobilité, la place de la voiture et des autres modes de déplacement sont questionnés dans un contexte local et global où la mobilité évolue, où on délaisse son véhicule personnel au profit d'autres modes de déplacement plus doux, moins polluants, plus solidaires.

La ville a choisi de prendre part à cette évolution en mettant en place un grand plan de déplacements vélos et mobilités alternatives. Pour développer ces nouveaux modes de transport, il convient de prévoir des actions pédagogiques et de promotion.

Concomitamment, le centre-ville fait l'objet d'un grand plan de rénovation qui doit permettre l'arrivée de nouveaux habitants. La place de la voiture des résidents doit également être étudiée.

De manière globale, la stratégie développée est de mettre à disposition des usagers des espaces de parking accueillants, gratuits, faciles d'accès pour inciter aux cheminements piétons et pacifier le centre-ville.

Plusieurs fiches action sont consacrées à ce sujet :
- Réhabiliter le quartier de la gare,
- Développer les mobilités douces,
- Développer le transport urbain,
- Améliorer le stationnement,
- Créer un cheminement doux pour relier le centre-ville au parking Pégôt,
- Développer la place de la voiture électrique,
- Développer les actions pédagogiques et partenariales.

C- La sécurité

La question de la sécurité est l'un des enjeux de ce contrat de ville. Les chiffres de la délinquance à Saint-Gaudens ne sont pas significatifs. Il n'en demeure pas moins que le sentiment d'insécurité existe pour bon nombre d'habitants et de professionnels du centre-ville. C'est une des problématiques les plus abordées lors des réunions de quartier et des questionnaires aux habitants.
Il est donc primordial de travailler ces questions.

A quoi ce sentiment d'insécurité est-il dû ?
Il est dû à plusieurs facteurs, notamment :
- Le manque de flux piétons dans les rues à certaines heures,
- Le mauvais éclairage/le manque de luminosité de certains points lumineux,
- Le manque de présence des forces de police pour des rondes à pied,
- La présence de jeunes sans activité.

Pour remédier à cette problématique, plusieurs pistes sont à l'étude et font l'objet de fiches action :
- La relance du CLSPD,
- L'éclairage public : améliorations/extinction/événements,
- Le travail partenarial concernant la question des jeunes en déserrance.

Le travail sur la sécurité doit se faire en partenariat étroit et constant avec les forces de l'ordre, le tribunal et les associations qui interviennent dans le champ du social, dont le club de prévention, l'AJC31, le SPIP, la PJJ.

Concernant l'éclairage public, plusieurs champs sont à étudier :

- L'extinction de l'éclairage public,
- La luminosité des points lumineux,
- Le maintien de l'éclairage public lors de manifestations en ville.

Parce que la sécurité peut également concerner la sécurité informatique, des actions sont prévues en direction de différents publics pour les sensibiliser aux dangers des usages des réseaux sociaux mais aussi des dangers des usages d'internet :

- Ateliers de sensibilisation à la sécurité informatique (sensibilisation au bon usage de l'outil informatique),
- Sensibilisation aux usages du numérique y compris aux potentiels harceleurs/prévention.

Un travail sera également mené auprès de la Croix Rouge concernant l'accueil de jour.

D- La prévention de la délinquance

La prévention de la délinquance est intimement liée à la question de la sécurité. Ainsi le sentiment d'insécurité est en partie lié aux problèmes des jeunes sans activité. Cette question sera abordée avec les partenaires de l'emploi et les partenaires sociaux : Mission Locale, France Travail, Job en Comminges, club de prévention, service jeunesse de la communauté de communes.

C'est par un travail partenarial approfondi, constant et articulé entre les services de la mairie, de la police et de la justice que ces problèmes pourront se résoudre.

II- Le logement

La politique du logement est un axe fort de travail du territoire tout entier, la politique du logement étant réfléchie à l'échelle communautaire. Le programme local de l'habitat a été voté en 2022, bâti sur la base du schéma de cohérence territorial de 2018. Le plan local d'urbanisme intercommunal, en cours de validation, décline à l'échelle infra les attendus des deux documents supra.

Pour Saint-Gaudens, ces documents cadres servent de cadre de référence. Le PLH a été réfléchi en prenant en compte les spécificités locales, notamment en ce qui concerne le fort taux de vacance à Saint-Gaudens.
Dans ce contexte spécifique, pour lutter contre la vacance, comment imaginer une ville transformée si le logement n'est pas traité concomitamment ?
Complémentairement à l'opération de revitalisation du territoire signée en mai 2021, une opération programmée d'amélioration de l'habitat et de rénovation urbaine (OPAH-RU) a été lancée. Elle se décline en un programme d'actions :

- Accompagnement financier aux rénovations menées par les particuliers : abondement des aides ANAH + subventions spécifiques locales,
- Accompagnement méthodologique à la rénovation,
- Etudes de faisabilité sur des immeubles problématiques et programme de réhabilitation.

La vacance commerciale est traitée parallèlement à la vacance des logements de centre-ville : cela est développé dans le chapitre sur le rayonnement économique et commercial.

L'ensemble des contractualisations ainsi que des dispositifs de défiscalisation incitatifs (dispositif de Normandie dans l'ancien) amènent à une nouvelle appétence des propriétaires et des investisseurs pour les immeubles de centre-ville.
Le nombre de cessions est en forte hausse et les programmes de rénovation sont en cours pour beaucoup d'immeubles, par le biais d'initiatives privées avec parfois l'accompagnement financier des collectivités.
Les cessions immobilières sont passées de 115 par an en 2024 à 170 par an en 2023, soit une hausse de 48% des cessions par an, synonyme de renouveau pour l'habitat ancien à Saint-Gaudens. Les autorisations de travaux sont également en forte hausse : passant de 79 autorisations en 2014 à 218 en 2023.

A terme, ce sont près de 280 logements qui vont être rénovés avec le soutien financier des collectivités dans le cadre de l'OPAH-RU. A cela s'ajoutent l'ensemble des logements qui font l'objet de travaux sans financement public.

Les logements rénovés vont s'adresser à plusieurs cibles de population : jeunes et étudiants, seniors, familles, salariés. Un travail est mené en ce sens avec les propriétaires tant sur les typologies de logements que sur les conventionnements avec l'agence nationale d'amélioration de l'habitat et sur les publics cibles.
A terme, cette politique va amener une diversité et une mixité de la population de centre-ville.

Un travail est également mené sur les immeubles problématiques pour lesquels l'initiative privée est défaillante : ces immeubles ont été ciblés lors de l'étude de faisabilité de l'opération de revitalisation du territoire. Quatre immeubles sont particulièrement ciblés, ils font l'objet d'un partenariat ciblé pour aboutir à une requalification de ces lieux :

Nom	Adresse	Description	Problématiques	Partenaires impliqués	Projet
Ancien Fabio Lucci	Boulevard de Gaulle	Local commercial de 600m². Rez-de-chaussée simple	Superficie Prix État	Région Occitanie et ARAC par le biais de FOCCAL Communauté de communes Consulaires	Créer 2 locaux commerciaux dont un loué par la ville pour le sous-louer à un futur commerçant
Garage Dupuy	Boulevard de Gaulle	Immeuble de 3 étages avec un garage en RDC et 1er étage et des appartements au 2nd et 3ème	Propriété Taille Etat	Etablissement Public Foncier d'Occitanie Communauté de communes	Projet émergent de rénovation de l'îlot composé de ce bâtiment et de l'ancien hôtel voisin : appel à projet à lancer
Ancien entrepôt	Rue du pape Clément V	Immeuble d'un étage à ancien usage d'entrepôt en RDC et appartement à l'étage	Succession non effectuée	Etablissement Public Foncier d'Occitanie Communauté de communes	Projet à construire (parking résidents ?)
Immeuble	Rue des Fossés	Immeuble de 3 étages à usage d'habitation	Etat	Communauté de communes	Agrandissement des bureaux de la communauté de communes

Le projet de ville permet également le travail d'accompagnement des initiatives privées. Ainsi des projets de création d'habitats spécifiques sont soutenus par les collectivités, comme par exemple la requalification d'une ancienne clinique désaffectée qui va devenir un habitat partagé : étudiants, seniors, familles. Ce projet privé porté par Eiffage Immobilier et géré par l'OPH31 est accompagné par la ville et la communauté de communes qui ont dû effectuer une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme pour ce projet.

Plusieurs résidences sociales, disséminées dans plusieurs quartiers de Saint-Gaudens, entrent dans le nouveau périmètre du contrat de ville. Leurs habitants vont ainsi pouvoir bénéficier des avantages du contrat de ville, notamment en termes d'emploi et d'économie.

Ce contrat de ville doit également être l'occasion pour la ville et la communauté de communes, compétente en matière d'habitat, de contractualiser avec les bailleurs sociaux et entrer dans une dimension de projet.

Plus spécifiquement sur le nouveau contrat de ville, le périmètre élargi permet d'intégrer un certain nombre de résidences sociales pour lesquelles un travail de partenariat va se mettre en œuvre avec les bailleurs sociaux qui doit amener au conventionnement en lien avec les exonérations de taxe foncière dont les bailleurs sociaux bénéficient.

A titre d'exemple, le contrat de ville peut servir de support au travail pédagogique à mener par l'OPH31 sur la gestion et le traitement des déchets et encombrants dans la résidence rue de la république.

Les fiches actions concernant le logement sont :

- Le plan local d'urbanisme intercommunal,
- L'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de rénovation urbaine,
- La rénovation des façades visibles depuis l'espace public,
- Transformation de biens problématiques,
- Accompagner la reconversion de l'ancienne clinique d'Encore,
- Relocaliser le centre d'hébergement d'urgence,
- Conventionner avec les bailleurs sociaux pour améliorer le cadre de vie des résidences sociales.

III- Economie et commerces

A- Le commerce

Le commerce, notamment la vacance commerciale, est une réelle problématique à Saint-Gaudens : avec un taux (en baisse) de 22% de commerces vacants, la priorité de l'équipe municipale est la résolution de ce problème grâce à une stratégie claire, résumée en 4 objectifs :

- Objectif 1 : installer de nouveaux commerçants
  - Recherche de candidats,
  - Accompagner à l'installation de nouveaux commerces,
  - Créer un atelier d'artiste,
  - Créer une boutique à l'essai,
  - Requalifier l'ancien Fabio Lucci,
  - Accompagner l'installation d'enseignes

- Objectif 2 : animer le tissu commercial
  - Renforcer l'offre d'événements culturels, touristiques, sportifs,
  - Conforter les aides publiques à l'association des commerçants,

- Objectif 3 : aménager les espaces marchands
  - Moderniser l'environnement commercial par les espaces publics,

- Objectif 4 : communiquer sur les attraits du centre-ville
  - Marketing territorial.

Pour mener à bien ces objectifs, la mairie travaille, avec son réseau de partenaires, à la revitalisation du centre-ville. Cela aura un impact positif sur l'ensemble du territoire du Comminges puisque Saint-Gaudens en est le pôle de centralité.

Un office du commerce, de l'artisanat et des services a été créé sous l'impulsion de la municipalité. Sous forme de commission municipale qui rassemble la mairie, la communauté de communes, les chambres consulaires, les services de l'Etat, l'office de tourisme, les associations de commerçants et d'artisans, cette instance est active principalement sur deux thématiques :

- Le cadre de vie/vie du centre-ville
- La politique d'animations et d'événementiel

La commune travaille de manière approfondie avec les chambres consulaires sur les transmissions/ reprises de commerces, notamment grâce à la mesure OCCTAV mis en place par les consulaires avec l'appui de la région Occitanie. A l'échelle locale, la ville agit en partenariat avec la chargée de mission OCCTAV. Ce partenariat devrait être prochainement contractualisé.

Globalement, le partenariat est efficient avec les chambres consulaires : Chambre du commerce et de l'industrie et chambre des Métiers et de l'artisanat. Ces deux structures sont présentes dans les comités de pilotage du projet de ville.

L'objectif ici est de rendre ces partenariats encore plus opérationnels.

D'opérationnalité, il en est question sur le local commercial « Fabio Lucci » grande surface commerciale de plus de 600m² situé en cœur de ville, sur un emplacement premium, ce local a peiné à trouver un repreneur pendant plusieurs années, le commerce est fermé depuis 2017. La ville, accompagnée par la FOCCAL, foncière commerciale de la Région Occitanie et de l'ARAC, travaille au devenir de ce lieu : le local va être divisé en deux locaux commerciaux, la ville va mettre à disposition un local pour y accueillir une activité commerciale en création. Le deuxième local est destiné à accueillir un commerce, idéalement commerce de bouche.

Un autre exemple d'opérationnalité réside dans la création d'une place de marché numérique « jacheteencomminges » a été créée par la communauté de communes. Elle rassemble les commerçants du Comminges qui souhaitent promouvoir leur activité de manière dématérialisée. Les commerçants peuvent même vendre leurs produits par la place de marché.

L'OCAS a été l'une des structures actives dans la mise à disposition gratuite de cet outil à destination des commerçants.

B- Le développement économique

Le développement économique est une compétence de la communauté de communes. Pour autant, cette thématique ayant un impact immédiat et évident sur l'aménagement du territoire, la ville est partenaire de ce travail.
Sur le même principe que pour le commerce, le territoire travaille main dans la main sur les problématiques liées à l'économie et l'emploi.

En terme d'aménagement du territoire, la planification prévoit 2 zones d'activités à Saint-Gaudens :

- La zone d'activités de Bordebasse qui s'étend sur la commune de Villeneuve-de-Rivière également : cette zone est en cours d'agrandissement et de labellisation OZE : Occitanie Zone Economique avec les services de la Région
- La zone d'activités du Futuropôle : ZAE dédiée aux activités liées au numérique et aux technologies de pointe, la commercialisation de cette zone est assez dynamique

Ces secteurs géographiques sont pourvoyeurs d'emplois et d'activité en sous-traitance. Ces zones ont ainsi un impact positif sur l'attractivité économique du secteur.

C- L'emploi

Malgré le dynamisme économique, il existe des problèmes de déficit de main d'œuvre dans de nombreux secteurs d'activité.
Les partenaires sont proactifs dans la recherche de solutions, notamment en termes de formation, d'accès à l'emploi, de travail sur la mobilité, la garde d'enfants...

On peut notamment citer la création dans le quartier politique de la ville de l'association Job en Comminges : structure qui rassemble les partenaires de l'emploi, les entreprises, les collectivités dans un objectif de travail sur l'attractivité du territoire, de réseautage pour les demandeurs d'emploi, d'accueil des nouveaux arrivants.

La formation et le maintien des jeunes sur le territoire sont également des enjeux forts de soutien du territoire : la ville et ses partenaires ont fait le choix de créer des filières postbac afin de favoriser le maintien des jeunes commingeois en Comminges.

Cette politique est menée en partenariat très étroit avec les structures d'enseignement pour favoriser la création de filières de formations qui répondent à des enjeux qui existent sur notre territoire.

Comment inscrire le quartier politique de la ville dans ce cadre ?
La politique de la ville permet une action forte en matière d'accès à l'emploi des habitants des quartiers. L'Etat développe également une politique incitative pour les entreprises qui s'installent en QPV ainsi que pour celles qui embauchent. Des dispositifs de défiscalisation et d'exonérations de charges sont votés dans chaque loi des finances depuis plusieurs années maintenant. Ceci a un effet positif sur le territoire en termes d'emploi et d'attractivité.

Le quartier politique de la ville va bénéficier des dispositifs existants et va permettre à certaines associations intervenant dans le champ de l'emploi, de la formation et du mentorat d'agir.

Comment soutenir et accompagner l'objectif de plein emploi en quartier prioritaire ?
- accompagnement et soutien à la création d'emploi et création d'entreprise,
- mentorat,
- soutien aux entreprises qui recrutent,
- accompagnement des invisibles,
- soutien aux commerces locaux, aide à l'installation et aux reprises.

En annexe se trouvent les fiches actions liées à l'économie, à l'emploi et aux commerces :

Stratégie de soutien au commerce local
Valoriser et qualifier l'image de la ville
Projet Maison de l'Avenir
Déplacer le centre de tri de la Poste
Développer la zone d'activités du Futuropôle
Aménager et équiper l'abattoir de Saint-Gaudens
Agrandir et moderniser la déchetterie
Equipements structurants

IV- Enjeu social / santé

A- La santé

La santé est un enjeu fort de notre territoire, la présence de professionnels de santé généralistes et spécialistes étant un vecteur d'attractivité.

Cette problématique est gérée par la communauté de communes qui travaille avec ses partenaires locaux et nationaux à un programme d'action pluriannuel pour résoudre les problèmes posés.

Ce programme d'action fait l'objet d'une fiche action déclinée en 6 thèmes :

- L'accès aux soins et aux droits pour tous,
- La prévention et la promotion des comportements favorables à la santé,
- La santé mentale à tous les âges de la vie,
- Le cadre de vie et l'aménagement (durable) du territoire pour une meilleure santé,
- Le parcours des personnes vulnérables et leurs aidants,
- La santé des professionnels.

Dans ce contexte, l'action en partenariat est primordiale : que ce soit le partenariat avec les professionnels de la santé et de l'action sociale, comme les partenaires institutionnels que sont l'Agence Régionale de Santé, la Région Occitanie qui porte notamment les centres de santé.

B- L'action sociale

1. Présentation du Centre Intercommunal d'Action Sociale

Le CIAS est un établissement public administratif à caractère obligatoire, qui participe à la mise en œuvre de la politique sociale locale.
Le CIAS est présidé par la Présidente de la Communauté des Communes.
Le conseil d'administration est composé, à parts égales, de 10 membres élus et de 10 membres qualifiés dans le secteur de l'action sociale nommés par le Président.
Le conseil d'administration détermine les orientations stratégiques, il contribue à la gestion et à l'administration du CIAS (budget, moyens matériels).
Le CIAS n'agit pas seul sur son territoire, il intervient en partenariat avec plusieurs institutions (MSA, CD, CAF, …) et associations (secours populaire, restos du cœur, jardins du Comminges,).

Le CIAS déploie des politiques qui contribuent à la qualité de vie des habitants. Il intervient dans plusieurs domaines :

- L'aide sociale légale : elle regroupe des aides destinées à compenser certains déséquilibres financiers dus à la maladie, la vieillesse ou aux handicaps des personnes. Les conditions d'attribution résultent de dispositions législatives ou réglementaires. Le CIAS est chargé de constituer le dossier le dossier de demande et de le transmettre au représentant de l'Etat ou au Président du Conseil Départemental pour instruction et décision. Les demandes sont diverses : dossier de prise en charge d'hébergement en EHPAD ou en foyer de vie, domiciliation, dossier de demande d'heures d'aides ménagères, dossier pour les obligations alimentaires, dossier ASPA (Allocation de Solidarité pour Personnes Agées), demande d'aide pour les moins de 25 ans demandeurs d'emploi, non secourus.
- Le logement social : accompagnement des publics fragiles dans la recherche et l'attribution d'un logement social ou autre (médiation locative, animation de la CIL,).
- Le SIAO Plateforme commingeoise du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation : accompagnement concerté dans et cers le logement.
- Les aides sociales facultatives : elle relève de la politique sociale d'intervention d'urgence : bons alimentaires, conseil aux bénéficiaires, maîtrise budgétaire, économie d'énergie, secours d'urgences (mise à l'abri, nuitées d'hôtel, frais de taxi,...), aides financières sous conditions de ressources pour la restauration scolaire, les situation de surendettement, participation aux investissements lourds à la suite d'un handicap à la suite d'un handicap (appareils auditifs, fauteuil roulant,...).

- Le service d'aide à domicile : uniquement sur le territoire des 23 communes du Boulonnais. C'est un service de maintien et d'accompagnement des personnes âgées à domicile pour privilégier l'autonomie et le confort.
- Le centre social Azimut (voir présentation plus loin)

Le CIAS est présent sur l'ensemble du territoire intercommunal.
A Saint – Gaudens, le médiateur numérique est présent au centre social Azimut le lundi, mardi et jeudi après-midi et le mercredi matin.
Les assistantes sociales sont présentes au CIAS sur rendez-vous au 05.62.00.96.20 du lundi au vendredi.
Le Point d'Accès Numérique CAF est en accès libre ou accompagné, au centre social du lundi au vendredi de 9h à 17h.

2. Présentation du centre social

Le centre social fait partie des structures de proximité qui animent le débat démocratique, accompagnent des mobilisations et des projets exprimés, conçus, réalisés par les habitants et participent à la construction de meilleures conditions de vie pour tous dans le respect des valeurs Républicaines, laïques démocratiques.
Son objectif est de répondre à la fois aux besoins des familles, à leurs difficultés quotidiennes mais aussi aux problématiques sociales collectives du territoire.
Lieu d'accueil inconditionnel, le centre social veille à maintenir une mixité sociale et culturelle, favorise l'intégration notamment des nouvelles populations arrivantes.
Equipement d'animation sociale, il propose des activités sociales, éducatives, culturelles, sportives et familiales ainsi qu'un accompagnement et une sensibilisation à l'outil numérique.
L'accueil est une mission clé du centre social, il se décline en plusieurs niveaux : information, orientation, conseil, aide, proposition d'activités ou de sorties.
Le centre social a également pour mission d'organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire.
Quelques exemples d'actions ou de projets collectifs :

3. Les réunions thématiques

Création d'un guide de l'urgence sociale et de son application numérique Forum info santé
Forum accès aux droits Café des partenaires
Le projet familles, qui fait l'objet d'un agrément spécifique, présentes les caractéristiques suivantes :
Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire
Développer des actions collectives contribuant ä 1'épanouissement des parents et des enfants/ ados, au renforcement de la cohésion intra et inter familiale et aux relations inter générationnelles
Faciliter l'articulation des actions du centre social avec celles des partenaires du territoire.

Les fiches action dédiées à l'action sociale :

- Atelier « parents » du centre social,
- Atelier « trop MDR » au centre social,
- Aventure virtuelle « Dreamaway »,
- L'Ilot Azimut,
- Pôle campus connecté,
- Accueillir les étudiants/réseau Sup Comminges,
- Favoriser le rayonnement culturel et touristique,
- Déménager le centre social et le CIAS,
- Mieux accueillir l'espace jeunesse de la MJC,
- Rénover les écoles de la ville.

4. La lutte contre les discriminations

La ville de Saint-Gaudens est engagée, avec ses partenaires et les associations, dans un plan de lutte contre toutes sortes de discriminations : sexe, âge, orientation sexuelle, couleur de peau. La lutte contre les discriminations et pour l'égalité commence dès l'enfance. Diverses actions sont menées par le champ associatif, soutenu par les collectivités.
On peut citer par exemple le travail effectué par les associations d'inclusion, l'association Accept intervient auprès des publics gays, trans, lesbiens, bi… l'association a ouvert une maison de la diversité en cœur de ville. D'autres associations interviennent dans le champ de l'égalité des sexes en utilisant le sport ou la culture comme support de leur action.

Le contrat de ville aura une action auprès des associations afin de promouvoir :
- la lutte contre toutes les formes de discriminations
- le développement des actions vers les différents publics
- l'ouverture de lieux de rencontre
- les actions diverses

La logique de l'inclusion et du travail partenarial en transversalité entre associations sera favorisée et soutenue.

V- Education/Enfance jeunesse/Culture/Sport

A- Education – enfance – jeunesse

Les écoles et le scolaire
La compétence scolaire est une compétence communale : la ville gère les 4 établissements scolaires maternelles et primaires de son territoire. Une école privée est également présente.
La mairie gère les repas et les bâtiments scolaires. Elle met à disposition des assistantes maternelles chargées des plus petits.
La mairie mène des actions annuelles de rénovation de bâtiments scolaires. Ce programme intègre les principes de lutte contre le réchauffement climatique : les rénovations énergétiques ont été réalisées. Les prochaines tranches de travaux prévues concernant principalement la création de cours oasis pour limiter l'impact de la chaleur.

Les actions péri et extrascolaires sont réalisées par la communauté de communes et ses partenaires, avec lesquels la CC a contractualisé notamment au travers de la convention territoriale globale.

Les CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) :
Ce dispositif offert aux enfants du CP au CM2, leur permet d'avoir accès à des outils culturels, citoyens et surtout leur permet d'apprendre à apprendre. Les ateliers se déroulent en dehors du temps de l'école et sont centrés sur des projets culturels et des apports méthodologiques de travail. Le CLAS a une vocation éducative, il contribue à l'épanouissement de l'enfant dans sa fonction d'élève et met en place des actions visant à faciliter la relation enfant-parent.

Le PRÉ (Programme de Réussite Éducative) :
Ce dispositif vise à promouvoir l'égalité des chances pour les enfants de 2 à 18 ans, scolarisés ou habitant sur le territoire et présentant une ou des fragilités ou difficultés. Par une approche individuelle, la cellule de veille éducative, pluridisciplinaire, vous propose un parcours adapté à chaque enfant à l'aide d'actions concertées.

La ludothèque intercommunale :
Place au jeu ! Véritables lieux ressources ouverts au public de 0 à 99 ans, la ludothèque est un équipement culturel qui aide les enfants à grandir et aux parents à vivre des moments privilégiés avec eux. La ludothèque se déplace pour de nombreux festivals et au sein des écoles du territoire.
La ludothèque est implantée dans la médiathèque intercommunale dans le quartier politique de la ville.

L'accueil des enfants et des jeunes

Saint-Gaudens est un pôle important qui rassemble les établissements scolaires, secondaires et d'enseignement supérieur, les équipements culturels de loisirs et sportifs, les lieux d'accueil.
Ces lieux et équipements sont principalement gérés par les collectivités, que ce soit la mairie et la communauté de communes.
Un travail important est en cours et va se poursuivre pour améliorer, valoriser, identifier les lieux d'accueil des tout-petits, enfants, jeunes.
Ce travail de structuration des lieux d'accueil va de pair avec le travail de structuration des acteurs et des actions. Cela fait l'objet d'une fiche action.

La place des étudiants
Le constat est clair et partagé : bon nombre de jeunes commingeois qui partent du Comminges pour leurs études n'y reviennent pas ou y reviennent dans la deuxième partie de leur carrière.
Cet état de fait entraîne une baisse de la qualification des habitants et un déficit en terme de recrutement.
Pour inverser la tendance, la ville, avec les établissements d'enseignement, est très active dans la recherche et le développement des formations postbac, la ville a également créé un campus connecté depuis 2020.
Elle milite pour la création d'une association d'étudiants et a, dans cet esprit, créé le réseau sup-Comminges qui rassemble tous les étudiants commingeois, a créé une journée d'intégration extra-établissements, a développé un réseau d'entraide, notamment dans la recherche de solutions en logement et chambres d'étudiants.

Des fiches action sont dédiées à la valorisation de ce réseau et à la place des étudiants dans la ville :

- Le développement des formations postbac
- Les modalités d'accueil des étudiants
- Les partenariats étudiants/établissements d'enseignement/entreprises
- L'accueil des étudiants/le réseau Sup Comminges
- Le campus connecté

B- Le projet culturel de la ville

Contexte, constat, orientations

La ville de Saint-Gaudens, sous-préfecture de la Haute-Garonne, est la collectivité centrale d'un vaste territoire communément appelé le Comminges. Bien qu'historiquement très étendu, il désigne aujourd'hui le sud du département, entre Cazères-sur-Garonne et Luchon. C'est la plus grande ville de la communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges et du Pays Comminges Pyrénées dont les limites géographiques s'étendent jusqu'aux coteaux de Gascogne au nord et la frontière espagnole au sud.
Depuis 1975 Saint-Gaudens a connu une perte de croissance au profit du phénomène de périurbanisation aux conséquences lourdes pour la collectivité et son centre-ville : augmentation de la vacance résidentielle et commerciale, baisse de fréquentation des équipements et services publics, quartiers qui tendent à être fragilisés. La ville connaît actuellement une diversification des publics, un contexte social tendu où de nombreuses familles accusent une situation précaire en termes d'emploi et de logement. Afin de lutter contre cette perte d'attractivité, la commune a lancé un contrat de ville en réponse à ce déclassement social qui, dans un premier temps, concerne le centre-ville mais voit son périmètre s'agrandir à partir de l'année 2024.
Sous-préfecture regroupant services, administrations et commerces, la ville d'environ 12000 habitants reprend la croissance démographique et essaie de repenser son ambition afin de répondre à ces nombreux défis. En tenant compte du contexte économique, social et démographique local, le développement de la culture doit s'emparer de ces enjeux et proposer un projet qui répond aux besoins du territoire et de ses habitants tout en s'appuyant sur les ressources existantes et des partenariats thématiques, sociaux, éducatifs :

- Donner une priorité aux publics jeunes qui, sur leur lieu d'habitation, doivent pouvoir accéder à la vie culturelle et artistique, rencontrer les professionnel.les de la création et approcher son aspect sensible par leurs propres pratiques artistiques. Ici, la politique de l'Education Artistique et Culturelle doit pleinement trouver son application aussi bien au sein des équipements municipaux que dans l'accompagnement d'autres porteurs de projets de ce type ;
- Repenser l'action culturelle des équipements municipaux en conjuguant les priorités en termes de publics et de cohérence d'actions proposées dans l'esprit de proximité et d'utilité sociale ;

- Soutenir les opérateurs culturels capables de mener des projets artistiques et culturels en direction des publics jeunes ;
- Consolider et développer des partenariats avec les structures culturelles, éducatives et sociales du territoire et œuvrant au cœur de celui-ci afin d'étendre les champs d'actions et d'embrasser le public le plus large possible par des initiatives cohérentes et porteuses de sens.

Public jeune : une priorité, une ressource, une inspiration

La ville de Saint-Gaudens possède de nombreux équipements scolaires : 8 écoles (dont 1 privée), 3 collèges (2 publics et 1 privé), 4 lycées (1 général, 1 professionnel, 1 agricole, 1 - privé – hôtelier). Cette concentration permet d'accueillir plus de 3700 élèves de la commune et de son bassin de vie. Le Campus Connecté leur offre également la possibilité de poursuivre les études en postbac en assurant soutien et appui méthodologiques.

Cependant, nombre d'enfants et de jeunes du Comminges proviennent des familles socialement fragiles s'excluant du champ d'action culturelle. Le travail des services culturels et plus largement de tous les acteurs de la culture doit intégrer ce contexte afin de permettre à tous et à toutes de vivre les pratiques artistiques et culturelles tout en en étant destinataires et acteurs. Les priorités de développement de la culture se déploieront autour de l'Education Artistique et Culturelle dont de nombreuses actions sont déjà portées sur le territoire par différents acteurs qui construisent des propositions alliant apports en connaissance, rencontre avec les professionnels de la création et pratiques artistiques. Un diagnostic sera effectué afin de comptabiliser le nombre de projets EAC et d'enfants bénéficiant d'au moins une proposition dans l'année scolaire pour permettre cette découverte sensible en convoquant tous les champs de la création.

A différents niveaux, les équipements culturels municipaux porteront une attention particulière aux publics jeunes, qu'il s'agisse de la programmation du théâtre Jean-Marmignon, de la préférence d'accueil en résidence des compagnies travaillant les propositions en direction de ces publics (cf. le chapitre Pôle spectacle vivant) ou des actions de médiation du musée Arts&Figures des Pyrénées centrales et de sa volonté de devenir le « musée accueillant » (cf. le chapitre sur le musée).

Actions en développement depuis 2022

Musée

- Rédaction et diffusion de l'offre éducative : permanente et en lien avec les expositions temporaires et événements particuliers (La classe, l'œuvre...) / Ateliers de médiation lors des vacances scolaires,
- Virtuacité : participation avec d'autres acteurs du territoire à la semaine de la médiation numérique alliant pédagogie, découverte du digital et du patrimoine de la ville,
- Semaine Nationale de la Petite Enfance : en partenariat avec la Communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges, la Chapelle Saint-Jacques – Centre d'art contemporain, les RPE…
- Parcours Laïc et Citoyen pour les collégiens en cours de construction,
- Campus Connecté : travail actuellement en cours sur la création d'un fascicule d'accompagnement de la prochaine exposition temporaire,
- Silhouettes familières : projet EAC autour du patrimoine bâti de la ville, en cours.
-

Théâtre

- Structuration de la programmation : une date public jeune par mois depuis la saison 2023-2024,
- Mise à disposition du lieu pour des restitutions de projets EAC (Théâ, Eloquence avec la MD31, Cœur sur son 31…)
- Mise en lien entre porteurs de projets EAC et établissements scolaires (Histoire en mouvement avec la compagnie Dans6T et le lycée professionnel agricole...).

Axes de développement culturel

AXE 1 : Le musée Arts&Figures des Pyrénées centrales : structuré et « accueillant »
Si le musée municipal Arts&Figures des Pyrénées centrales a connu une histoire récente mouvementée (fermeture de 2009 à 2018), il doit aujourd'hui renaître et devenir un acteur culturel et social avec un positionnement en tant que structure de proximité, utile à son territoire, consciente des enjeux sociaux et sociétaux et capable, dans son domaine, d'y apporter une réponse.
Fermé entre 2009 et 2018, le musée a rouvert après les travaux de rénovation. Pour autant, en manque de moyens humains et de compétences, il peine à se relever de cette fermeture qui a grandement favorisé son effacement du paysage culturel.
Les avancées sont toutefois à constater. Une réflexion autour de la politique des expositions temporaires est enclenchée qui privilégie les partenariats, les ressources du territoire à explorer et à inviter. De même, le travail sur les collections est actuellement en cours autour du récolement décennal qui permet d'une part de faire le constat d'état des collections, et d'autre part de penser leur transfert, actuellement à plus de 100 km, dans un lieu situé à Saint-Gaudens même. Un élément positif depuis le recrutement d'une médiatrice qualifiée est le développement d'actions pédagogiques en direction des publics scolaires et de partenariats culturels et sociaux.
Aujourd'hui, l'action du musée doit s'articuler autour des objectifs structurants suivants :

Par ailleurs, la gratuité d'entrée universelle au musée vient d'être votée et sera effective à partir de la réouverture du musée en avril 2024.

AXE 2 : Création, diffusion, rénovation : le pôle du spectacle vivant… vivant
Les enjeux de la création vivante et libre, du développement culturel en lien avec le territoire et de l'éducation artistique et culturelle doivent être au cœur des préoccupations du service culturel de la ville qui a la formidable opportunité de posséder deux équipements dédiés au spectacle vivant : le théâtre Jean-Marmignon et les haras.
Le théâtre a aujourd'hui son public et une programmation qui s'articule autour des pièces classiques, de la création contemporaine et du volet, émergent, jeune public. Les haras, lieu de résidence et de création, accueillent certes des compagnies mais leur présence passe le plus souvent inaperçue et sans relation aucune ni avec le théâtre municipal, ni avec le public.
Or, il est indispensable d'articuler ces équipements dans une synergie partagée et le travail à mener doit se faire en commun, aussi bien pour des raisons de cohérence d'actions proposées que de fonctionnement quotidien. Lieux de diffusion et de création, le théâtre et les haras doivent assumer leurs fonctions et devenir des lieux de découverte, de co-construction de projets culturels dans une volonté assumée d'être des équipements de proximité.

AXE 3 : *Danse… et*, partout, beaucoup !
Riche de son tissu associatif, la ville de Saint-Gaudens a une belle particularité de voir agir sur son territoire quatre écoles de danse associatives ce qui, *au prorata* de la population, présente une donnée étonnante et très intéressante en termes d'axe de développement de projets culturels.
«.. Par l'expression personnelle, la danse permet de se diriger à la rencontre de l'autre pour communiquer ses sentiments, partager ses émotions. » Jacqueline Robinson
Pratiquée souvent en groupe, la danse peut être un puissant vecteur de sociabilisation et d'émancipation en tant qu'elle permet, en plus de sa composante sensible et artistique, de gagner en estime de soi et en assurance. Pourtant le constat encore prégnant aujourd'hui l'assigne à une pratique de filles qui sont, il est vrai, souvent bien plus nombreuses dans les salles de cours. Entre pratique sociale et physique salutaire et enjeux abordés (parité hommes/femmes, mixité, accessibilité, inclusivité...), la danse est une pratique artistique capable d'infuser le territoire dans un souci d'intégration, d'équité et d'épanouissement des participants.es.
Création d'un festival - *Danse… et*
Point d'orgue de la politique de soutien à la création et à la diffusion, un événement mêlant différents publics, à construire avec les ressources du territoire (établissements scolaires, écoles de danse, acteurs culturels…), le festival *Danse… et* sera attentif aux formes hybrides entre danse et autres disciplines artistiques dans une volonté assumée de montrer une grande diversité d'écritures chorégraphiques et de figures plastiques inventées : danse et cirque, danse et littérature, danse et arts visuels… Attentif à la rencontre avec les publics, dont ceux qu'on qualifie *a priori* d'éloignés, ce festival pensera les formes artistiques, les lieux de rencontres et les actions éducatives dans un souci d'inclusivité et de partage.

Ce projet est détaillé dans les fiches actions suivantes :

- Le musée Arts&Figures des Pyrénées centrales : structuré et « accueillant »,
- Création, diffusion, rénovation : le pôle du spectacle vivant… vivant,
- Danse… et, partout, beaucoup !

C- La pratique et les équipements sportifs

Saint-Gaudens est reconnue « ville active et sportive » avec plus de 300 associations intervenant dans les champs du sport, de la culture et des loisirs, des équipements municipaux nombreux et de grande qualité :

- Gymnases,
- Complexe aqualudique,
- Terrains de football,
- Terrains de rugby permettant la pratique du rugby à XIII comme à XV,
- Complexe de tennis en terra battue, cours extérieurs et couverts, terrain de padel,
- Murs d'escalade,
- Gymnase dédié à la pratique du basket,
- Dojo,
- …

Le sport est également mis à l'honneur dans un nombre important d'événements d'envergure régionale, nationale ou internationale, comme par exemple le tournoi de tennis féminin.

La pratique du sport est le socle d'un certain nombre d'actions de sensibilisation et de médiation soutenues dans le cadre de la politique de la ville, le sport étant considéré comme vecteur d'émancipation et d'éveil.

Dans le cadre de son plan d'investissement annuel, la ville flèche des crédits importants pour la création ou la rénovation d'équipements sportifs.

Les associations font l'objet d'accompagnements financiers réguliers. Elles sont également soutenues par la mise à disposition gratuite d'équipements adaptés.

La ville soutient également la pratique sportive et culturelle des familles en offrant à tous les jeunes saint-gaudinois un chèque activité jeunes :
Les objectifs :
C'est un dispositif mis en place par la commune de Saint-Gaudens, qui repose avant tout sur le principe d'égalité des bénéficiaires et sur une volonté politique de la commune de Saint-Gaudens : permettre à tous les jeunes qui résident à Saint-Gaudens, d'accéder en autonomie, aux sports, loisirs et/ou à la culture.
Le CAJ, d'un montant de 80 €, constitue un moyen de paiement par le bénéficiaire (le jeune), de diverses prestations offertes par les partenaires du dispositif CAJ.
Les chèques sont utilisables auprès de ses partenaires pour payer une licence, une cotisation ou toute autre prestation. Les CAJ ne sont plus utilisables pour le règlement des entrées au complexe aqualudique.
Ce dispositif est entièrement financé par la ville.

<u>Le projet de Sède</u>
Parmi les projets à faire émerger : le complexe sportif de Sède doit faire l'objet d'un travail de structuration de l'offre. On y trouve déjà des équipements sportifs (complexe de football, piste d'athlétisme, 2 pump-tracks), un parcours sportif.
Des associations utilisent également le lac pour leur pratique sportive : l'association de pêche, le club de plongée, le club de kayak.
Pour valoriser ce lieu, il faut monter un projet d'aménagement global du lac, qui pourra faire l'objet d'une fiche action ultérieurement.

<u>Le pôle associatif avenue de l'Isle</u>
La ville est propriétaire d'un grand bâtiment (ancien centre commercial), partiellement aménagé pour accueillir 3 associations : club de tir à l'arc, club d'escalade, club de gymnastique.

Ce bâtiment n'est pas exploité dans toute sa capacité. Il doit également faire l'objet d'un projet ambitieux de réhabilitation pour devenir un véritable pôle multi-activités municipal.

VI- Les axes transversaux

A- La lutte contre le réchauffement climatique

Les thématiques liées à la lutte contre le réchauffement climatique et l'adaptation à ce changement sont travaillées de manière partenariale et font partie du projet de territoire : le Pays Comminges Pyrénées est engagé, avec les intercommunalités, dans un Plan Climat Air Energie Territorial avec 3 thématiques cibles :

- L'engagement du territoire pour un habitat et une mobilité durables
- Le développement des filières énergies renouvelables à fort potentiel
- Le territoire résistant face au changement climatique

Chaque intercommunalité décline ces thématiques au travers d'un plan d'actions spécifique.

La ville est pleinement concernée par les thématiques liées à l'adaptation au changement climatique et intègre ce sujet dans chaque projet.
Tous les projets de la ville intègrent un volet rénovation énergétique avec remplacement des modes de chauffage les plus énergivores, isolation des murs et des plafonds. L'implantation de panneaux photovoltaïques est prévue hors des zones de protection du patrimoine.
La ville favorise les projets privés allant en ce sens par l'autorisation d'occupation du domaine public pour les propriétaires réalisant des isolations par l'extérieur empiétant sur le domaine public, avec une tarification très incitative.

Elle subventionne également, dans le cadre de l'OPAH-RU, les rénovations énergétiques en complément des aides de l'Etat.

La végétalisation des espaces et des bâtiments publics est un principe intégré dans chaque projet en terme de transition écologique et énergétique, la renaturation quand cela est possible, l'humanisation des espaces publics pour en faire des lieux de vie et de rencontre des habitants.

La Commune engage un travail de réflexion et de structuration sur le devenir et la transformation des chaleurs fatales et des impacts de l'empreinte carbone des industries saint-gaudinoise. Les futurs travaux d'urbanisation questionneront ces problématiques.

La question des déplacements est également au cœur du travail initié : la ville développe les modes de déplacement alternatifs et incite les habitants à laisser la voiture personnelle au profit des modes de déplacement doux.

Ces questions se traduisent de manière opérationnelle dans chaque geste, atelier, programme, projet.

On pourra citer par exemple :
La transition écologique et l'enjeu social : le travail en transversalité au centre social en intégrant une sensibilisation au tri dans les ateliers, dont les ateliers cuisine, les ateliers créatifs : récup et réemploi et dans la politique de gestion des déchets.
La communauté de communes, qui a repris la compétence déchets à son compte depuis le 1er janvier 2024 mène une politique de gestion des déchets avec des actions de sensibilisation pour les enfants/jeunes, les particuliers et les professionnels.

B- L’égalité hommes / femmes et la lutte contre les discriminations

Le travail sur le vivre ensemble, la question de la religion et des comportements, l’ouverture culturelle, l’égalité hommes-femmes/enfants garçons et filles est travaillé par nombre de partenaires du territoire.
Le travail est en cours mais mérite d’être intensifié.

Pour ce faire, la ville peut s’appuyer sur un tissu associatif riche et impliqué.

Dans les axes d’amélioration de ces actions, il est souhaitable de faire réfléchir les associations entre elles : plusieurs travaillent des enjeux communs, avec des publics identiques. Pourquoi pas les faire se rencontrer et ébaucher des actions communes ?

SIGNATAIRES

Jean-Yves DUCLOS – maire de Saint-Gaudens

Magali GASTO OUSTRIC– Présidente de la Communauté de communes Cœur Coteaux Comminges

Pierre-André DURAND – Préfet de Région

Carole DELGA – présidente de la région Occitanie

Sébastien VINCINI – Président du Conseil Départemental de Haute-Garonne

François ARCANGELI – Président du PETR Pays Comminges Pyrénées

Patrick MARTINEZ, directeur régional Occitanie de la Banque des Territoires de la Caisse des dépôts et consignations.

Christophe AMUNZATEGUY - Procureur de la République

Annick SENAT – Directrice Territoriale France Travail Haute-Garonne

Sabine GEIL-GOMEZ – Présidente Mission Locale de Haute-Garonne

Jean-Charles PITEAU - Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Garonne

Lucien AMOROS - Président de la Chambre des Métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne

Patrick PIEDRAFITA - Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Garonne

Jean-Michel FABRE – Président OPH31

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : contributions des partenaires

Annexe 2 : périmètre

Annexe 3 : projet de ville

Annexe 4 : les fiches actions

Annexe 5 : propositions des habitants pour le budget participatif : années 2023 et 2024

Annexe 6 : questionnaire habitants + résultats

Annexe 7 : profil d'activités CCI

Annexe 8 : annexe Chambre des Métiers

Annexe 9 : éléments France Travail

ANNEXE 1
CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

- La Banque des Territoires – Caisse des Dépôts et Consignations
- La Région Occitanie
- Le Conseil Départemental de Haute-Garonne
- La mission locale

Engagements de la Banque des Territoires en faveur des Contratsde Ville

Pour cette nouvelle génération de Contrats de ville, Engagements Quartiers 2030, la Banque des Territoires accompagne les collectivités pour mettre en œuvre leurs projets de territoire dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville, et plus particulièrement autour de deux priorités stratégiques, la transformation écologique et la cohésion sociale et territoriale, en vue :

- D'accélérer le verdissement des quartiers : atténuation du changement climatique (rénovation thermique des bâtiments, et notamment les écoles, déploiement de réseaux de chaleur, décarbonation de la mobilité, etc.) et adaptation des quartiers au changement climatique (renforcement de la na- ture en ville, lutte contre les îlots de chaleur, aménagements urbains, etc.) ;
- De favoriser l'investissement dans les projets renforçant le développement économique, l'attractivité des quartiers et les équipements nécessaires aux habitants ;
- De soutenir l'entrepreneuriat via le programme « Entrepreneuriat Quartiers 2030 » porté par Bpifrance

Pour ce faire, la Banque des Territoires déploie son offre globale, mais aussi des programmes ou interventions dédiées, prévus notamment dans le cadre de la Convention d'objectifs signée avec l'Etat relative aux quar- tiers prioritaires de la Politique de la ville. Il s'agit notamment :

- De crédits d'ingénierie pour co-financer l'ingénierie de projets urbains dans le cadre du NPNRU et pour accompagner des projets de développement économique, de cohésion sociale ainsi que des interventions sur l'habitat privé dégradé ;
- De fonds propres pour investir dans des projets visant au développement de l'attractivité des quartiers et à la cohésion sociale ;
- De prêts de long terme pour financer les projets dans les quartiers, aux côtés des bailleurs sociaux mais aussi pour la réalisation d'équipements avec les collectivités et avec des porteurs de projet privés.

La Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts veillera également à ce que l'ensemble de ses dispositifs de droit commun bénéficient aux quartiers prioritaires de la Politique de la ville (foncières de redynamisation,investissements pour la mobilité durable, France Services ...).

Pour chaque sollicitation financière (prêt, ingénierie, investissement), l'accompagnement de la Caisse des Dépôts sera subordonné aux critères d'éligibilité de son cadre d'intervention ainsi qu'à l'accord préalable deses organes décisionnels compétents.

Contribution Région Occitanie aux contrats de ville « Engagements Quartiers 2030 »

La Région Occitanie réaffirme son soutien plein et entier aux territoires en politique de la Ville. Le contrat de ville constitue à ce titre le cadre de référence de l'action régionale pour les quartiers.

Déjà signataire de la précédente génération de contrats de ville, la Région Occitanie mène, depuis 2016, une politique volontariste pour les quartiers, action qui s'est encore renforcée à partir de 2021 avec la création d'une Vice-Présidence dédiée au sein de l'Exécutif régional ainsi que la désignation d'élus référents en charge du suivi des contrats de ville.

L'action régionale pour ces quartiers répond aux enjeux de justice sociale et territoriale dans le cadre d'une Région plus inclusive et dans le respect des principes fondamentaux et des valeurs de la République, notamment la laïcité et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Elle prend également en compte la promotion de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et l'accès aux droits fondamentaux pour les personnes en situation de handicap.

Elle renforce la priorité donnée aux quartiers dans l'ensemble des politiques régionales en articulation avec le Pacte Vert lancé en novembre 2020 pour répondre à l'urgence climatique et le Plan Habitat Durable adopté lors de l'AP du 14 décembre 2023 dans une démarche volontaire de construction d'un territoire plus inclusif et plus solidaire en permettant à tout un chacun, en milieu rural et en milieu urbain, quel que soit son degré d'autonomie, quel que soit son âge, quel que soit son genre, quelle que soit son origine, de se projeter dans une vie où l'égalité des chances est une réalité.

La Région agit d'abord et avant tout dans le cadre des compétences et politiques régionales.

AGIR POUR L'EDUCATION ET L'ORIENTATION DES JEUNES

Afin de lutter contre les déterminismes sociaux et territoriaux, le Plan Jeunesses 2023-2028 met en place des mesures visant à accompagner les jeunes collégien.ne.s, lycéen.ne.s, étudiant.e.s, élèves des Ecoles Régionales de la Deuxième Chance, jeunes suivi.e.s en Missions Locales, ap- prenti.e.s, jeunes demandeurs d'emplois ou salariés, dans l'ensemble de leur parcours en termes d'éducation, d'orientation, mobilité, santé, logement, loisirs… :

L'action ciblée sur les quartiers doit permettre de mettre en synergie les politiques publiques en matière d'orientation scolaire, d'accès à la formation et à l'emploi, et l'action structurante des associations œuvrant au quotidien dans ces quartiers afin de faciliter le choix et la mise en œuvre des projets professionnels de chacun.

Ainsi, dans le cadre des priorités fixées dans le Plan Jeunesses régional 2023-2028 et en lien avec le service Public Régional de l'Orientation (SPRO), la présence régionale est renforcée no- tamment avec des actions à destination des jeunes telles que :

- La mobilisation des Maisons de l'Orientation (dont l'une des trois est implantée au cœur d'un QPV toulousain) et des Maisons de l'Orientation Mobile qui circulent sur l'ensemble du territoire régional, pour aller vers les jeunes qui ont le plus besoin d'accéder à l'infor- mation sur les métiers, et au conseil sur leur orientation. Ces Maisons de l'Orientation Mobile se déplacent prioritairement dans les QPV de la région Occitanie,

- Les informations spécifiques sur l'accès aux stages avec la plateforme Id Stages,

- L'accompagnement spécifique dans le cadre de l'Appel à projet annuel « *Et pourquoi Pas ?* » : projets proposés par les lycées autour de l'égalité des chances et de la lutte contre les déterminismes sociaux pour favoriser l'accès des élèves vers le supérieur,

- La participation active aux Cités Educatives développées sur le territoire régional, en lien avec le Service Public Régional de l'Orientation (SPRO),

- Les informations spécifiques sur le Revenu Ecologique Jeunes qui permet aux jeunes de- mandeurs d'emploi de se lancer dans une formation verte ou d'être accompagnés sur unprojet de création d'entreprise.

FAVORISER L'ACCES A LA FORMATION ET A L'EMPLOI

La Région accompagne le développement de l'entrepreneuriat dans les quartiers « engagement 2030 », en application de la Stratégie Régionale pour l'Emploi, la Souveraineté et la Transformation écologique (SRESTE) 2022-2028. En tant que pilote de cette politique qui est une priorité, la Région est engagée depuis de nombreuses années en faveur de la création, la reprise et la transmission d'entreprises sur l'ensemble du territoire. Avec un Appel à Projet dédié à l'entrepreneuriat dans les quartiers, elle agit pour lever les freins et proposer une offre combinant accompagnement tout au long du parcours de création ou de reprise et financement.

La Région mobilise également les dispositifs de formation du Plan Régional de Formation ainsi qu'une offre de service dédiée, en lien avec le Service public Régional de l'Orientation (SPRO) pour :

- La formation des publics à travers le Plan Régional de Formation 23/26 :
  - Les dispositifs pré-qualifiants : les Ecoles de la Deuxième Chance (E2C), le dispositifLectio - Lutte contre l'illettrisme et le dispositif Projet Pro,
  - L'offre qualifiante : deux programmes de formations sont mobilisés pour assurer la professionnalisation des demandeurs d'emploi dans l'objectif de l'accès à l'emploi : Compétence + et parcours Qualifiant. En outre, l'offre de formation des 23 Ecoles Régionales du Numérique qui maillent le territoire d'Occitanie s'adresse particulière- ment aux habitants des quartiers prioritaires.

- L'offre de services dédiés :
  - L'accompagnement des acteurs sur la sensibilisation et le repérage des personnes en situation d'illettrisme grâce à l'action des Centres Ressources Illettrisme (CRIA),
  - La lutte contre le décrochage scolaire au travers de l'animation régionale des Plateformes de Soutien Au Décrochage (PSAD) qui regroupent les autorités académiques et les acteurs locaux de l'orientation et de l'insertion des jeunes (CIO), Missions de Lutte Contre le Décrochage Scolaire (MLDS),
  - Mon Parcours Formation Métiers : un métier près de chez moi et qui me plait ![1],
  - Innov'emploi expérimentation : accompagnement à l'emploi en direction des jeunes diplômés domiciliés dans les quartiers politiques de la ville, actions de repérage et de mobilisation des publics...

De plus, la Région Occitanie intervient dans le cadre du schéma régional des formations sanitaires et en travail social 2023-2028 qui doit permettre de relever les défis du secteur, mieux orienter, mieux former les professionnels de demain, au plus près des besoins en emploi et des apprenants.

[1] https://www.laregion.fr/pfm

La territorialisation de l'offre de formation sanitaire et sociale est présente dans la majorité des contrats de ville.
Par ailleurs, la Région est fortement mobilisée sur des opérations structurantes de relocalisation et réhabilitation d'organismes de formation en santé dans les quartiers prioritaires.

Enfin, la Région agit au plus près des territoires et des quartiers via :

- Des opérations dans le cadre du Pacte Régional pour l'Embauche, l'organisation de Salons TAF et ID Métiers,

- La participation de la Région aux Pactes Plein Emploi (services territorialisés de la Direction Entreprises, Emplois, Partenariats économique au sein des Maisons de Ma Région),

- L'action des Maisons de l'Orientation et des Maisons de l'Orientation Mobile qui s'adressent également à un public adulte demandeur d'emploi ou salarié.

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

La Région intervient également dans le cadre de ses politiques volontaristes contribuant au lien social, culturel et sportif dans les territoires avec une attention particulière pour l'égalité des droits et des chances, au travers :

- Des aides apportées aux acteurs et associations culturels et sportifs de proximité : aide aux festivals, diffusion culturelle de proximité, langue et culture régionale, acquisition de petits matériels via le dispositif « Club, Occitanie Sport pour Tous », dispositif « Club, Occitanie, Ambassadeur Sport »
- De l'Appel à projet pour un territoire Occitanie plus inclusif et solidaire,
- De dispositifs à destination des jeunes : Jeunes Ambassadeurs des Droits de l'Egalité, Concours Régional Discrimétrages, Premiers Départs en vacances, Sac Ados, Appels à Projets Génération Egalité, Génération santé, Santé mentale et Bien-être,
- Du soutien à l'éducation, à l'environnement et au développement durable, …

En complément de ces interventions de droit commun, la Région mobilise un dispositif de soutien spécifique au tissu associatif de ces quartiers[2], essentiel à la vie citoyenne et au lien social, avec une attention particulière aux initiatives permettant de renforcer la médiation dans ces quartiers auprès des publics jeunes et des apprenants.
Afin d'accompagner les acteurs des quartiers populaires dans la lutte contre le racisme, la Région met à leur disposition « la plateforme de lutte contre le racisme et l'antisémitisme » destinée aux professionnels, formateurs, éducateurs, animateurs.

AMELIORER LE CADRE DE VIE

La Région intervient dans le cadre des Contrats Territoriaux Occitanie et de leurs Programmes Opérationnels annuels, y compris avec les Fonds européens. Elle est notamment attentive aux besoins de création/adaptation/modernisation des équipements des quartiers.

Dans ce cadre, elle mobilise l'ensemble de ses politiques régionales de droit commun en investissement ce qui se traduit notamment par des politiques/dispositifs adaptés aux besoins des

[2] Toutes les informations sur les aides de la Région aux associations sont sur le portail dédié :

https://www.laregion.fr/-Des-solutions-pour-vos-projets-

quartiers[3] : dispositifs Vitalité des territoires, construction ou rénovation des installations sportives, d'équipements culturels, construction de Maisons ou Centres de Santé, équipements touristiques, Pass Commerce de Proximité, dispositif friches, …

La Région sera particulièrement vigilante avec ses partenaires et pourra conditionner ses aides au respect de la concertation des habitants et des associations locales dans la définition et la mise en œuvre des choix et des programmes d'actions et des projets d'investissements qui en découlent pour mieux habiter et vivre dans les quartiers prioritaires.

Concernant les opérations de renouvellement urbain, elle sera attentive aux politiques de relogement à la qualité architecturale et environnementale des nouveaux programmes.

En lien avec les orientations validées dans le cadre du Plan Habitat Durable, en matière de logement, la Région intervient prioritairement :

- Pour accompagner, dans les centres dégradés anciens des petites villes, les communes dans le développement de leur offre de Logement communal locatif à vocation sociale (hors métropoles et communes de plus de 5000 habitants),
- En faveur de la Reconstitution de l'Offre de Logements Locatifs Sociaux (ROLLS) dans le cadre des conventions ANRU. Les engagements prévisionnels en investissement pris dans le cadre des Conventions NPNRU sont en effet confirmés mais peuvent le cas échéant être révisés, soit sur demande des territoires soit sur proposition de la Région, en accord avec les partenaires, pour tenir compte de l'évolution du contexte et des projets.

Alors que les habitants des quartiers populaires sont en première ligne face à la précarité énergétique mais aussi sur le front du réchauffement climatique, la Région est particulièrement attentive à la rénovation énergétique des logements dans ces quartiers, à celles des équipements publics, mais aussi à la lutte contre les îlots de chaleur au travers de son dispositifs « désimperméabilisation/renaturation des espaces publics et des cours d'école ».

DEVELOPPER L'OFFRE DE MOBILITE

La Région Occitanie est cheffe de file de la politique des mobilités sur son territoire. Elle a créé liO le service régional de transport public regroupant le train, le car, le transport à la demande, le transport scolaire et les mobilités douces et actives.

La Région considère que les mobilités douces, les transports alternatifs et le désenclavement des quartiers sont des enjeux prioritaires de la politique régionale des mobilités et elle incitera/encouragera les autres Autorités Organisatrices (mobilité urbaine / métropoles, agglomérations, …) à en faire de même.

D'ores et déjà, afin d'encourager les mobilités douces des jeunes d'Occitanie et des quartiers prioritaires, elle offre aux 12-26 ans la gratuité par l'usage à bord des trains et des cars via le dispositif « +=0 ».

En application de la loi d'Orientation des Mobilités régionales (LOM), la Région en partenariat avec les acteurs de la mobilité établit un plan d'action pour définir les conditions de conseil et

[3] L'ensemble des aides que la Région peut apporter sur les territoires pour accompagner des projets plus vertueux, sobres permettant d'accélérer la transition écologique et sociale est regroupée dans un guide régional des dispositifs en faveur des territoires disponible via le lien internet :

https://www.laregion.fr/La-Region-aux-cotes-des-territoires

d'accompagnement individualisé à la mobilité des personnes en situation de vulnérabilité économique et de handicap ou dont la mobilité est réduite. Ce plan aura deux vocations : définir les conditions de conseil et accompagnement individualisé à la mobilité et prévoir des actions concrètes de mobilité pour favoriser le retour à l'emploi.

MOBILISER LES FONDS EUROPEENS

En tant qu'autorité de gestion, la Région Occitanie sera attentive à la mobilisation des fonds européens en soutien des projets et initiatives des quartiers populaires dans le cadre du programme opérationnel FEDER-FSE+ 2021/2027, sous réserve des règles spécifiques d'éligibilité et du respect de la maquette financière.

Le programme opérationnel FEDER/FSE+ vise à réduire les déséquilibres territoriaux et sociaux autour de 5 priorités dont la relance économique, l'urgence climatique, la formation et l'emploi…

Ainsi, la priorité 5 vise à promouvoir un rééquilibrage territorial et à offrir les mêmes opportunités à tous. Certaines actions sont spécifiquement dédiées aux habitants des QPV comme la création ou la réhabilitation d'espaces de vie urbains (places, squares, parcs etc…) et d'espaces sportifs et de loisirs de proximité (stades, espaces de jeux, salles ou terrains de sports, piscine, etc…).

Les autres priorités peuvent être également mobilisées comme par exemple les mobilités douces : l'aménagement d'infrastructures et de liaisons cyclables en site propre et sécurisées, les équipements et services favorisant le développement des modes de transports actifs dans les gares et haltes du réseau de transport public régional (stationnement vélo, bornes de service…).

Par ailleurs, le Fonds Social Européen intervient directement en soutien des actions de formation, d'inclusion et en faveur de l'emploi.

Contribution Département Haute-Garonne aux QPV

Cadre d'intervention du Conseil départemental dans les QPV de Haute-Garonne

Le Conseil départemental dans le cadre de son rôle de chef de file en matière d'action sociale accompagne au quotidien et en proximité, au sein des quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville, les publics vers le droit commun en mobilisant ses services et ses ressources afin de garantir la même qualité de service aux usagers que dans le reste du département. Cette ligne de conduite, fondée notamment sur la notion d'accès aux droits, se traduit par un renforcement de l'intervention du Conseil départemental à travers :

- 4 Direction Territoriale des Solidarités (DTS) : la DTS de Toulouse pour l'ensemble des QPV de la commune, la DTS Nord Toulousain pour les QPV de Colomiers et Blagnac, la DTS Sud Toulousain pour le QPV de Vivier Le Maçon et enfin la DTS de Comminges Pyrénées pour le QPV de Saint-Gaudens ;
- 15 Maisons Des Solidarités (MDS), clés de voûte opérationnelles, couvrent l'ensemble des QPV de Haute-Garonne.

Les objectifs de son intervention :

- La réduction des inégalités sociales et territoriales afin de favoriser la cohésion sociale ;
- Le déploiement de politiques publiques et des interventions en faveur de la protection de l'enfance, des PAPH, de l'insertion, du logement, de l'éducation, des jeunesses, de la santé ou encore de l'accès à la culture et aux sports ;
- La coordination des politiques publiques d'action sociale et médico-sociale, à tous les âges de la vie, pour assurer une approche globale, cohérente et partenariale du développement des quartiers prioritaires ;
- La participation citoyenne en encourageant la participation des habitants à la vie démocratique locale, en favorisant le dialogue et la concertation afin de mieux comprendre leurs besoins et attentes ;
- Le développement harmonieux et équilibré de ces territoires pour favoriser l'inclusion sociale.

L'intervention du Département en QPV se traduit par :

- Un accueil inconditionnel de proximité en MDS ;
- Le déploiement d'actions de prévention ;
- La mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement vers l'accès aux droits ;
- La poursuite du programme de mixité sociale dans les collèges ;
- Une participation au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain ; · Une implication dans les actions partenariales co-construites et/ou les dispositifs spécifiques à l'instar des Cités éducatives entre autres ;
- Une volonté d'implication dans le champ de la bifurcation écologique.

Les actions et mesures déployées par le Département chercheront ainsi à répondre aux besoins spécifiques des QPV afin de contribuer à leur développement, en partenariat avec les autres partenaires du contrat de ville et les habitants en tant qu'experts de leur quartier. Les actions se déploieront en fonction des besoins repérées et en partenariat dans un objectif de cumul des forces. La participation du Cd31 aux actions des partenaires s'appréciera dans le dialogue et dans l'intérêt des habitants.

Pour se faire, toutes les directions du Conseil Départemental sont amenées à considérer l'engagement de l'institution en faveur des habitants des QPV.

Un soutien au secteur associatif

Les contrats de ville n'induisent pas une contractualisation financière.
Les demandes de financements des associations seront examinées, au cas par cas, par les directions thématiques dans le cadre des compétences et orientations stratégiques du Conseil départemental.

Engagements de la mission locale Haute-Garonne

La Mission Locale Haute Garonne propose un accompagnement des jeunes en insertion de 16 à 25 ans individualisé, souple ou renforcé, prenant en compte l'ensemble des problématiques qui pourraient constituer un frein dans les démarches d'insertion et d'autonomie : mobilité, logement, ressources, formation, emploi, accès aux droits, santé, parrainage, soutien financier … en s'appuyant sur une équipe de conseil-lers en insertion qui mobilise une offre de service dédiée, qui s'appuie sur un réseau pluridisciplinaire de professionnels, sur des partenariats avec les entreprises, les collectivités, les acteurs associatifs et institutionnels territoriaux.

La Mission Locale souhaite s'inscrire dans une démarche de fort ancrage territorial, et en complémenta- rité d'intervention avec les acteurs partenaires pour construire et adapter les réponses d'accompagne- ment au plus près des besoins et des demandes des jeunes relevant de la géographie du contrat de ville.

L'intervention de la Mission Locale Haute Garonne dans le présent contrat de ville ciblera notamment les axes suivants :

- **Renforcer le lien avec les acteurs économiques du territoire pour favoriser le recrutement de personnes issues des quartiers prioritaires.**

- La Mission Locale mettra à disposition des jeunes résidant dans les quartiers prioritaires son réseau de parrainage constitué de salariés ou de dirigeants d'entreprises locales, de collectivités et de personnes retraitées engagées.
- La Mission Locale mettra à disposition son offre de service de Préparation en amont des candidats (comportement, codes, remise à niveau scolaire, etc.) à la culture de l'entreprise
- La Mission Locale contribuera à la promotion des mesures emplois (emplois francs, contrats d'insertion, contrats en alternance, etc.) auprès des acteurs économiques dans l'objectif d'accroitre la part des habitants des quartiers de la géographie prioritaires
- La Mission Locale contribuera aux événements et aux actions innovantes organisés en faveur de l'accès à l'emploi des publics jeunes
- La Mission Locale contribuera aux actions de lutte contre les discriminations en mettant à disposition des outils rapprochant les jeunes et les employeurs

- **Favoriser l'emploi en agissant sur les freins / Encourager les actions visant à aller vers ce public et à les remobiliser dans leur recherche d'emploi et leur parcours d'insertion**

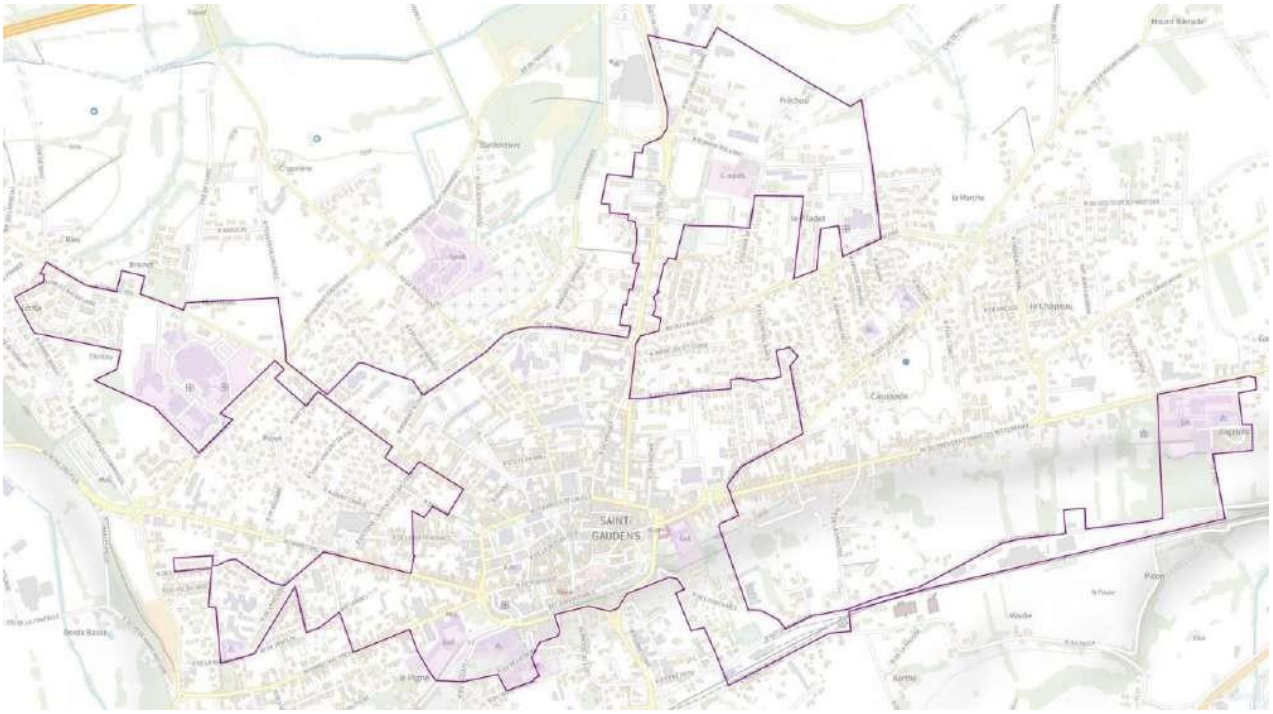
- La Mission Locale mobilisera son offre de service, Lucky Bus et REMOJEUNES (REpérer et MObiliser les JEUNES) et en particulier la cellule locale qu'elle anime constituée du réseau des partenaires locaux, dans l'objectif de faciliter le repérage et la mobilisation de l'offre de service partenariale visant à remobiliser les jeunes de la géographie prioritaire

Par ailleurs la Mission Locale pourra mettre à la disposition des acteurs son diagnostic socioéconomique de la jeunesse ainsi que son expertise en ingénierie sur ces sujets.

Enfin la mission locale Haute Garonne s'engage à participer aux diverses instances de pilotage, technique et groupes de travail pour contribuer à la mise en œuvre d'actions en faveur de l'enjeu de l'emploi et de l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans relevant du contrat de ville.

ANNEXE 2

LE PERIMETRE

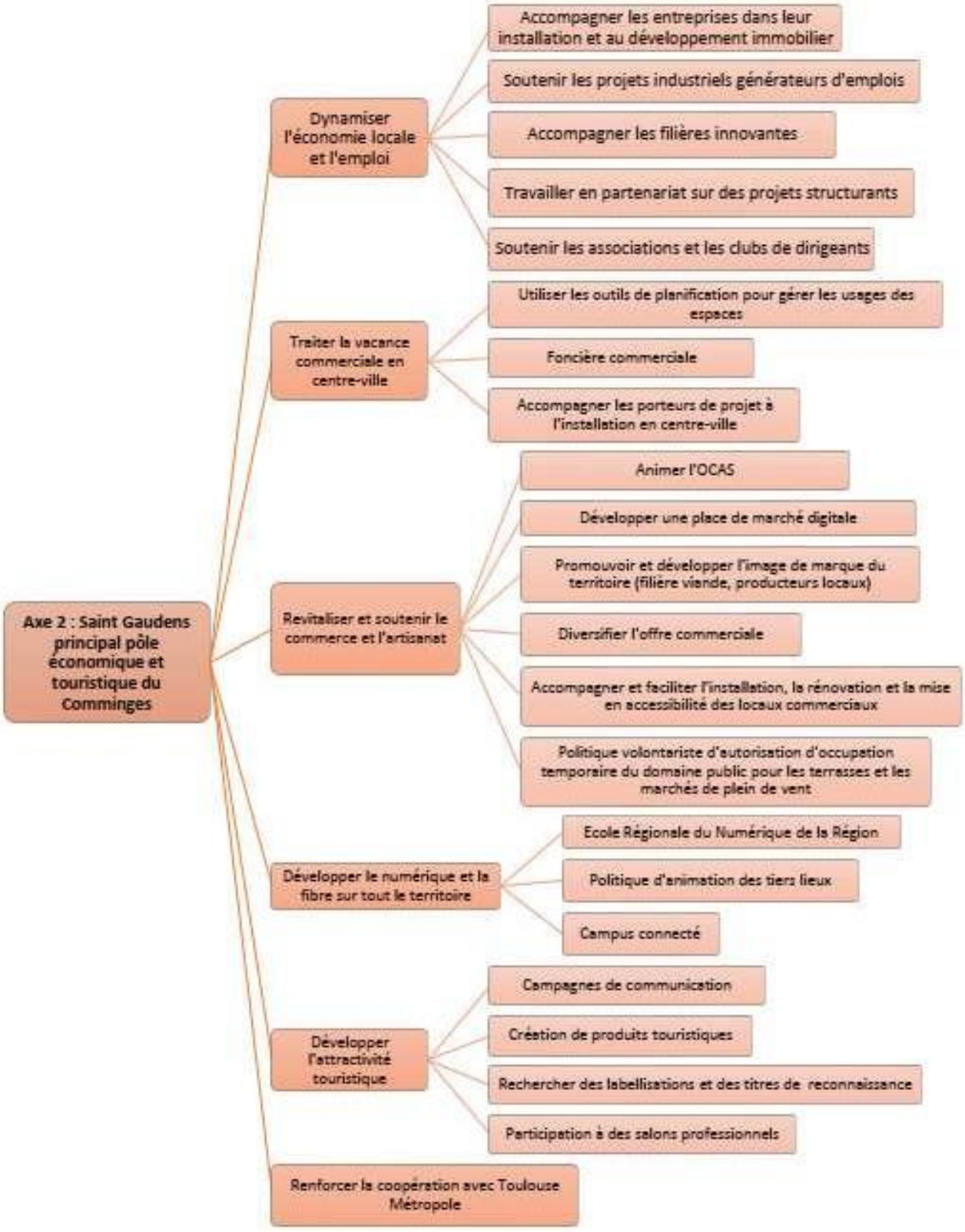


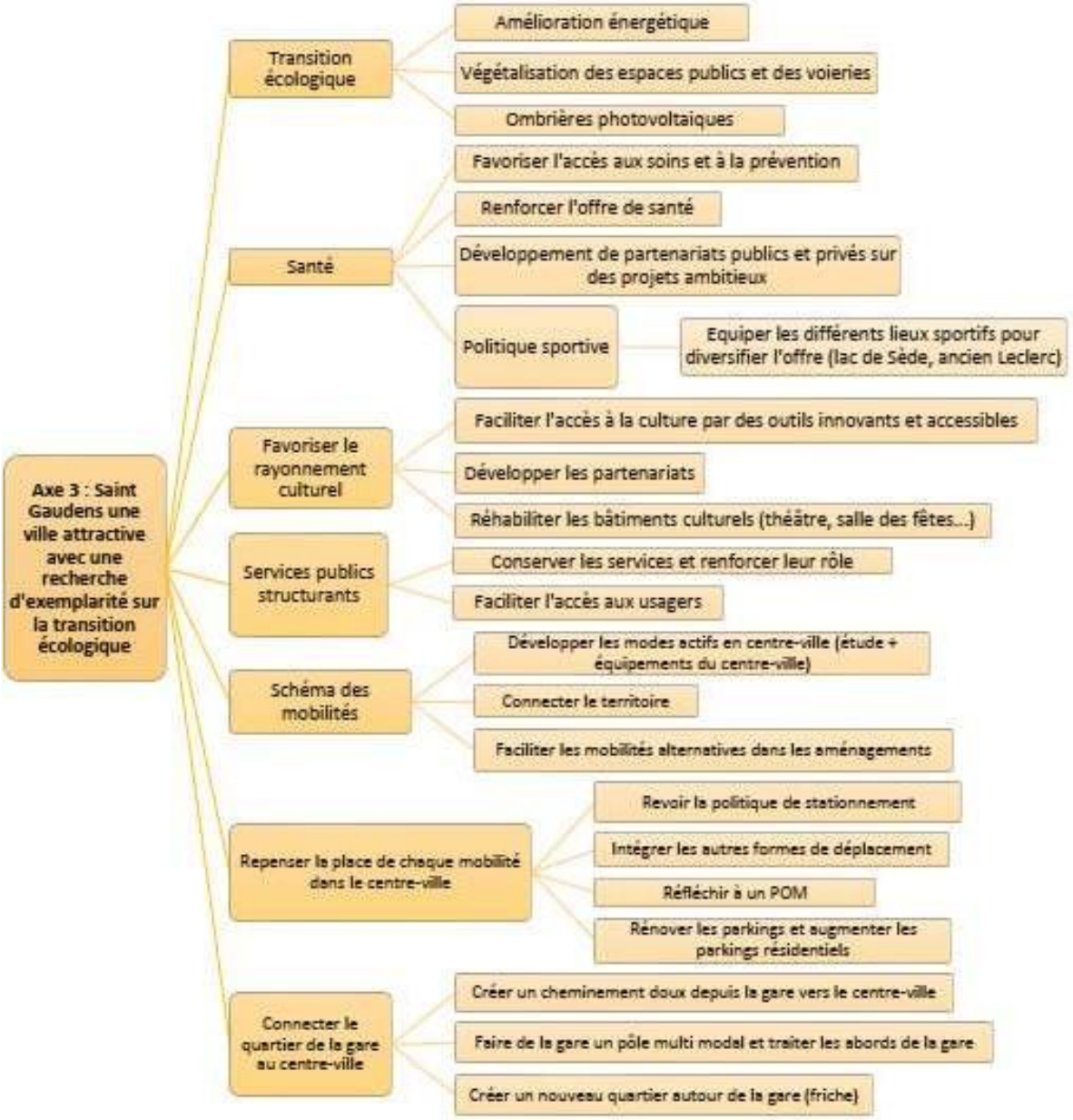
ANNEXE 3

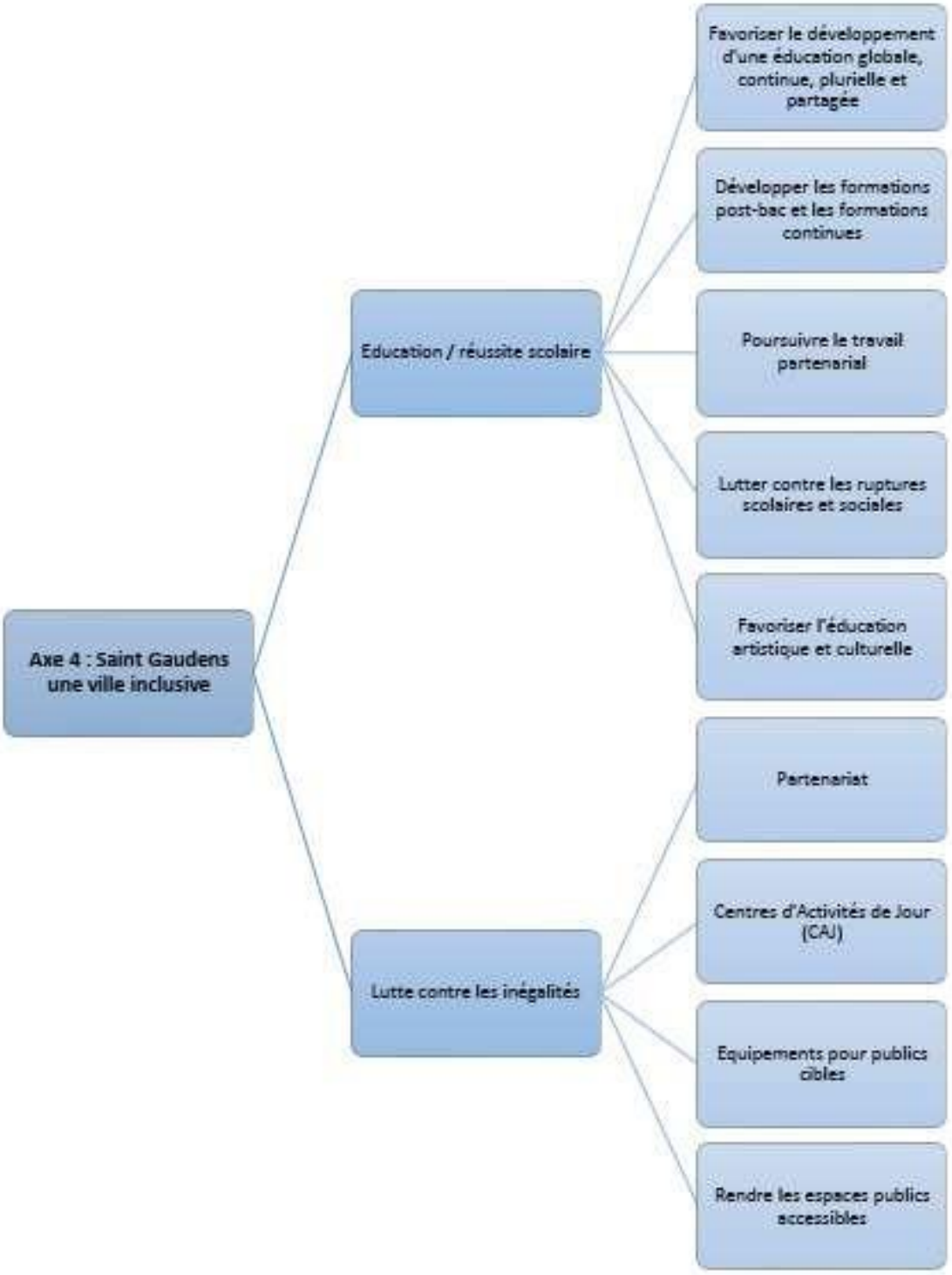
LE PROJET DE VILLE

Axe 1 : Saint-Gaudens une ville accueillante




Axe 2 : Saint Gaudens principal pôle économique et touristique du Comminges
Dynamiser l'économie locale et l'emploi
Accompagner les entreprises dans leur installation et au développement immobilier
Soutenir les projets industriels générateurs d'emplois
Accompagner les filières innovantes
Travailler en partenariat sur des projets structurants
Soutenir les associations et les clubs de dirigeants
Traiter la vacance commerciale en centre-ville
Utiliser les outils de planification pour gérer les usages des espaces
Foncière commerciale
Accompagner les porteurs de projet à l'installation en centre-ville
Revitaliser et soutenir le commerce et l'artisanat
Animer l'OCAS
Développer une place de marché digitale
Promouvoir et développer l'image de marque du territoire (filière viande, producteurs locaux)
Diversifier l'offre commerciale
Accompagner et faciliter l'installation, la rénovation et la mise en accessibilité des locaux commerciaux
Politique volontariste d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour les terrasses et les marchés de plein de vent
Développer le numérique et la fibre sur tout le territoire
Ecole Régionale du Numérique de la Région
Politique d'animation des tiers lieux
Campus connecté
Développer l'attractivité touristique
Campagnes de communication
Création de produits touristiques
Rechercher des labellisations et des titres de reconnaissance
Participation à des salons professionnels
Renforcer la coopération avec Toulouse Métropole


Axe 3 : Saint Gaudens une ville attractive avec une recherche d'exemplarité sur la transition écologique
Transition écologique
Amélioration énergétique
Végétalisation des espaces publics et des voieries
Ombrières photovoltaiques
Santé
Favoriser l'accès aux soins et à la prévention
Renforcer l'offre de santé
Développement de partenariats publics et privés sur des projets ambitieux
Politique sportive
Equiper les différents lieux sportifs pour diversifier l'offre (lac de Sède, ancien Leclerc)
Favoriser le rayonnement culturel
Faciliter l'accès à la culture par des outils innovants et accessibles
Développer les partenariats
Réhabiliter les bâtiments culturels (théâtre, salle des fêtes...)
Services publics structurants
Conserver les services et renforcer leur rôle
Faciliter l'accès aux usagers
Schéma des mobilités
Développer les modes actifs en centre-ville (étude + équipements du centre-ville)
Connecter le territoire
Faciliter les mobilités alternatives dans les aménagements
Repenser la place de chaque mobilité dans le centre-ville
Revoir la politique de stationnement
Intégrer les autres formes de déplacement
Réfléchir à un POM
Rénover les parkings et augmenter les parkings résidentiels
Connecter le quartier de la gare au centre-ville
Créer un cheminement doux depuis la gare vers le centre-ville
Faire de la gare un pôle multi modal et traiter les abords de la gare
Créer un nouveau quartier autour de la gare (friche)


Axe 4 : Saint Gaudens une ville inclusive
Education / réussite scolaire
Favoriser le développement d'une éducation globale, continue, plurielle et partagée
Développer les formations post-bac et les formations continues
Poursuivre le travail partenarial
Lutter contre les ruptures scolaires et sociales
Favoriser l'éducation artistique et culturelle
Lutte contre les inégalités
Partenariat
Centres d'Activités de Jour (CAJ)
Equipements pour publics cibles
Rendre les espaces publics accessibles

ANNEXE 4

LES FICHES ACTIONS

CONTRAT DE VILLE CŒUR ET QUARTIERS DE SAINT-GAUDENS
FICHES ACTION

Axe 1 : le cadre de vie, les mobilités, la sécurité et la prévention de la délinquance	Axe 2 : le logement	Axe 3 : économie, commerces et emploi	Axe 4 : le social et la santé	Axe 5 : éducation/enfance jeunesse/culture et sport	Axe 6 : Les priorités transversales

Axe	N° action	Intitulé de l'action
Axe 1	1	Végétalisation et équipements des espaces publics
	2	Rénovation des monuments patrimoniaux
	3	Rénovation des espaces piétonniers du centre-ville
	5	Réhabilitation du quartier de la gare
	6	Le stationnement
	7	Le parvis du Cube
	8	Le centre de tri de la Poste
	13	Développer les mobilités douces
	14	Créer un cheminement doux pour relier le centre-ville du parking Pégôt
	15	Développer le transport urbain
	16	Développer la place de la voiture électrique
	17	Développer les actions pédagogiques et partenariales
	18	Les jeunes en déserrance
	19	L'animation du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
	20	Travail sur le sentiment d'insécurité
	21	Atelier « moi et les réseaux sociaux »
	22	Atelier « je m'oppose au harcèlement »
Axe 2	23	Le plan local d'urbanisme intercommunal
	24	L'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de rénovation urbaine
	25	Rénovation des façades visibles depuis l'espace public
	26	Transformation de biens problématiques
	27	Accompagner la reconversion de l'ancienne clinique d'Encore
	28	Conventionner avec les bailleurs sociaux pour améliorer le cadre de vie des résidences sociales
	29	Stratégie de soutien au commerce local
Axe 3	30	Valoriser et qualifier l'image de la ville
	31	Projet Maison de l'Avenir
	32	Déplacer le centre de tri de la Poste Développer la zone d'activités du Futuropole*
	33	Aménager et équiper l'abattoir de Saint-Gaudens

Axe 3	34	Agrandir et moderniser la déchetterie*
	35	Equipements structurants
Axe 4	36	L'engagement santé du territoire
Axe 5	37	Atelier « parents » du centre social
	38	Atelier « trop MDR » au centre social
	39	« aventure virtuelle Dreamaway »
	40	L'Ilôt Azimut
	41	Pôle campus connecté
	42	Accueillir les étudiants/réseau Sup Comminges
	43	Favoriser le rayonnement culturel et touristique
	44	Mieux accueillir le centre social, le pôle social et jeunesse
	45	Rénover les écoles de la ville
	46	Le musée Arts&Figures des Pyrénées centrales : structuré et « accueillant »
	47	Création, diffusion, rénovation : le pôle du spectacle vivant… vivant
	48	Danse… et, partout, beaucoup !
Axe 6	49	la logique de l'inclusion et du travail partenarial transversal
	50	Dispositif de veille informationnelle

*équipements se trouvant hors du périmètre du contrat de ville mais ayant un impact sur les habitants et la dynamique économique de la ville.

FICHE ACTION AMELIORER LE CADRE DE VIE PAR LES ESPACES PUBLICS : EQUIPEMENTS ET VEGETALISATION

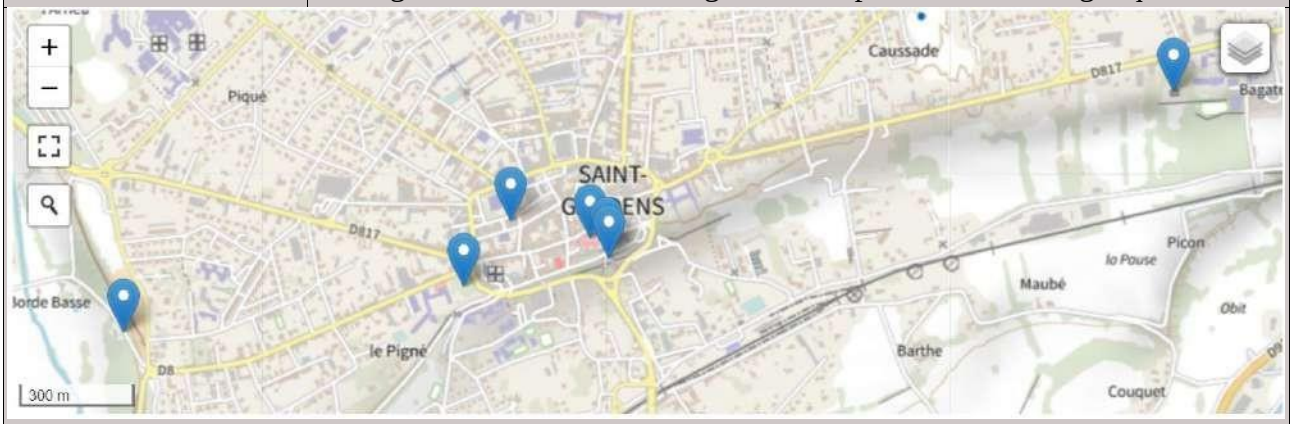
TITRE DU PROJET	Végétalisation des espaces publics, y compris les entrées de ville
TYPE DE PROJET	action
AXE DE RATTACHEMENT	Axe 4 : aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
LIEN AVEC LES AUTRES PROGRAMMES	***Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE)*** - Axe n°1 : un territoire naturel remarquable à protéger pour faire valoir son potentiel ; Orientation stratégique n°1 : préserver et valoriser la richesse environnementale du territoire > préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers ***DOO SCoT Comminges*** Axe n°1 : un territoire nature remarquable dont l'environnement est un moteur fort de son attractivité et de son développement Orientation n°2 : Développer le potentiel naturel et énergétique du territoire participant au cadre de vie et au rayonnement > valoriser le patrimoine paysager naturel, historique et architectural ***Contrat Bourg Centre Occitanie Pyrénées Méditerranée*** Action 3.2. Repenser les flux et les espaces publics ***Convention ORT Saint Gaudens 2021*** Fiche action 16 - Réaménagement des espaces publics en coeur de ville Fiche action 17 - Volet innovation : Mise en place du permis d'aménager ***PCAET***
DESCRIPTION GENERALE	La ville est engagée dans la transition écologique et la gestion durable de ses espaces. La ville apporte une attention particulière au fleurissement et à la mise en valeur des espaces publics, dont les entrées de ville. Il était prévu dans la convention d'ORT un « permis de végétaliser ». Si cet objectif est toujours d'actualité, il est plus ambitieux en se plaçant dans un objectif à l'échelle de la ville de végétalisation des espaces publics et/ou privés. Outre l'aspect amélioration de l'aspect visuel de la ville, la végétalisation permet également de créer des oasis de fraîcheur et des respirations en milieu urbanisé et ainsi participer à la lutte contre le réchauffement climatique. Une étude sur l'usage et les évolutions du centre-ville a été menée en 2021. Cette étude a permis d'organiser un plan d'action, dont cette fiche-action est issue.
OBJECTIFS	- améliorer le cadre de vie par notamment l'augmentation du nombre d'espaces publics végétalisés - créer un cadre de vie résilient en terme de lutte contre le réchauffement climatique - Introduction d'espèces végétales dans chaque tranche de travaux sur les espaces publics. - Intégration des végétaux dans les entrées de ville qui n'en sont pas pourvues, dont l'entrée est depuis Montréjeau. - transformer les espaces publics en lieux de rencontre et de convivialité

MAÎTRE D'OUVRAGE	Ville de Saint-Gaudens
PARTENAIRES	Collectivités Région Occitanie (dispositif désimperméabilisation et renaturation des espaces publics et des cours décole) Caisse des Dépôts et Consignations-Banque des Territoires structures locales habitants et associations CAUE
COÛT TOTAL	
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	
CALENDRIER	De 2022 à 2026
INDICATEURS D'AVANCEMENT	- nombre de plantations réalisées - émergence de nouveaux projets - reportages photos avant et après travaux

FICHE ACTION
REHABILITATION DES MONUMENTS PATRIMONIAUX

TITRE DU PROJET	**Rénovation des monuments patrimoniaux**
TYPE DE PROJET	travaux
AXE DE RATTACHEMENT	Axe 4 : aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
LIEN AVEC D'AUTRES CONTRATS TERRITORIALISES	***Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE)*** - Axe n°1 : un territoire naturel remarquable à protéger pour faire valoir son potentiel ; Orientation stratégique n°2 : développer le potentiel énergétique renouvelable du territoire et maîtriser la consommation d'énergie - Axe n°4 : un territoire d'accueil pour l'activité économique Orientation 4 : Revitaliser et dynamiser les coeurs de ville et de village ***DOO SCoT Comminges*** - Axe n°1 : un territoire nature remarquable dont l'environnement est un moteur fort de son attractivité et de son développement ; Orientation n°2 - Axe n°2 : un territoire chargé d'histoire et préservé pour une offre touristique diversifiée Orientation n°2 ***Contrat Bourg Centre Occitanie Pyrénées Méditerranée*** Action 1.2. Favoriser le rayonnement culturel et touristique Action 2.1. Affirmer l'identité paysagère de la ville ***Convention ORT Saint Gaudens 2021*** Fiche action 15 - Rénovation des arceaux de la place Jean Jaurès Fiche action 18 - Favoriser le développement culturel et touristique ***PCAET***
DESCRIPTION GENERALE	La ville de Saint Gaudens, ville préfecture du Comminges est placée stratégiquement. Elle se situe entre Toulouse et Tarbes/Pau et peut être considérée comme une porte des Pyrénées. Son attrait touristique tant par sa localisation que par ses bâtiments n'est plus à démontrer. La ville compte 7 bâtiments inscrits ou classés au titre des monuments historiques. La revalorisation des bâtiments patrimoniaux est structurante pour la commune puisque ces monuments participent à l'image et au rayonnement touristique de la ville. La commune a engagé depuis 2014 une politique forte de rénovation et de restauration des bâtiments publics et bâtiments patrimoniaux. Ont déjà été restaurés : la collégiale Saint-Pierre, le musée des arts et figures des Pyrénées Centrales, la mairie (en cours), le gymnase du Pilat, la halle gourmande, la salle de concert le Cube, la piscine tournesol et le le complexe aqualudique,… Vont faire l'objet d'une restauration : la salle du Belvédère, le théâtre municipal, les salles des fêtes Sainte-Anne, des Gavastous, de la Serre de Cazeaux. D'autres lieux patrimoniaux font également l'objet de programmes de rénovations importantes, portés par d'autres propriétaires. Par exemple :

	l'ancienne clinique Bergès va devenir la Maison de l'Avenir (portage région Occitanie). Le musée du circuit va faire l'objet d'un agrandissement (portage communauté de communes). D'autres lieux emblématiques sont également à l'étude (tribunes du circuit). Le collège Leclerc est en cours de rénovation. La rénovation de ces bâtiments va également porter sur des rénovations énergétiques afin d'améliorer la performance énergétique des bâtiments.
OBJECTIFS	Améliorer l'attractivité du centre-ville
MAÎTRE D'OUVRAGE	Ville de Saint-Gaudens région Occitanie Conseil départemental communauté de communes Coeur coteaux Comminges
PARTENAIRES	Etat Caisse des Dépôts et Consignations-Banque des Territoires Région Occitanie Conseil départemental de Haute-Garonne communauté de communes Coeur coteaux Comminges UDAP Fondation de France
COÛT TOTAL	
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	Etat Caisse des Dépôts et Consignations-Banque des Territoires Région Occitanie Conseil départemental de Haute-Garonne
CALENDRIER	de 2020 à 2026
INDICATEURS	- nombre de bâtiments rénovés - changement de classe des diagnostics de performance énergétique



FICHE ACTION
PAVEMENT DES RUES DU CENTRE-VILLE

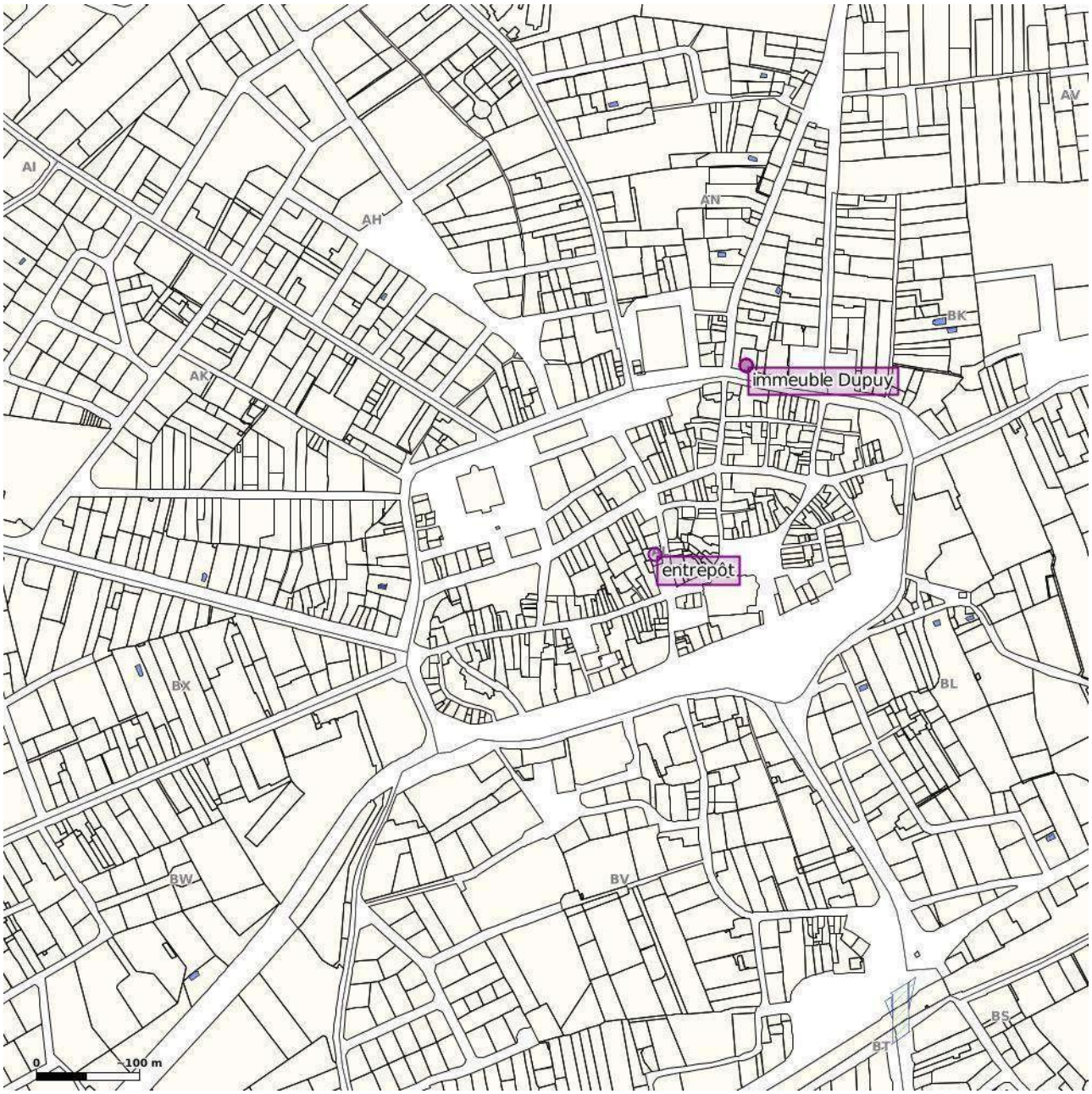
TITRE DU PROJET	Pavements des rues du centre-ville
TYPE DE PROJET	travaux
AXE DE RATTACHEMENT	Axe 4 : aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
LIEN AVEC LES AUTRES CONTRATS TERRITORIALISES	***Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE)*** - Axe n°4 : un territoire d'accueil pour l'activité économique Orientation 4 : Revitaliser et dynamiser les coeurs de ville et de village - Axe n° 5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible Orientation n°3 : développer les mobilités multimodales, durables et économes en énergie > développer l'intermodalité et la multimodalité ***DOO SCoT Comminges*** Axe n°5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible Orientation n°3 : Consolider l'accessibilité du territoire et promouvoir le développement des communications ***Contrat Bourg Centre Occitanie Pyrénées Méditerranée*** Action 1.2. Favoriser le rayonnement culturel et touristique Action 2.1. Affirmer l'identité paysagère de la ville ***Convention ORT Saint Gaudens 2021*** Fiche action 8 : Schéma de développement des modes actifs Fiche action 11 - Repenser l'usage du stationnement en ville
DESCRIPTION GENERALE	Les rues du centre-ville sont pour la plupart pavées. Les pavements sont anciens et méritent d'être modernisés. L'objectif de ces travaux est d'améliorer l'aspect des espaces publics du centre-ville par la modernisation et la réfection des pavements de centre-ville. Un travail est également prévu sur la mise en accessibilité du domaine public en lien avec les pas de porte commerciaux. Une étude sur l'usage et les évolutions du centre-ville a été menée en 2021. Cette étude a permis d'organiser un plan d'action, dont cette fiche-action est issue.
OBJECTIFS	Améliorer l'attractivité du centre-ville
MAÎTRE D'OUVRAGE	Ville de Saint-Gaudens
PARTENAIRES	Etat Caisse des Dépôts et Consignations-Banque des Territoires Conseil départemental de Haute-Garonne communauté de communes Coeur coteaux Comminges UDAP association des commerçants de Saint-Gaudens et commerçants du centre-ville services techniques mairie
COÛT TOTAL	320 790€ HT
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	Etat Caisse des Dépôts et Consignations-Banque des Territoires Conseil départemental de Haute-Garonne

CALENDRIER	2023 : études, lancement du marché 2024 : réalisation des travaux
INDICATEURS	- amélioration des cheminements du centre-ville - développement de la fréquentation du centre-ville

REHABILITER DES IMMEUBLES EMBLEMATIQUES

TITRE DU PROJET	Réhabilitation d'immeubles emblématiques du centre-ville
TYPE DE PROJET	études-action
AXE DE RATTACHEMENT	Axe 1 : de la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
LIEN AVEC LES AUTRES PROGRAMMES	***Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE)*** - Axe n°5 : un territoire de vie solidaire et accessible Orientation stratégique n°2 : adapter les offres des équipements et services de proximité aux besoins de la population ***DOO SCoT Comminges*** - Axe n°5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible Orientation n°1 : mettre en œuvre une stratégie du développement du territoire ambitieuse et maîtrisée en confortant les zones rurales et en structurant les polarités. Orientation n°2 : Répondre aux besoins en services et en équipements de la population par un maillage optimal et en garantissant la proximité nécessaire à certaines population ***Contrat Bourg Centre Occitanie Pyrénées Méditerranée*** action 2.3 : favoriser le logement pour tous ***Opération de Revitalisation du Territoire*** axe 1 : une offre d'habitat attractive en coeur de ville
DESCRIPTION GENERALE	Lors de l'étude de préfiguration de l'ORT, certains immeubles du centre-ville ont été identifiés car ils présentaient des problématiques importantes rendant leur réhabilitation compliquée : surperficie importante, propriétaires non identifiés, emplacements stratégique, restructuration difficile, refus des propriétaires... Le travail partenarial notamment avec la région et la communauté de communes, l'attrait de Saint-Gaudens pour des investisseurs ont permis de résoudre 4 situations problématiques. Il reste 2 immeubles identifiés boulevard Charles de Gaulle et rue du pape Clément V pour lesquels les solutions sont à rechercher. La ville et la communauté de communes ont conventionné avec l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie sur l'ensemble du périmètre ORT pour travailler en priorité sur ces deux immeubles. Il s'agira de résoudre ces deux situations compliquées : - l'immeuble Dupuy : rassemble plusieurs problématiques : propriétaire peu disposé à vendre, immeuble très encombré, état très problématique - l'entrepôt rue du pape Clément V : immeuble vide depuis des dizaines d'années dont les propriétaires sont non identifiés
OBJECTIFS	- acquérir la maîtrise foncière de ces deux immeubles - monter un projet structurant du centre-ville pour ces deux immeubles
MAÎTRES D'OUVRAGE	Etablissement public foncier (pour les acquisitions) mairie
PARTENAIRES	Communauté de communes Urbanis

	Caisse des Dépôts et Consignations-Banque des Territoires
COÛT TOTAL	1 100 000€ (montant convention EPFO)
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	
CALENDRIER PREVISIONNEL	2024-2029
INDICATEURS	- actes d'achat - projets validés et financés



FICHE ACTION AMENAGEMENT DES STATIONNEMENTS DE CENTRE-VILLE

TITRE DU PROJET	Aménagement des stationnements de centre-ville
TYPE DE PROJET	travaux
AXE DE RATTACHEMENT	axe 3 : développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées axe 5 : constituer un socle de services dans chaque ville
LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES	***Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE)*** Axe n° 5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible Orientation n°3 : développer les mobilités multimodales, durables et économes en énergie > développer l'intermodalité et la multimodalité ***DOO SCoT Comminges*** - Axe n°5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible Orientation n°3 : Consolider l'accessibilité du territoire et promouvoir le développement des communications - Axe n°2 : un territoire chargé d'histoire et préservé pour une offre touristique diversifiée Orientation n°2 : Développer l'offre d'hébergements touristiques et organiser les déplacements afin de renforcer l'attractivité touristique du territoire ***Contrat Bourg Centre Occitanie Pyrénées Méditerranée*** Action 2.2. Travailler les mobilités et l'accessibilité Action 3.2. Repenser les flux et les espaces publics ***Convention ORT Saint Gaudens 2021*** Fiche action 6 - Schéma directeur de la signalétique directionnelle et touristique Fiche action 8 - Schéma de développement des modes actifs Fiche action 10 - Équiper les espaces publics pour les cycles Fiche action 11 - Repenser l'usage du stationnement en ville
DESCRIPTION GENERALE	Dans le cadre des travaux menés pour la mise en place de l'opération de revitalisation du territoire, un axe de travail prévoit des aménagements afin que l'accès au centre-ville soit facilité pour les visiteurs, les clients, les habitants, les touristes. La ville de Saint-Gaudens compte 1500 places de stationnement gratuit sur le centre-ville. Ainsi ont débuté les travaux d'aménagement des parkings du centre-ville en 2023 : - parking du Cube : rafraîchissement esthétique du parking, amélioration de l'accessibilité. - place du Pilat : réaménagement et végétalisation de la place, reconfiguration de la place de la voiture - création de places de stationnement en hyper-centre Le travail se poursuit avec des interventions pluriannuelles sur des thématiques cibles : - accessibilité aux parkings, signalétique - réaménagement des parkings - amélioration des rotations sur les places de parking de centre-ville - réaménagement de la place de la voiture - stationnement résidentiel

	Une étude sur l'usage et les évolutions du centre-ville a été menée en 2021. Cette étude a permis d'organiser un plan d'action, dont cette fiche-action est issue.
OBJECTIFS	Mieux gérer le stationnement en centre-ville pour attirer les publics en centre-ville - travailler sur la signalétique et les cheminements - rénovation de certains parkings publics - réorganiser les places de stationnement dans le centre-ville - créer des stationnements pour les résidents
MAÎTRE D'OU-VRAGE	Ville de Saint-Gaudens
PARTENAIRES	Etat Caisse des Dépôts et Consignations-Banque des Territoires Département communauté de communes Coeur coteaux Comminges
COÛT TOTAL	Programme pluriannuel d'investissement
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	Etat
CALENDRIER	2023 : réaménagement du parking du Cube et du Pilat, réaménagement de places de stationnement en centre-ville 2024 : travaux parking du Belvédère, signalisation des parkings, poursuite du réaménagement de places de stationnement en centre-ville, campagne de communication 2025 : création de places de parking pour les résidents
INDICATEURS	- pose des panneaux indicateurs - maintien du nombre de places de stationnement - meilleure rotation des véhicules en stationnement dans l'hyper centre - augmentation des flux en centre-ville - nombre de places de stationnement créées, dont le stationnement résiden-tiel

FICHE ACTION FACADE ET PARVIS DU CUBE

TITRE DU PROJET	Façade et parvis du Cube
TYPE DE PROJET	travaux
AXE DE RATTACHEMENT	Axe 4 : aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES ET CONTRATS	***Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE)*** - Axe n°4 : un territoire d'accueil pour l'activité économique Orientation 4 : Revitaliser et dynamiser les coeurs de ville et de village ***DOO SCoT Comminges*** Axe n°5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible Orientation n°3 : Consolider l'accessibilité du territoire et promouvoir le développement des communications ***Contrat Bourg Centre Occitanie Pyrénées Méditerranée*** Action 1.2. Favoriser le rayonnement culturel et touristique
DESCRIPTION GENERALE	La ville a créé en 2019 une salle de spectacle de près de 2 000 places en centre-ville dans un ancien supermarché fermé. Cette salle de spectacle est située en centre-ville. Elle est un vecteur d'attractivité pour la ville. Cette salle mérite d'être mieux signalée et doit profiter de son emplacement et de sa configuration pour être un support d'attractivité tout en amenant des informations sur son actualité. Le parvis situé devant la salle mérite également d'être valorisé, d'en faire un lieu de passage, de lien social, associé aux événements se déroulant dans la salle. Le travail en cours est mené en lien étroit avec l'architecte des bâtiments de France. Le respect du cahier des charges établi amène un travail d'approfondissement du projet.
OBJECTIFS	Améliorer l'attractivité du centre-ville
MAÎTRE D'OUVRAGE	Ville de Saint-Gaudens
PARTENAIRES	Etat Caisse des Dépôts et Consignations-Banque des Territoires Conseil départemental de Haute-Garonne UDAP CAUE
COÛT TOTAL	
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	Etat Conseil départemental de Haute-Garonne
CALENDRIER	2023 : études 2024 : poursuite des études en lien avec l'ABF puis réalisation des travaux
INDICATEURS	- obtention de l'autorisation d'urbanisme - réalisation des travaux - augmentation de la fréquentation de la salle

ACTION 21 – Engager une réflexion sur le positionnement du centre de tri de la Poste

Contexte

Le centre de tri de la Poste est situé sur le Boulevard Charles de Gaulle, au cœur de ville de Saint-Gaudens. Il génère des flux importants de camions qui doivent manœuvrer et se garer sur le parking dédié. De nombreuses places de stationnement idéalement situées sont gelées pour ces véhicules. La ville, les commerçants et les habitants font remonter une réflexion à engager sur le positionnement de ce centre de tri, qui pourrait trouver sa place en proche périphérie, sans pour autant faire disparaitre le service de cœur de ville.

Maîtrise d'ouvrage
Ville de Saint Gaudens

Partenaires techniques
Poste-Immo
Conseil Départemental

Financeurs potentiels
Conseil Départemental
Autre, à définir

Calendrier
2021 - 2025

Coût global estimé
A déterminer

Priorité de l'action
Prioritaire

Objectifs

- Apaiser les abords du bâtiment et les flux de camions
- Dégeler un partie du stationnement aux abords de la Poste
- Intégrer les espaces publics aux abords du bâtiments dans la réflexion globale sur le réaménagement du boulevard
- Anticiper le devenir du bâtiment si le centre de tri est déplacé

Description

Engager une discussion avec la Poste

Mener une étude de faisabilité pour le devenir du bâtiment et le réaménagement de ses abords.

Le centre de tri de la Poste en cœur de ville de Saint Gaudens





FICHE ACTION DEVELOPPER LES MOBILITES ALTERNATIVES

TITRE DU PROJET	Développer les mobilités alternatives
TYPE DE PROJET	Études et travaux
AXE DE RATTACHEMENT	Axe 3 : développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES	***Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE)*** Axe n° 5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible Orientation n°3 : développer les mobilités multimodales, durables et économes en énergie ***DOO SCoT Comminges*** - Axe n°5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible Orientation n°3 : Consolider l'accessibilité du territoire et promouvoir le développement des communications - Axe n°2 : un territoire chargé d'histoire et préservé pour une offre touristique diversifiée Orientation n°2 : Développer l'offre d'hébergements touristiques et organiser les déplacements afin de renforcer l'attractivité touristique du territoire ***Contrat Bourg Centre Occitanie Pyrénées Méditerranée*** Action 2.2. Travailler les mobilités et l'accessibilité ***Convention ORT Saint Gaudens 2021*** Fiche action 6 - Schéma directeur de la signalétique directionnelle et touristique Fiche action 8 - Schéma de développement des modes actifs Fiche action 9 - Rendre le tour de ville accessible aux modes actifs Fiche action 10 - Equiper les espaces publics pour les cycles Fiche action 10.1 - Volet innovation : mise en place de vélo en libre service Fiche action 11 - Repenser l'usage du stationnement en ville ***PCAET***
DESCRIPTION GENERALE	Les déplacements alternatifs se développent à Saint-Gaudens. Par déplacement alternatif, on considère : le vélo/trottinette, les transports en commun, le covoiturage, les déplacements piétons. La ville accompagne ces évolutions avec : - le développement de voies et pistes cyclables, voies piétonnes - le développement de lieux de garage pour les modes de déplacement doux La ville travaille également avec les propriétaires privés pour qu'ils intègrent des locaux communs et locaux à vélo dans leurs réhabilitations d'immeubles. La communauté de communes travaille au développement des navettes de transport en commun, étoffe son offre tout en améliorant la communication auprès de tous les usagers. L'objectif est également de connecter la gare SNCF au centre-ville et au réseau de transports afin d'inciter les habitants et les travailleurs à remplacer quand c'est possible la voiture par le train. Il est également question de créer et développer les aires de covoiturage et les mobilités alternatives. Un schéma de développement des modes actifs pour définir et prioriser les actions à mettre en place est en cours.

	Une étude sur l'usage et les évolutions du centre-ville a été menée en 2021. Cette étude a permis d'organiser un plan d'action, dont cette fiche-action est issue.
OBJECTIFS	- favoriser l'usage du vélo et des modes de transport alternatifs - permettre le déplacement fluide, sécurisé et cohérent des utilisateurs piétons ou cyclistes - poursuivre l'intégration des modes actifs dans les programmes de travaux
MAÎTRES D'OUVRAGE	Ville de Saint-Gaudens communauté de communes Conseil Départemental
PARTENAIRES	Europe - LEADER Etat - ADEME Région Occitanie SNCF Conseil Départemental Caisse des Dépôts et Consignations-Banque des Territoires Wimoov CEREMA
COÛT TOTAL	
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	
CALENDRIER	2024 : plan de mobilités, plan de communication
INDICATEURS	- nombre de kilomètres couverts de pistes cyclables - développement du nombre d'usagers

FICHE ACTION REFONTE DES TRAJETS DE TRANSPORT URBAIN

TITRE DU PROJET	**Refonte des trajets de transport urbain**
TYPE DE PROJET	Etude et action
AXE DE RATTACHEMENT	5. Accès aux équipements et aux services publics
LIEN AVEC DES PROGRAMMES ET ACTIONS TERRITORIALISEES	***Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE)*** Axe n° 5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible Orientation n°3 : développer les mobilités multimodales, durables et économes en énergie > développer l'intermodalité et la multimodalité > améliorer l'accessibilité sur l'ensemble du territoire par le développement d'infrastructures de transports structurantes ***DOO SCoT Comminges*** - Axe n°2 : un territoire chargé d'histoire et préservé pour une offre touristique diversifiée Orientation n°2 : Développer l'offre d'hébergements touristiques et organiser les déplacements afin de renforcer l'attractivité touristique du territoire - Axe n°5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible Orientation n°2 : Répondre aux besoins en services et en équipements de la population par un maillage optimal et en garantissant la proximité nécessaire à certaines population Orientation n°3 : Consolider l'accessibilité du territoire et promouvoir le développement des communications ***Contrat Bourg Centre Occitanie Pyrénées Méditerranée*** Action 2.2. Travailler les mobilités et l'accessibilité Action 3.2. Repenser les flux et les espaces publics ***Convention ORT Saint Gaudens 2021*** Fiche action 6 - Schéma directeur de la signalétique directionnelle et touristique Fiche action 8 - Schéma de développement des modes actifs Fiche action 10 - Équiper les espaces publics pour les cycles Fiche action 11 - Repenser l'usage du stationnement en ville
DESCRIPTION GENERALE	La communauté de communes propose plusieurs services de transports en commun : Movigo, Movibus et le transport à la demande. Le transport Movigo comprend au total 6 lignes qui s'adressent à tout public. 5 lignes desservent les différents quartiers de la zone urbaine de Saint-Gaudens et la 6ème ligne est réservée aux salariés et dessert différents services publics. Le transport Movibus est destiné aux personnes à mobilité réduite et rend un service de porte à porte dans un minibus aménagé. En ce qui concerne le transport à la demande (TAD), le service proposé prend en compte le secteur de résidence pour s'adapter aux créneaux horaires des marchés locaux des 5 villes centre de la communauté de communes. La communauté de communes travaille à l'actualisation des trajets des navettes intercommunales. Elle travaille également, avec la ville de Saint-Gaudens, à une meilleure visibilité des arrêts ainsi qu'à une meilleure communication dans le but notamment d'élargir les publics utilisateurs.

OBJECTIFS	- Adapter les transports aux besoins actuels des usagers - Améliorer la desserte des services publics et équipements structurants de la commune - Augmenter la fréquentation - Etre une alternative efficace à la voiture
MAÎTRE D'OUVRAGE	Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges
PARTENAIRES	Etat Caisse des Dépôts et Consignations-Banque des Territoires CEREMA France Mobilités Région Occitanie PETR Commune de Saint-Gaudens
COÛT TOTAL	
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	
CALENDRIER	2024
INDICATEURS	- mise à jour des trajets et horaires - développement de la fréquentation des transports



FICHE ACTION LES JEUNES EN DESERRANCE

TITRE DU PROJET	Les jeunes en déserrance
TYPE DE PROJET	Action partenariale
AXE DE RATTACHEMENT	Sécurité/prévention de la délinquance Enfance/jeunesse
LIEN AVEC LES AUTRES PROGRAMMES	
DESCRIPTION GENERALE	A Saint-Gaudens, certains jeunes passent leurs journées à errer dans les rues sans activité, ni but. Ces jeunes désœuvrés sont la plupart du temps exclus du système scolaire, ou s'en sont exclus, et n'ont pas d'accompagnement leur permettant de retrouver une activité ou une formation, une vis stable et réglée. Il peut arriver que ces jeunes subissent une influence néfaste. Il est primordial de ne pas laisser ces jeunes à l'abandon, de les accompagner afin qu'ils puissent retrouver une activité et une vie stable sans influence néfaste.
OBJECTIFS	- Raccrocher ces jeunes au système scolaire ou vers l'emploi - Les empêcher de se paupériser et de subir des influences néfastes - Lutter contre la délinquance juvénile
MAÎTRE D'OUVRAGE	Mairie Communauté de communes Cœur coteaux Comminges
PARTENAIRES LOCAUX	Cette question va se travailler avec les partenaires de l'emploi : Mission Locale, France Travail, Job en Comminges. Les partenaires sociaux : club de prévention, service jeunesse de la communauté de communes, MJC Les partenaires police/justice : la PJJ, l'AJC31, le SPIP
COÛT TOTAL	
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	
CALENDRIER PREVISIONNEL	2024 : rencontre avec les partenaires et mise en place d'un plan d'action 2025-26 : mise en œuvre du plan d'action
INDICATEURS	

FICHE ACTION CLSPD

TITRE DU PROJET	L'animation du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
TYPE DE PROJET	action
AXE DE RATTACHEMENT	Sécurité et prévention de la délinquance
DESCRIPTION GENERALE	Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance est une instance de concertation entre institutions, organismes publics et privés et habitants concernés par la prévention et la lutte contre l'insécurité, au sein de laquelle s'organisent la réflexion et l'action conduites au titre de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance. Sont notamment membres du CLSPD : les services municipaux, les services de police et de sécurité, le procureur, le sous-préfet et ses services, les associations ayant charge de justice, les établissements scolaires, les bailleurs sociaux. Le CLSPD est présidé par le maire. Il est responsable de l'animation, sur le territoire de sa commune, de la politique de prévention de la délinquance et de la coordination de sa mise en œuvre. Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance a pour but de conjuguer de façon égale et coordonnée la prévention, la répression et l'aide aux victimes et de favoriser la proximité des habitants en recherchant leur participation et leur responsabilisation.
OBJECTIFS	Les attributions de cette instance sont de faire émerger de problématiques liées à la justice, à la sécurité publique et à la prévention de la délinquance. Des groupes de travail thématiques peuvent être créés afin de travailler de manière partenariale à la résolution de ces problématiques. Afin d'agir efficacement et de manière coordonnée, un plan d'action a été convenu : - Relance du CLSPD - Régularité des réunions des instances - Mise en place d'un plan d'action coordonné La relance de cette instance doit permettre d'agir plus efficacement dans la lutte contre la délinquance.
MAÎTRE D'OUVRAGE	Mairie
PARTENAIRES LOCAUX	Services de police et de justice Partenaires sociaux Partenaires associatifs Bailleurs sociaux Education nationale habitants
COÛT TOTAL	
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	
CALENDRIER PREVISIONNEL	A partir de 2024
INDICATEURS	

FICHE ACTION Travail sur le sentiment d'insécurité

TITRE DU PROJET	Travail sur le sentiment d'insécurité
TYPE DE PROJET	action
AXE DE RATTACHEMENT	Sécurité et prévention de la délinquance
DESCRIPTION GENERALE	Les enquêtes réalisées montrent qu'un certain nombre d'habitants et de professionnels ressentent un sentiment d'insécurité dans les espaces publics du centre-ville. Cette affirmation est plus présente dans certains endroits et à certaines heures. Il ne s'agit pas d'une réelle délinquance, les chiffres de la délinquance communiqués par les services de police sont stables, peu importants. Le nombre d'interventions annuelles de la police nationale à Saint-Gaudens correspond à 4 jours d'intervention de Toulouse (chiffres Police Nationale 2022). L'objectif de cette fiche action est donc de lutter contre les facteurs qui conduisent à ressentir un sentiment d'insécurité. Ces facteurs sont multifactoriels : - Peu de piétons dans les rues à certaines heures de la journée - Des personnes qui restent statiques dans certains endroits - Des portions de voies qui ne sont pas assez éclairées - Des ruelles qui sont étroites On doit également préciser que la population saint-gaudinoise, comme partout ailleurs, évolue. L'acceptation de cette mixité, pour certaines personnes étant peu habituées à quitter le Comminges, n'est pas naturelle et peut être ressentie négativement.
OBJECTIFS	- Améliorer le bien-être en ville - Augmenter les flux piétons par l'augmentation des flux en centre-ville - Résoudre les problématiques de points noirs : identifier puis changer les points lumineux défaillants, ajouter des points lumineux à certains endroits
MAÎTRE D'OUVRAGE	Travail partenarial
PARTENAIRES LOCAUX	Mairie Associations Partenaires sociaux Partenaires de l'emploi Partenaires justice SDEHG
COÛT TOTAL	
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	
CALENDRIER PREVISIONNEL	2024/2025
INDICATEURS	- Augmentation du nombre d'éclairage public - Augmentation des flux piétons (via l'application My Traffic)

CIAS
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Cœur Coteaux Comminges

SECTEUR JEUNESSE

MOI ET LES RESEAUX SOCIAUX	
Objectif(s)	- Sensibiliser les jeunes de – de 13 ans à l'usage des réseaux sociaux au regard de la loi. - Prévenir des risques et dangers des réseaux sociaux auprès des jeunes de – de 13 ans - Eduquer à un usage positif, réglementé et encadré - (Valorisation d'un bon usage des réseaux sociaux) *En direction des parents* - Sensibiliser les parents à l'usage des réseaux sociaux auprès de leurs enfants de – moins de 13 ans. - Rappel de la législation pour l'usage des réseaux sociaux auprès des jeunes de moins de 13 ans - Conscientiser les parents sur les risques et dangers d'un usage trop prolongé et non encadré particulièrement auprès de cette tranche d'âge. - Evaluer des difficultés à poser un cadre et recueil des moyens et outils pour mieux encadrer
Date de l'action	A définir
Public visé	Classe de 6è Parents d'ados
Nombre de participants	?
Partenaires associés	Etablissement scolaire Sainte-Thérèse, MSA, Promeneurs du net, La CARAVOLE (Théâtre de Forum), médiathèque Saint-Gaudens (Auditorium) Club de Prévention ? MJC ?

DEROULEMENT DE L'ACTION

L'action se compose de 2 temps forts. Un en direction des élèves de 6ème. L'autre en direction des parents (les élèves peuvent y être associés).

1er temps fort

Intervention d'1h30 sur les classes de 6ème en demi-groupe.
Dans un premier temps, à l'aide d'un jeu de questions /réponses sous forme d'un débat mouvant, les élèves vont être amenés à prendre conscience de ce que dit la loi au regard des réseaux sociaux pour le public de leur âge et définir pourquoi cette loi. L'objectif est qu'ils comprennent qu'il s'agit de la législation, « c'est l'Etat qui dit que... parce-que...».

A chaque question le jeune répondra individuellement sur un post-it. Ce dernier sera collé sur un support (tableau, paperboard ou autre). Nous débattrons alors de la réponse, les élèves se positionneront en fonction de « d'accord » « pas d'accord », « neutre ». Ils devront argumenter leur choix. L'animateur viendra alors alimenter leur réponse.
Les questions seront du type :

- Qu'est-ce qu'un réseau social ?
- A quoi sert un réseau social ?
- Que dit la loi sur l'usage des réseaux sociaux auprès des jeunes de – moins de 13 ans ?
- Qu'est-ce qui m'attire sur les réseaux sociaux ?
- Qu'est-ce que je fais sur les réseaux sociaux ? (Quel en est mon usage ?)
- Selon vous pourquoi les réseaux sociaux sont-ils interdits au moins de 13 ans ?
- Quelle est l'inquiétude des pouvoirs politiques et des parents ?
- Qu'est-ce qui pourrait être un bon usage des réseaux sociaux ?

Ensuite, ils se répartiront en petit groupe et réfléchiront à la réalisation d'une carte mentale pour reprendre les éléments vus au cours de l'intervention :

- Le 1er groupe classe indiquera la loi relative aux réseaux sociaux et les dangers.
- Le deuxième groupe classe réalisera le même travail, mais leur réflexion portera sur l'utilité des réseaux sociaux et comment en faire un bon usage.

2ème temps fort

Les familles de tous les établissements scolaires seront invitées à participer à un théâtre forum sur la thématique des réseaux sociaux. La réflexion portera essentiellement sur le cadre légal et les réponses pouvant être apportées face à l'utilisation des réseaux sociaux des jeunes de moins de 13 ans malgré la loi. Cet évènement sera également l'occasion de parcourir l'usage des réseaux sociaux de manière générale et l'impact de celui-ci sur les jeunes mais aussi nous parents. Ce format permettra aux familles de :
- S'interroger sur leurs pratiques et celles de leurs enfants.
- Réfléchir aux avantages comme aux inconvénients
- Valoriser les compétences qui peuvent en découler
- Trouver des outils pour parer aux conséquences négatives.

S'en suivra des échanges et une collation sera offerte aux participants/es.
Ce temps fort sera ouvert à tout public et se déroulera à l'auditorium de la médiathèque.

Lieu d'intervention	Collège Sainte-Thérèse – (Auditorium de la médiathèque de Saint-Gaudens – *à confirmer*)
Opérations ou types de dépenses à financer Moyens	- Compagnie la Caravole/Théâtre Forum : 850€ - Collation : 100€ *(ou voir si lycée pro Sainte-Thérèse)* - Tableau blanc ou paperboard, post-it - Grandes feuilles blanches et feutres - Communication pour théâtre forum : via les établissements scolaires, flyers, écrans d'informations
Résultats attendus	- Prise de conscience des familles du cadre légal quant à l'utilisation des réseaux sociaux - Prise de conscience des risques et dangers si pas de cadre et mauvaise utilisation - Recueil d'outils et moyens pour poser un cadre et avoir bon usage des réseaux sociaux

	- Connaissance des relais et aides existants pour accompagner les familles
Indicateurs de résultats	Intervention collège : - Participation des jeunes - Interactions entre les jeunes - Contenu et pertinence des échanges - Réflexion et mobilisation des jeunes pour réaliser la carte mentale Théâtre forum : - Nombre de participants - Qualité des interactions - Mise en scène des familles et solutions proposées lors du théâtre forum
Mode d'évaluation	

CIAS
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Cœur Coteaux Comminges

SECTEUR JEUNESSE

# JE M'OPPOSE AU HARCELEMENT	
Objectif(s)	- Définir le harcèlement et le cyberharcèlement pour permettre aux jeunes de mieux identifier des situations pouvant conduire au harcèlement - Prévenir des risques de situations de harcèlement - Savoir repérer des situations de harcèlement et se prémunir d'outils pour s'en défaire - Informer sur la législation au regard de la justice - Informer sur les mesures et les aides pour lutter contre le harcèlement - Susciter l'engagement des jeunes au sein de leur établissement pour lutter contre le harcèlement
Date de l'action	8 interventions : - 12 mars :6ème 3 et 6ème 2 - 14 mars : 6ème 1 et 6ème 4
Public visé	Classes de 6è collège Montréjeau
Nombre de participants	–
Partenaires associés	Collège BERTRAND LARALDE de Montréjeau, Promeneurs du net, Service communication de la communauté de communes

DEROULEMENT DE L'ACTION

Intervention de 2 heures auprès des classes de 6ème par demi-groupe.

Dans un premier au travers de petites activités nous définirons ce qu'est le harcèlement pour en arriver à identifier les différents protagonistes et repérer les situations de harcèlement et/ou pouvant y conduire.

Dans un 2ème temps nous travaillerons sur des mises en situations, (types mini saynètes) pour reconnaître des situations de harcèlement et réfléchir ensemble à des solutions pour lutter contre et y mettre fin, tout en observant ce qui a conduit à cette situation pour savoir comment mieux la prévenir.

Enfin dans un 3ème pour finaliser et conclure l'intervention les élèves seront répartis en 3 groupes et sous forme d'un photo langage, ils afficheront un slogan, un message qu'ils auront créé en direction de leurs pairs pour sensibiliser à la question du harcèlement et la lutte contre ce dernier. Chaque groupe se penchera sur l'un des protagonistes (harceleur, harcelé et témoins).

Ces affiches pourront être exposées dans le collège ou bien encore à l'occasion de la journée nationale contre le harcèlement.

Lieu d'intervention	Collège BERTRAND LARALDE de Montréjeau
Opérations ou types de dépenses à financer Moyens	- Tableau blanc ou paperboard, post-it - Feuilles blanches A4 et feutres - Cadre de tableau pour le photo langage
Résultats attendus	- Savoir repérer des situations de harcèlement ou pouvant conduire au harcèlement - Adopter la bonne attitude pour ne pas engendrer des situations de harcèlement - Savoir réunir les outils et/ou moyens pour se défaire de situations de harcèlement - Connaître des relais et aides existants pour s'accompagner face à une problématique de harcèlement - (Susciter la volonté de s'engager comme ambassadeur contre le harcèlement dans son établissement scolaire)
Indicateurs de résultats	- Réalisation du photo langage pour créer des affiches de prévention de lutte contre le harcèlement
Mode d'évaluation	- Participation des jeunes pendant l'intervention - Investissement des jeunes dans la production du photo langage

FICHE ACTION
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
ACV SAINT-GAUDENS

TITRE DU PROJET	Mettre en compatibilité le PLUI et le projet de ville
TYPE DE PROJET	étude-action
AXE DE RATTACHEMENT	Axe 1 : de la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat axe 2 : favoriser un développement économique et social équilibré axe 5 : constituer un socle de services dans chaque ville
LIEN AVEC LES AUTRES PROGRAMMES	***Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE)*** - Axe n°4 : un territoire d'accueil pour l'activité économique ; Orientation stratégique n°3 : optimiser les zones d'activités ou leur reconversion -Axe n°5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible ; Orientation stratégique n°2 : réhabiliter et développer l'habitat en assurant une gestion économe de l'espace ***DOO SCoT Comminges*** - Axe n°5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible Orientation n°1 : Mettre en œuvre une stratégie de développement du logement ambitieuse et maîtrisée en confortant les zones rurales et en structurant les polarités urbaines ***Contrat Bourg Centre Occitanie Pyrénées Méditerranée*** Action 1.2. Affirmer l'identité paysagère de la ville ***Convention ORT Saint Gaudens 2021*** Fiche action 18.2 - Mutualisation des informations à l'échelle du territoire ***PLH***
DESCRIPTION GENERALE	La Communauté de Communes Cœur et Coteaux Comminges a décidé de se doter de documents de planification intercommunaux permettant une couverture cohérente du territoire, en phase avec les législations en matière d'urbanisme, notamment la loi ALUR, et compatible avec les documents supra communaux qui lui sont opposables (SCoT et PLH). Afin de prendre en compte les spécificités urbaines, paysagères, architecturales et économiques de chaque territoire qui la compose la Communauté de communes a souhaité privilégier l'élaboration de PLUi Infra par délibération du 21 février 2019. Cette opération ambitieuse a été lancée dans l'objectif de couvrir l'ensemble du territoire par un document d'urbanisme et d'organiser ainsi le développement à l'échelle du territoire de la communauté de communes. La première étape a consisté en l'élaboration du projet d'aménagement et développement durable (PADD) commun décliné en PADD infracommunautaires. Ces derniers ont été adoptés en conseil communautaire le 7 juillet 2022. La seconde étape, en cours de finalisation, consiste en la réalisation, en concertation avec les communes, des règlements graphiques et écrits. Les prochaines étapes seront consacrées à l'arrêté, à l'enquête publique et à l'approbation, permettant ensuite, la mise en œuvre du PLUi à l'échelle intercommunale.

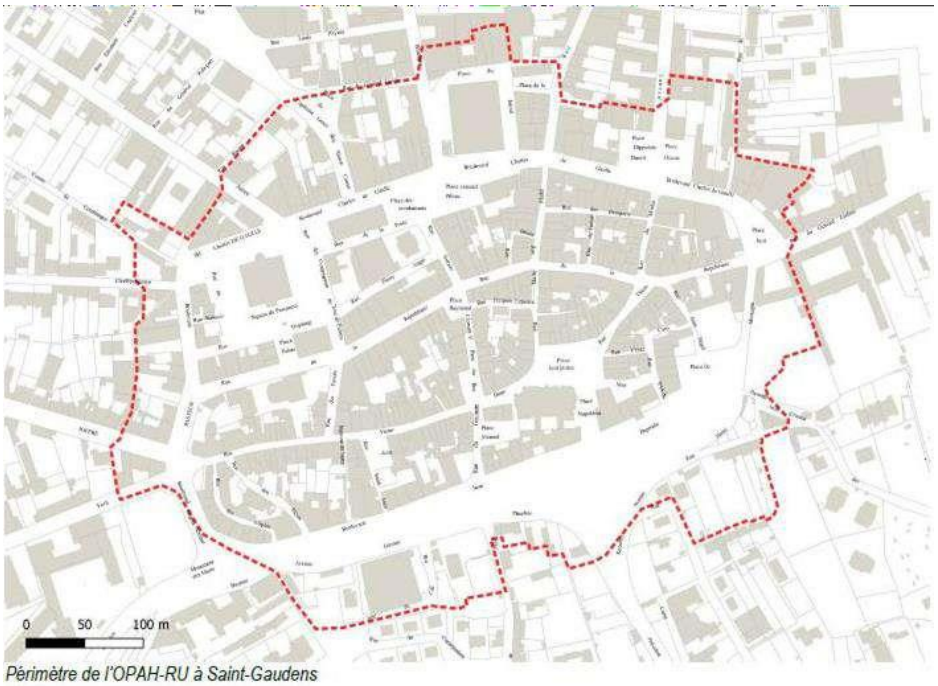
OBJECTIFS	- Se doter d'un PLUI compatible avec le projet de ville, afin de préserver et favoriser l'attractivité du centre-ville en termes d'urbanisme
MAÎTRE D'OUVRAGE	- Communauté de Communes Coeur & Coteaux Comminges
PARTENAIRES	- mairies dont la mairie de Saint-Gaudens - HGI-ATD 31 - PETR – Pays Comminges Pyrénées - services de l'Etat
COÛT TOTAL	Pour les 3 PLUi dont celui du secteur Cœur et Plaine de Garonne : 1 020 505 € HT
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	
CALENDRIER	2022 : PADD 2023 : élaboration des règlements graphiques et écrits 2024 : arrêté, enquête publique, approbation du PLUI
INDICATEURS	- respect des délais d'approbation - cartographie conforme au projet de la ville - documents approuvés dans le cadre du PLUI
ANNEXES	Sans objet

FICHE ACTION
Suivi-animation de l'OPAH-RU « Cœur de ville en Comminges »

TITRE DU PROJET	**Suivi-animation de l'OPAH-RU « Cœur de ville en Comminges »**
TYPE DE PROJET	Action
AXE DE RATTACHEMENT	1. Réhabilitation-restructuration de l'habitat en centre-ville
LIEN AVEC DES PROGRAMMES ET CONTRATS TERRITORIALISES	***Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE)*** - Axe n°5 : un territoire de vie solidaire et accessible Orientation stratégique n°2 : adapter les offres des équipements et services de proximité aux besoins de la population ***DOO SCoT Comminges*** - Axe n°5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible Orientation n°1 : mettre en œuvre une stratégie du développement du territoire ambitieuse et maîtrisée en confortant les zones rurales et en structurant les polarités. Orientation n°2 : Répondre aux besoins en services et en équipements de la population par un maillage optimal et en garantissant la proximité nécessaire à certaines population ***Contrat Bourg Centre Occitanie Pyrénées Méditerranée*** action 2.3 : favoriser le logement pour tous ***PLH*** Orientation 2 : Améliorer la qualité de l'offre Action 2.2 : Accompagner les OPAH-RU de Saint-Gaudens et Montréjeau Action 2.5 : Contribuer à la lutte contre l'habitat indigne Action 2.6 : Instaurer un permis de louer Action 2.9 : Repérer et accompagner les copropriétés en difficulté dans le cadre des OPAH-RU Orientation 5 : Adapter l'offre de logements aux situations des ménages les plus fragiles Action 5.2 : Améliorer l'accueil des étudiants et des jeunes travailleurs ***Opération de Revitalisation du Territoire*** Axe 1 : Une offre d'habitat attractive en cœur de ville
DESCRIPTION GENERALE	L'étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'une ORT sur la commune de Saint-Gaudens a mis en évidence sur le périmètre du cœur de ville : - Une forte dégradation des immeubles (183 logements sont dans des immeubles visuellement identifiés comme dégradés ou très dégradés), - Une forte vacance des logements (374 logements vacants sur 1112 logements compris dans le périmètre OPAH-RU), - Des besoins d'adaptation et de remise au goût du jour des logements - Des enjeux de performance énergétique Le périmètre intra-boulevard de Saint-Gaudens comprend 77 immeubles en copropriétés dont 5 identifiées comme dégradées et 8 copropriétés fragiles. Au vu de l'ensemble de ces problématiques, la ville et la communauté de communes ont mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) pour la période 2022-2027. Cette OPAH-RU se décline en 2 volets principaux : 1. La communication et l'animation générale de l'opération 2. L'appui technique et administratif au montage de projets de réhabilitation et de requalification aidés

	Afin de rendre l'OPAH-RU « Cœur de ville en Comminges » incitative, 2 régimes d'aides ont été mis en place : - Des subventions de l'Anah abondées par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, la commune de Saint-Gaudens et la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges - Des aides spécifiques attribuées par la ville et la communauté de communes, adaptées aux besoins en travaux dans le centre-ville de Saint-Gaudens Pour accompagner les propriétaires dans leur démarche de rénovation des logements et de demande de subvention Urbanis, l'opérateur de suivi-animation de l'OPAH-RU a été recruté en 2022 par la ville et la communauté de communes. Le volet renouvellement urbain, consiste à traiter les immeubles stratégiques particulièrement dégradés situés dans le périmètre OPAH-RU, pour lesquels la collectivité souhaite agir par des mesures incitatives ou coercitives. Les immeubles ciblés dans l'étude pré-opérationnelle qui restent à traiter sont les suivants : - Ancien entrepôt (rue du Pape Clément V) - Ancien Garage Dupuy (boulevard Charles de Gaulle) Les autres immeubles qui étaient listés dans la convention ORT ont été acquis par des porteurs de projet privés (76, rue de la République, 27-29 rue Mathe) ou les collectivités (38, boulevard C. De Gaulle, 9, rue des Fossés, 3, rue de Goumetx).
OBJECTIFS	- Soutenir les projets de réhabilitation des immeubles d'habitation et des logements - Aider financièrement et juridiquement les copropriétés dégradées - Adapter les logements aux besoins actuels (étudiants, familles, seniors et PMR) - Lutter contre le mal logement - Traiter les immeubles stratégiques situés dans le cœur de ville
MAÎTRE D'OUVRAGE	Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges ville de Saint-Gaudens
PARTENAIRES	Etat - Anah Conseil Départemental de la Haute-Garonne Commune de Saint-Gaudens Caisse des Dépôts et Consignations-Banque des Territoires Action Logement Procivis Sud Massif Central Toulouse Pyrénées
COÛT TOTAL	Aides travaux : 500 250 € sur 5 ans Suivi-animation : 333 980 € TTC sur 5 ans
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	Etat (Anah) : 50% du montant HT région Occitanie, guichet Rénov Occitanie CD31 : 30% du montant HT Communauté de communes : 20% du montant TTC Commune de Saint-Gaudens : reste à charge TTC Caisse des Dépôts et Consignations-Banque des Territoires
CALENDRIER	2022 : Démarrage de l'action 2027 : fin de la convention
INDICATEURS	Nombre de logements rénovés Ration nombre de dossiers de demande de subvention déposés/nombre de logements rénovés

	Tableau d'engagements financiers des collectivités Montants des travaux réalisés et taux d'entreprises locales
ANNEXES	Périmètre OPAH-RU

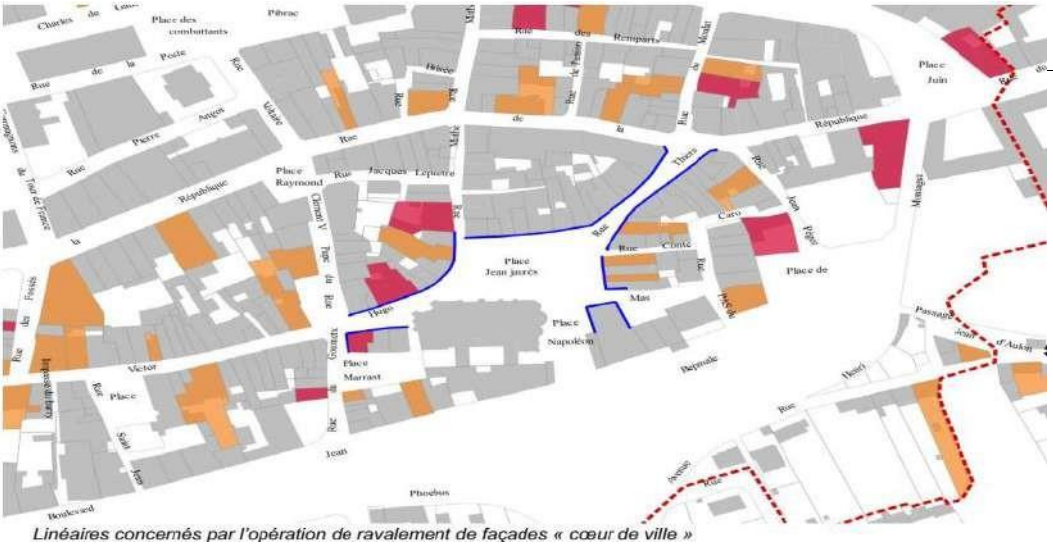


Périmètre de l'OPAH-RU à Saint-Gaudens

FICHE ACTION AIDE A LA RENOVATION DE FACADES ACV SAINT-GAUDENS

TITRE DU PROJET	Aide à la restauration des façades
TYPE DE PROJET	travaux
AXE DE RATTACHEMENT	Axe 1 : de la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES	***Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE)*** - Axe n°1 : un territoire naturel remarquable à protéger pour faire valoir son potentiel ; Orientation stratégique n°2 : développer le potentiel énergétique renouvelable du territoire et maitriser la consommation d'énergie - Axe n°4 : un territoire d'accueil pour l'activité économique Orientation 4 : Revitaliser et dynamiser les coeurs de ville et de village ***DOO SCoT Comminges*** - Axe n°1 : un territoire nature remarquable dont l'environnement est un moteur fort de son attractivité et de son développement ; Orientation n°2 : Développer le potentiel naturel et énergétique du territoire participant au cadre de vie et au rayonnement > valoriser le patrimoine paysager naturel, historique et architectural. - Axe n°2 : un territoire chargé d'histoire et préservé pour une offre touristique diversifiée Orientation n°2 : Développer l'offre d'hébergements touristiques et organiser les déplacements afin de renforcer l'attractivité touristique du territoire ***Contrat Bourg Centre Occitanie Pyrénées Méditerranée*** Action 2.1.. Affirmer l'identité paysagère de la ville ***Convention ORT Saint Gaudens 2021*** Fiche action 5 - Harmoniser les façades commerciales Fiche action 14 - Renforcer les actions en cours d'aide au ravalement ***PCAET***
DESCRIPTION GENERALE	Dans le cadre de son projet de requalification des espaces et dans un objectif de sauvegarde du patrimoine local, depuis 1993, la ville soutient les propriétaires privés qui font des travaux d'amélioration de leurs façades. Dans cet objectif, deux périmètres d'intervention ont été définis à l'intérieur desquels des mécanismes de subvention s'appliquent. Un architecte conseil rémunéré par la ville accompagne les particuliers dans leur projet. Il existe 2 périmètres distincts avec des pourcentages de subvention distincts : - secteur centre-ville : subvention comprise entre 30 et 50% - secteur Jean Jaurès : subvention de 80 %, cofinancée par la communauté de communes à hauteur de 15 % Les façades, y compris commerciales et les éléments de décoration peuvent être financées. Ce projet fait l'objet d'une fiche action de l'opération de redynamisation du territoire. Une fois finalisé le projet inhérent aux façades dans le secteur de la place

	Jean jaurès, un autre projet de réhabilitation des arceaux s'ouvrira. Il fera l'objet d'une fiche action à créer.
OBJECTIFS	Améliorer l'attractivité du centre-ville et des entrées de ville par la réhabilitation du patrimoine bâti ancien et en valorisant la place Jean Jaurès.
MAÎTRES D'OUVRAGE	Ville de Saint-Gaudens communauté de communes coeur coteaux Comminges
PARTENAIRES	Région Occitanie UDAP CAUE
COÛT TOTAL	subventions publiques 2023-2024 : 150 000€/an subventions publiques les autres années : 30 000€
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	Propriétaires ville communauté de communes Région Occitanie (en 2023 et 2024)
CALENDRIER	Programme pluriannuel La ville est engagée depuis 1993 dans ce plan de rénovation. La ville est engagée plus fortement autour de la place Jean Jaurès et la collégiale de 2023 à 2025.
INDICATEURS	- nombre de façades rénovées - nombre d'autorisations d'urbanisme approuvées
Périmètres	

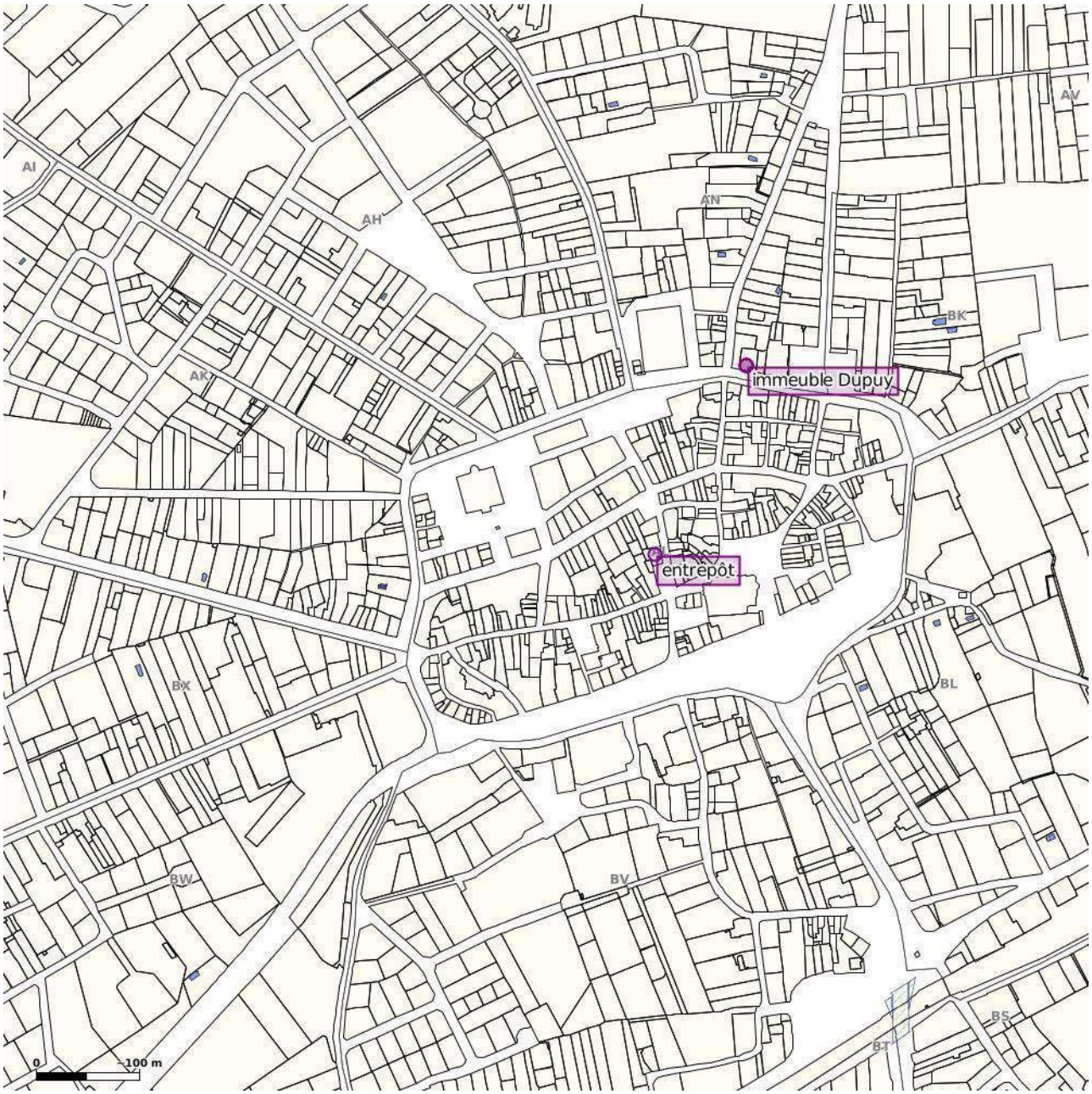


Linéaires concernés par l'opération de ravalement de façades « cœur de ville »

REHABILITER DES IMMEUBLES EMBLEMATIQUES

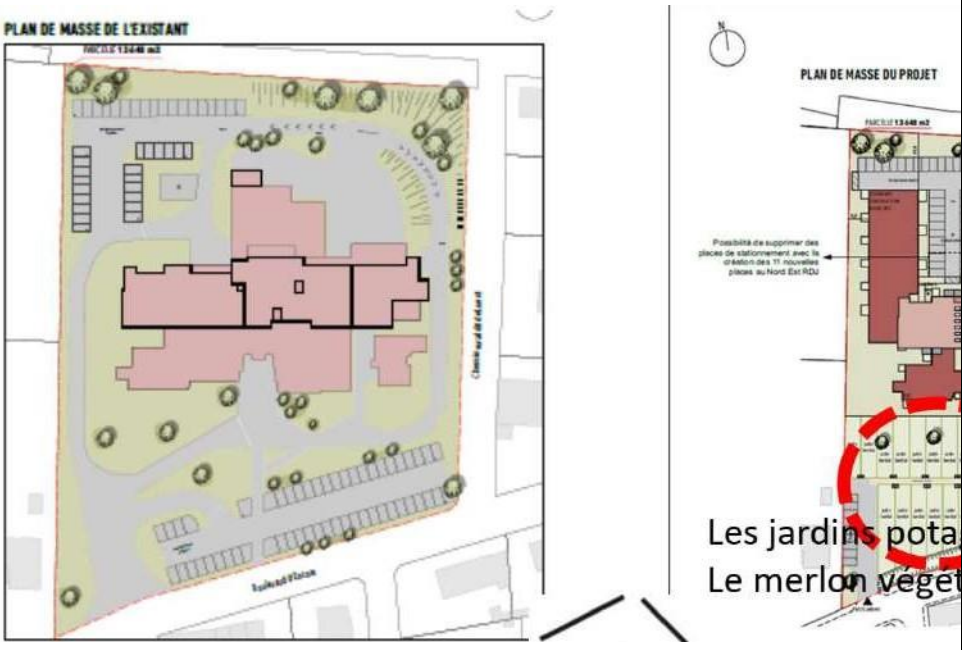
TITRE DU PROJET	Réhabilitation d'immeubles emblématiques du centre-ville
TYPE DE PROJET	études-action
AXE DE RATTACHEMENT	Axe 1 : de la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
LIEN AVEC LES AUTRES PROGRAMMES	***Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE)*** - Axe n°5 : un territoire de vie solidaire et accessible Orientation stratégique n°2 : adapter les offres des équipements et services de proximité aux besoins de la population ***DOO SCoT Comminges*** - Axe n°5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible Orientation n°1 : mettre en œuvre une stratégie du développement du territoire ambitieuse et maîtrisée en confortant les zones rurales et en structurant les polarités. Orientation n°2 : Répondre aux besoins en services et en équipements de la population par un maillage optimal et en garantissant la proximité nécessaire à certaines population ***Contrat Bourg Centre Occitanie Pyrénées Méditerranée*** action 2.3 : favoriser le logement pour tous ***Opération de Revitalisation du Territoire*** axe 1 : une offre d'habitat attractive en coeur de ville
DESCRIPTION GENERALE	Lors de l'étude de préfiguration de l'ORT, certains immeubles du centre-ville ont été identifiés car ils présentaient des problématiques importantes rendant leur réhabilitation compliquée : surperficie importante, propriétaires non identifiés, emplacements stratégique, restructuration difficile, refus des propriétaires... Le travail partenarial notamment avec la région et la communauté de communes, l'attrait de Saint-Gaudens pour des investisseurs ont permis de résoudre 4 situations problématiques. Il reste 2 immeubles identifiés boulevard Charles de Gaulle et rue du pape Clément V pour lesquels les solutions sont à rechercher. La ville et la communauté de communes ont conventionné avec l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie sur l'ensemble du périmètre ORT pour travailler en priorité sur ces deux immeubles. Il s'agira de résoudre ces deux situations compliquées : - l'immeuble Dupuy : rassemble plusieurs problématiques : propriétaire peu disposé à vendre, immeuble très encombré, état très problématique - l'entrepôt rue du pape Clément V : immeuble vide depuis des dizaines d'années dont les propriétaires sont non identifiés
OBJECTIFS	- acquérir la maîtrise foncière de ces deux immeubles - monter un projet structurant du centre-ville pour ces deux immeubles
MAÎTRES D'OUVRAGE	Etablissement public foncier (pour les acquisitions) mairie
PARTENAIRES	Communauté de communes Urbanis

	Caisse des Dépôts et Consignations-Banque des Territoires
COÛT TOTAL	1 100 000€ (montant convention EPFO)
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	
CALENDRIER PREVISIONNEL	2024-2029
INDICATEURS	- actes d'achat - projets validés et financés



FICHE ACTION ACCOMPAGNER LA RECONVERSION DE L'ANCIENNE CLINIQUE D'ENCORE

TITRE DU PROJET	Restructurer l'ancienne clinique d'Encore
TYPE DE PROJET	étude-action
AXE DE RATTACHEMENT	Axe 1 : de la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
LIEN AVEC PROGRAMMES	***Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE)*** Axe n°5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible ; Orientation stratégique n°2 : réhabiliter et développer l'habitat en assurant une gestion économe de l'espace ***DOO SCoT Comminges*** - Axe n°5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible Orientation n°1 : Mettre en œuvre une stratégie de développement du logement ambitieuse et maîtrisée en confortant les zones rurales et en structurant les polarités urbaines ***Contrat Bourg Centre Occitanie Pyrénées Méditerranée*** Action 2.3. Favoriser le logement pour tous ***PLH*** Actions 3.1 et 5.2. avec la requalification en résidence intergénérationnelle
DESCRIPTION GENERALE	Il existe à Saint-Gaudens une ancienne clinique qui a fermé en 2019 en raison du recentrage de l'hôpital sur un site unique. Cet immense bâtiment cherche depuis à se reconvertir. La parcelle sur laquelle se trouve ce bâtiment bénéficie d'un zonage spécifique sur le plan local d'urbanisme réservé aux activités liées à la santé. Un changement de zonage est nécessaire pour envisager une reconversion du site. Le site appartient à des particuliers. Le projet retenu, porté par la société Eiffage consiste en la requalification de l'ensemble du site, désartificialisation d'une partie des parkings, création d'une extension au bâtiment pour créer du logement supplémentaire. Au total, 86 logements seront créés ainsi qu'un espace commun de rencontres et d'activités. Seront également créés des jardins partagés ainsi qu'un bâtiment qui pourra accueillir des services et un commerce.

	Ce sera un projet d'habitat partagé géré ensuite par un bailleur social. 
OBJECTIFS	- faire évoluer le zonage du PLUI pour autoriser sur la parcelle les projets d'habitat. - créer une résidence habitat intergénérationnelle ainsi que des espaces services/commerces
MAÎTRE D'OUVRAGE	- Communauté de communes coeur coteaux Comminges - Eiffage
PARTENAIRES	- mairie de Saint-Gaudens - cabinet CEFUAM (qui porte la mise en compatibilité du PLU) - Conseil Départemental - OPH31 - Caisse des Dépôts et Consignations-Banque des Territoires
COÛT TOTAL	
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	La mise en compatibilité du PLUI est financé par le porteur de projet qui finance également son projet. Eiffage a sollicité le fonds friche/fonds vert de l'État en 2023 pour cofinancer son projet. L'OPH31 va solliciter le CD31.
CALENDRIER	2023-2024 : mise en compatibilité du PLU 2024 : approbation du permis de construire 2024-2025 : travaux 2025 : ouverture de la résidence
INDICATEURS	- approbation du PLU - respect des délais - obtention du permis de construire - remplissage de la résidence

FICHE ACTION SOUTENIR LE COMMERCE ET L'ARTISANAT LOCAL

TITRE DU PROJET	**Soutenir le commerce et l'artisanat local**
TYPE DE PROJET	action
AXE DE RATTACHEMENT	Axe 2 : soutenir un développement économique équilibré
LIEN AVEC LES AUTRES PROGRAMMES ET CONTRATS TERRITORIALISES	***Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE)*** - Axe n°4 : un territoire d'accueil pour l'activité économique Orientation 4 : Revitaliser et dynamiser les coeurs de ville et de village ***DOO SCoT Comminges*** - Axe n°1 : un territoire nature remarquable dont l'environnement est un moteur fort de son attractivité et de son développement ; Orientation n°2 : Développer le potentiel naturel et énergétique du territoire participant au cadre de vie et au rayonnement > valoriser le patrimoine paysager naturel, historique et architectural. ***Contrat Bourg Centre Occitanie Pyrénées Méditerranée*** Action 3.3. Maintenir le commerce de proximité ***Opération de redynamisation du territoire*** Axe 2 : favoriser un développement économique équilibré
DESCRIPTION GENERALE	La ville est engagée dans un vaste programme d'attractivité pour le centre-ville : accueil des porteurs de projet, animation du centre-ville, observatoire de la vacance, reconfiguration de locaux commerciaux, création de la halle gourmande, création de la boutique des artisans d'art, campagne de communication sur un centre-ville vivant. Le travail entrepris se poursuit avec Action Coeur de ville en travaillant plus particulièrement les thématiques de l'attractivité de la ville en lien avec l'image, la restructuration de locaux commerciaux sous maîtrise d'ouvrage publique et la recherche de nouveaux porteurs de projet pour venir structurer l'offre commerciale du centre-ville.
OBJECTIFS	**<u>1. attractivité</u>** - renforcer l'attractivité du centre-ville par la rénovation et la création d'équipements publics d'envergure (musée, salle de concert, gymnase, équipements sportifs) - rénover l'ensemble des espaces publics du centre-ville afin de donner envie d'entrer dans le cœur de ville : mener une politique d'ensemble : créer un centre-ville agréable à vivre - mener une politique d'animation et d'événementiel ambitieuse avec une programmation qui correspond aux attentes du public cible - mener une politique forte de rénovation de l'habitat en centre-ville : travailler sur les arrivées de nouveaux habitants - travailler le sentiment d'insécurité - travailler avec la foncière commerciale de la région sur la commercialité de cellules vides problématiques - travailler avec l'établissement public foncier d'Occitanie sur la revalorisation d'immeubles identifiés - créer une boutique éphémère et accompagner des nouveaux commerçants dans le paiement du loyer

- créer un ou 2 ateliers d'artistes

COMMERCE EXISTANT

Améliorer l'accès aux commerces, notamment pour les personnes handicapées

Accompagner les commerçants pour mobiliser les aides du fond territorial d'accessibilité

Développer les animations commerciales et artisanales

Poursuivre et développer le travail de partenariat engagé dans le cadre de l'office de commerce, de l'artisanat et des services afin de structurer et d'accroitre le nombre de manifestations commerciales et artisanales

Structurer des animations sur plusieurs moments de l'année : soldes, braderies, fêtes de fin d'année

2. la stratégie commerciale

- développer une stratégie d'implantation des commerces et de parcours marchand : quels commerces ? Dans quelles rues ? Grâce aux outils de planification et à la cartographie
- attirer des locomotives/enseignes en participant à des salons, des réseaux professionnels, développant les partenariats avec des agents immobiliers spécialisés
- mesurer l'impact des mesures prises
- mettre en place une boutique à l'essai/aide au loyer
- accompagner les porteurs de projet dans leur recherche de locaux, faire le lien avec les partenaires, faciliter leur installation
- soutenir les porteurs de projet qui s'installent (subvention à la mise en place d'enseignes)
- travailler avec les propriétaires de locaux commerciaux
- démarcher les enseignes et les porteurs de projet
- gérer les thématiques de réglementation : publicité, enseignes, accessibilité et sécurité
- gestion du marché de plein vent et des terrasses, des occupations du domaine public

comment attirer des investisseurs à investir dans des enseignes à Saint-Gaudens ?

- travailler avec les écoles de commerce
- travailler avec les banques/notaires pour identifier des investisseurs potentiels
- redynamiser le politique d'animation commerciale à Saint-Gaudens

3. la politique d'image

- travailler sur l'image que veut renvoyer la ville : travailler le message en fonction de la cible

	- valoriser les commerces présents - mettre en place une communication ciblée professionnelle - mettre en œuvre le projet de ville en lien avec les politiques publiques - inviter les enseignes et les partenaires à des événements type Tour de France - faire de la publicité dans les lieux où vont les clients (au cinéma le Régent par exemple) - travailler les grands panneaux publicitaires présents dans l'aire urbaine - plan de communication visible, positif, partenarial. Communication envers les publics locaux (publicité cinéma, affichages, articles de presse), communication sur les médias nationaux : message : le centre-ville est transformé : présentation de nouveaux commerçants, habitants, aménagements). *Pour y arriver, la ville investit plus de 5 millions d'euros par an dans son programme d'investissement.* *Des dispositifs de subvention et de d'optimisation foncière existent pour inciter les porteurs de projet à concrétiser.* *Le travail partenarial public-privé est conséquent et efficace.*
MAÎTRE D'OUVRAGE	Ville de Saint-Gaudens
PARTENAIRES	Région Occitanie/FOCCAL/dispositif économie de proximité Caisse des Dépôts et Consignations-Banque des Territoires Communauté de communes chambres consulaires office du commerce, de l'artisanat et des services associations de commerçants

FICHE ACTION ORT	**ACTION 3 – Traiter la vacance commerciale** **Contexte** Saint-Gaudens est marquée par une forte vacance des locaux commerciaux en cœur de ville. Il est nécessaire de distinguer un taux de vacance nette de 19% ce qui correspond à une vacance structurelle, soit des locaux qui trouvent repreneur rapidement ; et un taux de vacance brute de 28%, constitué de locaux plus anciens, dégradés ou mal agencés, qui ne correspondent plus aux attentes contemporaines des commerçants et n'ont parfois plus de vocation commerciale. **Objectifs** - Resserrer le périmètre commerçants sur des axes identifiés - Encadrer les transformations d'usage, surtout dans le secteur patrimonial - Contribuer à la recomposition des cellules commerciales qui ne trouvent plus preneur - Agir sur les locaux vacants pour éviter l'effet « vitrine vide » **Description** - **Définir un périmètre de redynamisation commerciale** : ces linéaires actifs seront conférés. Ils peuvent apparaître au PLUi en cours de construction. Resserrer le périmètre commerçant permet de favoriser un parcours chaland plus clair. - Hors des linéaires identifiés, **encadrer les transformations d'usage** pour transformer les locaux en habitation, garage ou locaux commun. Travail avec UDAP31 et l'architecte conseil de la ville. - **Stratégie foncière commerciale** : grâce à l'outil FOCCAL et au droit de préemption renforcé en ORT, la restructuration des locaux commerciaux et artisanaux peut être accélérée dans l'optique de remettre sur le marché des produits à des coûts compétitifs. - Au sein de l'office du commerce, **mener une veille** des demandes d'installations commerciales et des manques éventuels, en recherchant la complémentarité de l'offre plutôt que la concurrence. - **Stratégie proactive de prospection et de recherche de porteurs de projets** : Construction des arguments et des supports de valorisation économique du territoire, mobilisation de financeurs potentiels, recherche active des porteurs de projets, faciliter les démarches administratives. L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires propose ces services sur ce sujet (cf encart « documentation et références ») - Diversifier l'offre commerciale en proposant des systèmes de **boutiques à l'essai, éphémères**. Les locaux préemptés par la Ville peuvent être de bons candidats afin d'attirer des producteurs locaux ponctuellement, des artisans d'arts, qui pourraient vendre leurs produits en cœur de ville en profitant d'un local polyvalent. **Maîtrise d'ouvrage** Communauté de Communes Ville de Saint-Gaudens **Partenariats et subventions** Ville de Saint-Gaudens CMA CCI FOCCAL Communauté de Communes Région Conseil Départemental FEDER Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) Fédération des boutiques à l'essai **Calendrier** Démarrage à court terme (2ans) **Coût global estimé sur 5 ans** Conduite de projet – 400 000€ HT Boutique à l'essai (aménagement temporaire et mise en location 10 locaux) – 25 000€ HT Stratégie foncière (acquisition / reconfiguration de locaux commerciaux) – 6 locaux après reconfiguration - 150 000€ HT **Critères d'évaluation** Evolution du nombre de cellules commerciales occupées Nombre de cellules commerciales vacantes remises en service après reconfiguration **Documentations et références** Redynamisation de commerces et de services de proximité, site de l'ANCT https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/redynamisation-de-commerces-et-de-services-de-proximite-1819
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	
CALENDRIER	Depuis 2020
INDICATEURS	- augmentation du nombre de commerces ouverts - augmentation du nombre de clients en ville

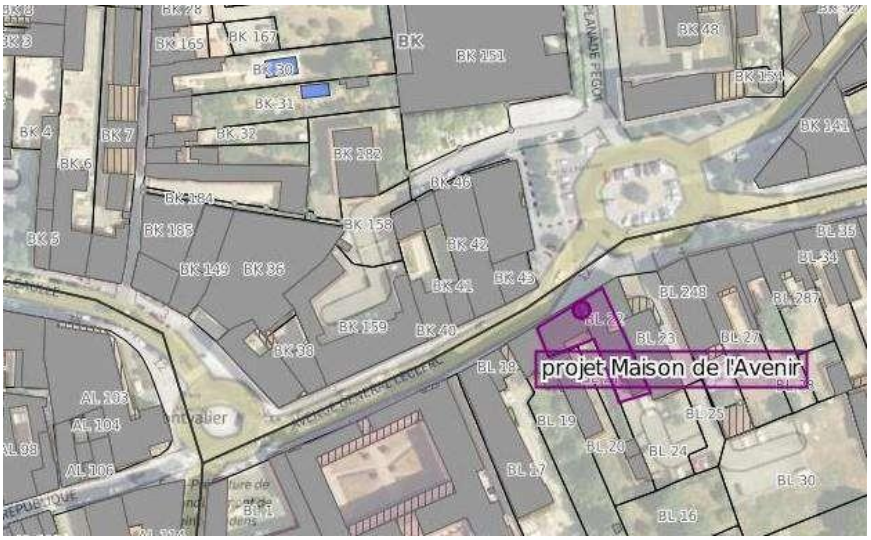
VALORISER ET QUALIFIER L'IMAGE DE LA VILLE

TITRE DU PROJET	VALORISER ET QUALIFIER L'IMAGE DE LA VILLE
TYPE DE PROJET	Etude-action
AXE DE RATTACHEMENT	Axe 1 : de la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat axe 2 : favoriser un développement économique et commercial équilibré axe 4 : aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
LIEN AVEC LES AUTRES PROGRAMMES	***Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE)*** - Axe n°4 : un territoire d'accueil pour l'activité économique Orientation 4 : Revitaliser et dynamiser les coeurs de ville et de village ***DOO SCoT Comminges*** - Axe n°1 : un territoire nature remarquable dont l'environnement est un moteur fort de son attractivité et de son développement ; Orientation n°2 - Axe n°2 : un territoire chargé d'histoire et préservé pour une offre touristique diversifiée Orientation n°2 ***Contrat Bourg Centre Occitanie Pyrénées Méditerranée*** Action 1.2. Favoriser le rayonnement culturel et touristique Action 2.1. Affirmer l'identité paysagère de la ville ***Convention ORT Saint Gaudens 2021*** Axe 2 - Axe 3 - Axe 4 - Axe 5
DESCRIPTION GENERALE	La ville de Saint-Gaudens souffre d'un déficit d'image qui joue en la défaveur de l'attractivité de la ville et spécifiquement du centre-ville. Cette image négative est souvent endogène et véhiculée à l'extérieur. Il est primordial de faire évoluer cette image afin de promouvoir la ville et d'améliorer son attractivité.
OBJECTIFS	**<u>la politique d'image</u>** - travailler sur l'image que veut renvoyer la ville : travailler le message en fonction de la cible - valoriser les commerces présents - mettre en place une communication ciblée professionnelle - mettre en œuvre le projet de ville en lien avec les politiques publiques - inviter les enseignes et les partenaires à des événements type Tour de France - faire de la publicité dans les lieux où vont les clients (au cinéma le Régent par exemple) - travailler les grands panneaux publicitaires présents dans l'aire urbaine - plan de communication visible, positif, partenarial. Communication envers les publics locaux (publicité cinéma, affichages, articles de presse), communication sur les médias nationaux : message : le centre-ville est transformé : présentation de nouveaux commerçants, habitants, aménagements).

	Pour y arriver, la ville investit plus de 5 millions d'euros par an dans son programme d'investissement. *Des dispositifs de subvention et de d'optimisation foncière existent pour inciter les porteurs de projet à concrétiser.* *Le travail partenarial public-privé est conséquent et efficace.* **Marketing territorial** cibles : - les habitants de la zone de chalandise - les salariés de Saint-Gaudens Mettre en place une stratégie de marketing territorial et mener des actions de communication sur les atouts du commerce de centre-ville et de l'accès au centre-ville. **Cibles** : population de la zone de chalandise. **Résultat attendu** : reconquérir des consommateurs et attirer de nouveaux clients
MAÎTRE D'OUVRAGE	Ville communauté de communes
PARTENAIRES	office de tourisme intercommunal
COÛT TOTAL	30 000€
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	
CALENDRIER PREVISIONNEL	2024/25
INDICATEURS	

FICHE ACTION ACV SAINT-GAUDENS
MAISON DE L'AVENIR

TITRE DU PROJET	MAISON DE L'AVENIR
TYPE DE PROJET	travaux
AXE DE RATTACHEMENT	Axe 2 : favoriser un développement économique et commercial équilibré axe 3 : développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées axe 4 : aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager axe 5 : constituer un socle de services dans chaque ville
LIEN AVEC LES AUTRES PROGRAMMES	***Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE)*** - Axe n°4 : un territoire d'accueil pour l'activité économique Orientation 4 : Revitaliser et dynamiser les coeurs de ville et de village ***DOO SCoT Comminges*** - Axe n°4 : un territoire d'accueil pour l'activité économique orientation 1 Axe 5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible orientation 1, 2, 3 ***Contrat Bourg-centre*** axe stratégique 1 : Saint-Gaudens pôle majeur du Comminges axe stratégique 2 : moderniser les fonctionnalités du centre-ville pour le redynamiser ***Opération de redynamisation du territoire*** axe 2 : favoriser un développement commercial et économique équilibré axe 3 : un coeur de ville accueillant pour tous et accessible à toutes les mobilités axe 5 : un coeur qui bat : équipements, services publics, offre culturelle et de loisirs
DESCRIPTION GENERALE	Initialement porté par la Communauté de Communes, le projet immobilier de la Maison de l'Avenir est finalement porté par la Région Occitanie, afin d'accueillir des services de formation, d'insertion et d'économie solidaire ainsi que les services d'ingénierie en faveur des territoires du Comminges. Ainsi, l'Ecole régionale du numérique, l'Association Graine d'Avenir, la cyberbase, des espaces de télétravail et de téléformation, un repar'café et les bureaux PETR Pays Comminges Pyrénées seront basés dans ce bâtiment situé 8-10 avenue du Général Leclerc, en Quartier Prioritaire de la Ville. Ce projet immobilier porté par la Région contribue à la rénovation urbaine de St Gaudens, au renforcement des activités dédiées aux activités économiques et solidaires du Comminges, animées par l'Association Graine d'Avenir. Il va permettre de conforter un pôle administratif fort (sous-préfecture, conseil départemental, chambres consulaires, collège Leclerc) déjà valorisé par l'arrivée de la Maison de Ma région en 2021 qui apporte de la vie à cette entrée de ville et des services de proximité pour les usagers. Un lien naturel sera établi entre La Maison de région et la Maison de l'Avenir qui permettra d'asseoir une présence affirmée de la Région Occitanie en centre-ville de Saint-Gaudens.

OBJECTIFS	Recentrer les activités des associations, de l'espace de coworking et de l'école régionale du numérique
MAÎTRE D'OUVRAGE	Région Occitanie
PARTENAIRES	Graine d'Avenir PETR Pays Comminges Pyrénées Etat
COÛT TOTAL	6 millions d'euros TTC 
EMPLACEMENT DU PROJET	
CALENDRIER PRE-VISIONNEL	Démarrage des travaux : courant 2025 Livraison : été 2026
INDICATEURS	

FICHE ACTION DEVELOPPEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITES DU FUTUROPOLE

TITRE DU PROJET	**Développement de la zone d'activités du Futuropole**
TYPE DE PROJET	Action
AXE DE RATTACHEMENT	2. Développement économique et commercial équilibré
LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES ET CONTRATS TERRITORIALISES	***Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE)*** - Axe n°4 : un territoire d'accueil pour l'activité économique Orientation 2 : Développer les filières d'avenir et innovantes Orientation 3 : Optimiser les zones d'activités ou leur reconversion Orientation 4 : Revitaliser et dynamiser les coeurs de ville et de village ***DOO SCoT Comminges*** - Axe n°1 : un territoire nature remarquable dont l'environnement est un moteur fort de son attractivité et de son développement ; Orientation n°2 : Développer le potentiel naturel et énergétique du territoire participant au cadre de vie et au rayonnement > valoriser le patrimoine paysager naturel, historique et architectural. - Axe n°2 : un territoire chargé d'histoire et préservé pour une offre touristique diversifiée Orientation n°2 : Développer l'offre d'hébergements touristiques et organiser les déplacements afin de renforcer l'attractivité touristique du territoire ***Contrat Bourg Centre Occitanie Pyrénées Méditerranée*** Action 3.3. Maintenir le commerce de proximité
DESCRIPTION GENERALE	La communauté de communes a aménagé des **lots à la zone du Futuropole** qui sont aujourd'hui disponibles pour les entreprises. Certaines entreprises sont déjà implantées comme I3C Compas, Prosoluce Data Center, Barthe ENR et Légion Distribution. Il reste actuellement 12 lots disponibles pour les entreprises d'une surface allant d'environ 1 000 mZ à 1 900 mZ. Sur la zone du Futuropole dédiée aux nouvelles technologies et à l'innovation, la communauté de communes a pour projet de créer un **ensemble immobilier, bâtiment Totem, hébergeant des acteurs et des services participant au développement économique et à l'innovation en Comminges**. D'une superficie totale d'environ 1 500 mZ, cet ensemble immobilier va permettre de regrouper : - 6 ateliers pour la partie pépinière (environ 500 mZ) - 6 bureaux, une salle de réunion et un espace de coworking (environ 200 mZ) - 3 bureaux pour l'accueil des partenaires du développement économique (type boutique de gestion, Job en Comminges) avec salle de réunion, espaces de vie et communs, une agora pour des évènements (environ 500 mZ) - Un FAB LAB à vocation industrielle (environ 300 mZ) Les entreprises retenues sont celles du secteur de l'industrie et de l'artisanat. Le FAB LAB à vocation industrielle sera axé autour des filières des métaux et des textiles innovants. La zone du Futuropole est située aux portes du périmètre ORT/ACV de la

	ville de Saint-Gaudens et a de ce fait un impact direct sur sa fréquentation et sur son attractivité.
OBJECTIFS	- Augmenter l'attractivité économique du territoire - Développer l'offre d'hébergement d'activités économiques (bureaux, ateliers, espaces de coworking) - Accompagner l'innovation auprès des entreprises existantes et à travers celles accueillies - Faire vivre un écosystème associant acteurs économiques, acteurs de l'innovation et acteurs industriels et disposer d'un lieu forum favorisant les échanges - Disposer d'un lieu ressource sur le territoire pour la création d'entreprises
MAÎTRE D'OUVRAGE	Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges
PARTENAIRES	Europe Etat Conseil Départemental Caisse des Dépôts et Consignations-Banque des Territoires Commune de Saint-Gaudens
COÛT TOTAL	5 178 705 €
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	Europe : 1 553 611,50 € Etat : 600 000 € FEDER : en cours d'instruction Caisse des Dépôts et Consignations-Banque des Territoires (éventuellement)
CALENDRIER	Lancement : 2024 livraison : automne 2025
INDICATEURS	- Achèvement des travaux - taux de réservation des espaces de travail aux entreprises
ANNEXES	Plan des lots disponibles, modélisation du bâtiment, plan du site





Construction d'une pépinière d'entreprise à Saint-Gaudens – CC Comminges



FICHE ACTION AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT DE L'ABATTOIR DE SAINT-GAUDENS

TITRE DU PROJET	**Aménagement et équipement de l'abattoir de Saint-Gaudens**
TYPE DE PROJET	Action
AXE DE RATTACHEMENT	2. Développement économique et commercial équilibré
LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES ET CONTRATS TERRITORIALISES	***Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE)*** - Axe n°3 : Un territoire promouvant une agriculture durable et une alimentation de qualité Orientation 1 : Encourager la production locale et une consommation durable Orientation 2 : Développer les outils de valorisation et de transformation - Axe n°4 : Un territoire d'accueil pour l'activité économique Orientation 1 : Développer l'offre de formation pour conforter l'emploi locale - Axe n°5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible Orientation stratégique n°1 : adapter les offres des équipements et services de proximité aux besoins de la population ***DOO SCoT Comminges*** - Axe n°5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible Orientation n°2 : Répondre aux besoins en services et en équipements de la population par un maillage optimal et en garantissant la proximité nécessaire à certaines population
DESCRIPTION GENERALE	Les 2 seuls abattoirs du Département de la Haute-Garonne se situent sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges dont l'un d'entre eux est à Saint-Gaudens. L'abattoir de Saint-Gaudens, répond aux besoins du Comminges et de l'agglomération toulousaine mais aussi à ceux des marchés nationaux. Une étude a été réalisée en 2020 pour développer et conforter la filière viande sur le territoire intercommunal. Cette étude a mis en évidence la nécessité de structurer les 2 abattoirs, de les rendre complémentaires et de les remettre à niveau. L'abattoir de Saint-Gaudens fait face à une demande croissante de prestations : son tonnage augmente chaque année. Aujourd'hui, l'activité de l'abattoir de Saint-Gaudens arrive quasiment à sa capacité maximale. Afin de permettre le développement de son activité, l'abattoir va faire l'objet de différents travaux : - Extension des bureaux - Aménagement des locaux existants - Démolition et construction d'un local de maintenance - Aménagement des locaux provisoires pour travaux - Quai expédition porc - Déplacement de la fumière - Cuve pré-tampon de stockage des effluents, amélioration des flux - Aire de manœuvre, déchargement, cheminement piéton et sécurisation - Démolition des murs de clôture

	- Clôtures et remplacement du portail L'abattoir de Saint-Gaudens permet aux boucheries et aux commerces de bouche installés sur la commune de Saint-Gaudens y compris dans le cœur de ville de proposer à leur clientèle de la viande de qualité et locale.
OBJECTIFS	- Structuration de la filière viande pour l'économie locale et pour les paysages commingeois - Amélioration du bien-être animal et des conditions de travail - Maintien d'outils performants et nécessaires pour les éleveurs locaux - Développement des filières courtes
MAÎTRE D'OUVRAGE	Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges
PARTENAIRES	Commune de Saint-Gaudens services de l'État Région Département
COÛT TOTAL	7 143 477,70 €
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	Etat France AgriMer : 742 241,60 € Etat – DETR : 218 139 € Région Occitanie : 500 000 € Département de la Haute-Garonne : 900 000 € Agence de l'eau : 159 838,59 €
CALENDRIER	Lancement du projet : 2022 livraison : 2024
INDICATEURS	Achèvement des travaux

FICHE ACTION EXTENSION ET REHABILITATION DE LA DECHETTERIE

TITRE DU PROJET	**Extension et réhabilitation de la déchetterie**
TYPE DE PROJET	Action
AXE DE RATTACHEMENT	5. Accès aux équipements et aux services publics
LIEN AVEC DES PROGRAMMES ET CONTRATS TERRITORIALISES	***Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE)*** - Axe n°1 : un territoire de vie solidaire et accessible Orientation stratégique n°2 : adapter les offres des équipements et services de proximité aux besoins de la population ***DOO SCoT Comminges*** - Axe n°5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible Orientation n°2 : Répondre aux besoins en services et en équipements de la population par un maillage optimal et en garantissant la proximité nécessaire à certaines population ***Contrat Bourg Centre Occitanie Pyrénées Méditerranée*** Action 1.3. Renforcer le rôle de services structurants
DESCRIPTION GENERALE	La déchetterie située dans la ville de Saint-Gaudens (parcelle BN 39) a été créée en 1992. Aujourd'hui, elle est arrivée à saturation et est devenue obsolète. La communauté de communes souhaite donc la réaménager, l'adapter aux besoins actuels et aux normes techniques et environnementales en vigueur tout en anticipant l'évolution de la réglementation et des nouvelles filières. A l'horizon 2030, la déchetterie desservira une population estimée à 24 000 habitants. De plus, la ville de Saint-Gaudens ainsi que ses partenaires, sont engagés dans différents dispositifs de revitalisation du centre-ville dont l'un des principaux axes d'intervention correspond à la rénovation de logements en centre-ville permettant d'augmenter l'accueil de la population en centre-ville. Cette hausse de la population engendrera nécessairement un besoin plus élevé en matière de gestion des déchets. Afin de prendre en compte cet accroissement de population, la Communauté de Communes envisage d'étendre la déchetterie à la parcelle la jouxtant (BN 38). Les principaux travaux prévus sont les suivants : - La mise en place d'une plateforme pour le dépôt au sol des déchets verts - La mise en place d'une plateforme modulable pour le dépôt au sol de flux volumineux (gravats, bois ou encombrants) - La création d'une aire couverte dédiée au dépôt des huiles usagées minérales et végétales - La reprise des voieries existantes en haut et bas de quais - La création de nouvelles voieries d'entrées et de sorties pour les usagers et les prestataires - La création de l'équipement (local DEEE et DDS, sécurisation des quais) - La construction d'un abri pour engin (type chargeuse) - La mise en conformité de l'installation vis-à-vis de la gestion des eaux pluviales et de la rétention des eaux d'incendie - La remise en état du bâtiment d'accueil existant
OBJECTIFS	- Aménager une installation présentant un caractère innovant en termes d'aspect paysager et de perception physique

	- Répondre aux exigences maximales en termes de respect de l'environnement et des dernières évolutions législatives - Privilégier la réparation et la réutilisation, le recyclage et la valorisation des déchets - Rendre plus confortable les dépôts et fluidifier/sécuriser la circulation pour les usagers et les prestataires - Accueillir et séparer les déchets en vue de leur recyclage immédiat
MAÎTRE D'OUVRAGE	Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges
PARTENAIRES	Etat Caisse des Dépôts et Consignations-Banque des Territoires Conseil Départemental Commune de Saint-Gaudens
COÛT TOTAL	
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	
CALENDRIER	Etudes en 2024 Travaux en 2025
INDICATEURS	- augmentation de la capacité de stockage - création de nouvelle filière de réemploi



FICHE ACTION RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS STRUCTURANTS A RAYONNEMENT TERRITORIAL SAINT-GAUDENS OU A PROXIMITE

TITRE DU PROJET	**Renforcement des équipements structurants situés dans la ville ou à proximité**
TYPE DE PROJET	Action
AXE DE RATTACHEMENT	2. Développement économique et commercial équilibré 5. Accès aux équipements et aux services publics
LIEN AVEC DES PROGRAMMES ET CONTRATS TERRITORIALISES	***Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE)*** - Axe n°1 : un territoire de vie solidaire et accessible Orientation stratégique n°2 : adapter les offres des équipements et services de proximité aux besoins de la population ***DOO SCoT Comminges*** - Axe n°5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible Orientation n°2 : Répondre aux besoins en services et en équipements de la population par un maillage optimal et en garantissant la proximité nécessaire à certaines population ***Contrat Bourg Centre Occitanie Pyrénées Méditerranée*** Action 1.3. Renforcer le rôle de services structurants
DESCRIPTION GENERALE	**Le parc des expositions du Comminges**, situé sur la commune de Villeneuve-de-Rivière (commune voisine à celle de Saint-Gaudens), va faire l'objet de travaux d'extension avec la construction d'un bâtiment ouvert en structure métallique implanté au sud-ouest des bâtiments actuels. Dans une future tranche à réaliser à court terme, des panneaux photovoltaïques seront installés en toiture. Le parc des expositions accueille de nombreuses manifestations telles que le salon TAF de la région Occitanie, le salon de l'automobile ou le salon international Les Pyrénéennes® qui est une manifestation phare permettant la rencontre entre tous les professionnels de l'agriculture et de l'agroalimentaire avec le public. Ce salon a lieu tous les 3 ans. Ces travaux d'extension du parc des expositions vont favoriser le rayonnement du pôle urbain principal identifié dans le SCoT (Saint-Gaudens, Villeneuve-de-Rivière…). Le parc des expositions est entouré de 3 zones d'activités à vocation artisanale, industrielle et logistique. Le manque de terrains disponibles à l'échelle intercommunale pour accueillir des entreprises de ces secteurs à proximité des échangeurs autoroutiers amène la communauté de communes à requalifier ces trois zones pour n'en former qu'une d'envergure régionale : **la Zone d'Activité Occitanie Zone Economique (ZA OZE) Comminges Pyrénées**. Le projet de requalification de cette ZA se divise en 6 tranches avec un total de surface à aménager d'environ 32 ha. Les travaux sont prévus durant la période 2024-2026. Ce projet va permettre l'installation de nouvelles entreprises sur le territoire renforçant ainsi le rôle économique que joue le pôle urbain principal identifié dans le SCoT. La ville de Saint-Gaudens a sur son territoire une **aire d'accueil des gens du**

	voyage et des terrains familiaux que la communauté de communes a pour projet d'aménager. La ville de Saint-Gaudens accueille sur son territoire l'Association Commingeoise de Protection Animale (ACPA) qui gère la **fourrière / refuge** dont la compétence a été transférée de la commune de Saint-Gaudens à la communauté de communes. La fourrière-refuge bénéficie à l'ensemble des communes de l'arrondissement de Saint-Gaudens. Aujourd'hui, la fourrière n'est plus aux normes et ne correspond plus aux besoins actuels. La communauté de communes souhaite donc mettre aux normes et moderniser la fourrière-refuge pour pouvoir accueillir entre 144 et 180 chiens et 100 chats.
OBJECTIFS	- Renforcer l'attractivité du territoire et son rôle de centralité du Comminges - Adapter les équipements structurants aux besoins actuels pour maintenir un service de qualité - Soutenir l'économie et les emplois locaux
MAÎTRE D'OUVRAGE	Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges
PARTENAIRES	Europe Etat Région Département communauté de commune Cagire Garonne Salat communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises Commune de Saint-Gaudens Caisse des Dépôts et Consignations-Banque des Territoires
COÛT TOTAL	**Parc des expositions :** 3 443 000 € **OZE (2024-2026) :** 6 243 972 € **Fourrière-refuge :** 2 986 353,10 €
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	**Parc des expositions :** - Europe FEDER - Etat DETR : 300 000 € - CD31 Contrat de projets territoriaux : 551 284 € **OZE (2024-2026) :** - Région Occitanie : 800 000 € **Fourrière-refuge :** - Europe : 170 000 € - Etat – DETR : 300 000 € par tranches - CD31 – TR1 2023 : 195 992,32 € - CD31 – TR2 2024 : 489 980, 80 € - CD31 – TR3 2025 : 293 988,48 €
CALENDRIER PREVISIONNEL	**Parc des expositions :** 2023 – livraison en 2024 **OZE :** 2024 - commercialisation de la phase 1 prévue pour 2025 **Fourrière-refuge :** 2023 - 2025
INDICATEURS DE RESULTAT	Achèvement des travaux
ANNEXES	Sans objet

RESTITUTION DES FICHES ACTIONS PAR GROUPES THEMATIQUES CLS 28 032024

Axes	Objectifs spécifiques	Actions proposées dans les groupes de travail	PROPOSTION DE PILOTES
1. L'accès aux soins et aux droits pour tous	**1.1.1 Favoriser l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé**	**Action 1 : Organiser des journées d'accueil de découverte et de cohésion sur le territoire entre étudiants en santé** Co organisation d'une journée , MSU, acteurs locaux sportifs et culturels, structures de formations, élus locaux, CPTS, IFSI, IFAS, Campus connecté **Action 2 : Promouvoir le territoire pour encourager les psychiatres à s'installer** Associer les internes de spécialité en psychiatrie aux journées d'accueil et de cohésion du territoire (AXE sante mentale)	5C
		Action 2 : Créer un guichet d'accueil pour les futurs professionnels de santé sur le territoire ★ 1 Référente au sein de la communauté : fait 1 Référent au sein de la CPTS Elaboration d'un livret d'accueil du nouvel arrivant : en cours	CPTS 5C
		Action 3 : Créer un site internet dédié à la santé A visée des futurs professionnels : création d'un cahier des charges A visée du public : annuaire des professionnels	CPTS 5C
		Action 4 : Soutenir la création de structures coordonnées : MSP-ESP - centre de santé pour une équité sur le territoire et l'attractivité du territoire	5C
	1.1.2 Améliorer l'accessibilité aux services de santé du patient et le parcours de soins du patient	**Action 1 : Répondre aux besoins de soins non programmés de premier recours = fiche action projet de santé CPTS**	CPTS
		Action 2 : Développer une équipe itinérante de soins à domicile coordonné par un médecin + IPA vers les territoires les plus démunis et vers les structures (Relais, Croix rouge, …) = **Répondre à un appel à projet de l'ARS avec la CPTS – CC « médico bus »**	CHCP -CPTS- 5C
		Action 3 : Créer un groupe de travail sur les parcours des patients dans chaque bassin de vie S'appuyer sur des structures ETMS ou communes pour organiser des consultations de professionnels (médecins, infirmier, travailleur social, …) de façon semi - itinérante pour les patients sans médecins traitant. Cartographier les besoins des territoires, les ressources des structures (locaux, personnel) : *exemple MAD Locaux MARPA de ST PLANCART* Assurer le suivi des personnes consultées en itinérance en lien avec les médecins du territoire (prise en charge MT)	COLLECTIF PARCOURS CHCP DAC CPAM MSA EQUIPE TERRAIN
	1.1.3 Accompagner les personnes les plus éloignées du soins en renforçant le parcours sanitaire et médico-social - social	**Action 1 : Développer un accompagnement en santé :** Accompagnement pour le trajet, prise de RDV, entrée RDV **par les aides à domicile des services d'accompagnement à domicile :** financement dans le plan d'aide APA - CD 31	CD 31

	Action 2 : Mettre en place des permanences d'Assistante sociale - médiateur en santé dans les maisons de santé pour sensibiliser les habitants sur leurs droits (public en difficulté)	MSA CPAM-CIAS-CD 31
	Action 3 : Organiser des espaces de rencontres entre professionnels de santé/équipe de soins et professionnels du médico-social pour une approche globale de la personne Forum, journées d'échanges, RETEX,… Elargir les cafés des partenaires du CIAS	CIAS CPAM MSA CPTS
1.1.4 Mener une réflexion sur le transport à la demande	**Action 1 : faire évoluer les transports** Faire un état des lieux des transports sur le territoire, des projets de mobilités, des acteurs, des besoins TAD 5c : développer l'accès aux soins : possibilité de regrouper les demandes + (opérateur humain pour prendre les demandes) Améliorer la visibilité du service de la communauté : vis-à-vis des aidants , personnes éloignées du soin	5C-PETR
	Action 2 : création d'un blablacar santé pour les usagers	WIMOOV PETR 5C
1.2.1 Promouvoir les formations médicales ou paramédicales dans le Comminges	**Action 1 : Faire un état des lieux des offres de formation en matière sanitaire social** Identifier les acteurs de formation sanitaire, sociale Mesurer l'insertion professionnelle des diplômés en sortie de formation (IFSI, IFAS, bac Pro assp, SAPAT, aide à domicile …) Identifier les besoins du territoire sur le Comminges, préciser la problématique des secrétaires médicales, des mentions complémentaires Favoriser la communication - connaissance des formations d'emploi dans le domaine sanitaire, social, médico-social en organisant un forum/santé = salon TAF ou autre salon vers les demandeurs d'emplois et les jeunes Communiquer sur l'ensemble des offres de formations sanitaires et sociales	CONSEIL REGIONAL
	Action 2 : créer un parcours santé dans les deux lycées privés-publics Organiser l'option santé en 1ere et terminale pour faciliter l'accès aux études en santé et leur réussite (PASS)	RECTORAT LYCEES 5C PROFESSIONNELS DE SANTE LA REGION UNIVERSITE SANTE
1.3.1 Améliorer l'information et la communication sur les droits en santé pour éviter le renoncement aux soins **Limiter le non recours au droit - aux soins**	**Action 1 : Renforcer le réseau d'ambasadeurs en santé sur le territoire** Développer un réseau d'ambassadeurs en numérique et santé sur le territoire en s'appuyant sur les acteurs de médiation existants (Maison France service, conseillère du numérique, bus mobile, GRADES, tiers lieux ….) afin de sensibiliser-former à l'usage du numérique	BUS MOBILE 5C
	Action 2 : Renforcer les permanences de la CPAM-MSA sur le territoire	CPAM-MSA
1.3.2 Accompagner les usages du numérique pour une meilleure appropriation des outils, dispositifs et démarches pour les personnes âgées, isolées,	**Action 3 : Diffuser l'information** Diffuser les outils existants (annuaires, liste des téléconsultations, guide urgence sociale, soliguide) et relayer les campagnes CPAM-MSA grâce au structures accueillant le public cible + associations, mairies….. Création d'outils de communication : numéros d'urgence et répertoire en santé sur le territoire (exemple de l'agenda de la Mairie de St Gaudens (Outil aide-mémoire des dates pour le renouvellement de droits)	DAC 31 5C

	1.3.3 Faciliter l'accès aux soins grâce à l'interprétariat pour les publics migrants	**Action 1 : Mise en place de l'interprétariat expérimentale à la Maison médicale de St gaudens par le CHU toulouse**	5C/CHU -MSP St Go santé
2. La prévention et la promotion des comportements favorables à la santé	**2.1.1 Développer les actions de prévention et d'éducation pour tous mais avec une attention particulière :** **- envers les jeunes dès la petite enfance** **- envers les personnes vulnérables (familles monoparentales, personnes en situation de précarité, jeunes non insérés, étudiants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes itinérantes, migrants, LGBT+, agriculteurs)**	**Action 1 : Développer la visibilité des actions et acteurs de la prévention** Déployer et informer sur des journées de dépistage (cancer du sein, thématiques en complémentarité avec la CPTS et CPAM-MSA en fonction des territoires et des inégalités d'accès au dépistage (presse, panneaux lumineux, les mairies, MSP, Pharmacies, réseaux sociaux)... Sensibiliser sur les modes de transmission des MST et sur les modes de contraception auprès des jeunes, jeunes adultes **en ouvrant une antenne du Planning familial** Créer des ambassadeurs de la prévention en santé dans les structures (CIAS-CD 31, CPAM, MSA, ...) pour faire le relais vers les publics ciblés et lors de festivités (salon forum, marchés, ...) Bus du coeur Mammobile	CPAM-MSA - PLANNING FAMILIAL - CIAS
		Action 2 : Développer - Soutenir les sujets de prévention préoccupants liés à l'hygiène de vie des plus jeunes (hygiène bucco-dentaire, alimentation, tabac,..) informer dès l'entrée en creche des risques de l'usage des écrans, de la mauvaise alimentation en menant des ateliers valorisant les compétences psychosociales des enfants (Programme de soutien aux familles 6-11 ans, Jo 2024) en repérant l'obésité dans le milieu scolaire et périscolaire en repérant l'usage du tabac dans les collèges	EDUCATION NATIONALE-5C- PREVENTION PROMOTION (IREPS)ADDICTIONS FRANCE
	2.1.2 Favoriser une alimentation de qualité et la pratique d'activités physiques et sportives auprès des jeunes en particulier	**Action 1 Promouvoir l'alimentation saine** Développer les formations et sensibilisation sur l'alimentation par des nutritionnistes : gouter équilibré, atelier cuisine auprès des parents, soutenir les actions de nutrition (PNNS) envers les plus jeunes- femme enceinte, création d'un partenariat avec les producteurs locaux pour fournir des paniers de légumes aux femmes enceintes les plus démunies (CIAS), dans les EHPAD Développer l'information sur les initiatives locales de marchés de producteurs	HOPITAL- PREVENTION PROMOTION -CIAS- J'ACHETE EN COMMINGES
		Action 2 : Faciliter l'accès aux activités physiques et sportives Promouvoir le sport santé auprès des enfants - jeunes en lien avec la promotion du patrimoine paysager et des structures sportives et culturelles **lors d'évènements sportifs -culturels** = challenge familial ex ; création d'un cahier ludique pour chaque action -jardiner avec les grands parents, sport avec les parents ... **Encourager le développement de projets sport-santé- bien-être : labellisation maison sport santé** Développer des partenariats entre les associations sportives et les professionnels de santé (ordonnance sport santé), pour une continuité du sport apres rééducation (MSP MONTREJEAU) **Proposer un chéquier sport jeunes à l'échelle intercommunal** (COS, communes) **Créer un conseil des jeunes intercommunal pour sensibiliser** "Pair à pair"	ASSOCIATIONS SPORTIVES CIAS-MSP MONT ROYAL SANTE-ARS- EFORMIP LES COMMUNES ET LES JEUNES
		Action 3 : Communiquer Création **d'un forum multi sport en COMMINGES "les Olympiades en Comminges** " et y mener des ateliers cuisine Promouvoir la santé au Salon des Pyrénéennes : jouer les ambassadeurs alimentation et santé pour tous (et aussi envers les agriculteurs)	ASSOCIATIONS SPORTIVES MAIRIE DE ST GAUDENS - 5C-ARS

	2.1.3 Renforcer le recours à la vaccination et aux dépistages pour les jeunes en particulier	**Action 1 : Santé sexuelle : sensibiliser sur les IST auprès des jeunes** Sensibiliser sur les modes de transmission des IST dans les lycées et dépistage en itinérance	ACCEPT
		Action 2 : Développer - Soutenir les sujets de prévention dès la petite enfance informer dès l'entrée en creche des risques de l'usage des écrans, de la mauvaise alimentation, calendrier vaccinal en menant des ateliers valorisant les compétences psychosociales des enfants (Programme de soutien aux familles 6-11 ans, Jo 2024)	EAJE-PMI ALAE ALSH EUCATION NATIONALE PREVENTION PROMOTION PSFP
	2.1.4 Développer les actions de sensibilisation aux addictions	**Action 1 Développer les actions de sensibilisations des jeunes aux consommations de drogues, alcool et tabac dans le milieu scolaire (projet ARS-EN)** Rechercher la participation des publics à la construction de leur trajectoire (Personnes itinérantes, en difficulté, …) Sensibiliser les professionnels qui encadrent les enfants et jeunes-adultes aux addictions (écrans, tabac, …)	ADDICTIONS France EDUCATION NATIONALE ARS Croix rouge Française le RELAIS ades europe

3. La santé mentale : A tous les âges de la vie	**3.1.1 Développer des actions de prévention pour la lutte contre la stigmatisation en santé mentale, favoriser le lien social**	**Action 1 : Être en capacité d'orienter les personnes dans un parcours santé mentale (notamment les personnes vulnérables)** Création **d'un poste de coordinateur CLSM** (en vue de la création d'un CLSM) 5C-ARS Compléter-actualiser les répertoires existants (envoi fiche contact, croiser avec l'existant, créer un livret) = DAC 31	5C-ARS
		Action 2 : Développer l'interconnaissance des acteurs en santé mentale, améliorer la connaissance des dispositifs existants Créer une Journée interprofessionnelle : forum, tables rondes, interventions d'experts- PTSM 31	PTSM-HOPITAL MARCHANT-HOPITAL LANNEMEZAN
		Action 3 : Prendre part aux SISM en structurant un collectif d'acteurs en santé mental sur le territoire du 5C, pour élaborer un programme d'actions commun	COLLECTIF SISM
	3.2.1 Faire monter en compétence les professionnels du champ de l'accueil d'enfants (animateurs, professeurs,….) et les aides à domicile sur les troubles psychiques	**Action 1 : favoriser la prévention en développant un réseau en santé mentale** Former-sensibiliser-outiller les professionnels pour une montée en compétences en santé mentale (animateurs, corps enseignants, aidants, infirmiers, aides à domicile, secrétaires de mairies, Médecins généralistes, Infirmiers, urgences...) dans le repérage afin de mieux appréhender les situations de vulnérabilité de la personne et faciliter sa prise en charge Recueil des besoins de formation sur les troubles psychiques, la santé mentale auprès des Mairies, MSP, Service hospitalier, ... Organiser les formations en PSSM-sensibilisation-groupe de paroles Repérer les professionnels et patients experts pour faire des RETEX	COLLECTIF SANTE MENTALE
	3.2.2 Améliorer la prise en charge et le suivi des patients en santé mentale en particulier les jeunes et leur famille, les aidants/personnes âgées	**Action 2 : Promouvoir le territoire pour encourager les psychiatres à s'installer** Associer les internes de spécialité en psychiatrie aux journées d'accueil et de cohésion du territoire (AXE 1)	5C
	3.3.1 Favoriser l'écoute, l'orientation de personnes victimes de discrimination et de violence	**Action 1 : Accompagner les victimes de violences ou de discrimination en favorisant le parcours de la personne :** Créer le réseau nécessaire pour prendre en compte la plainte, protéger-soutenir en lien avec les acteurs existants+ formation des professionnels	5C-ETAT
		Action 2 : renforcer les hébergements d'urgence pour les personnes victimes de violence intrafamiliales	5C-ETAT
		Action 3 : Simplifier les démarches : Créer une campagne d'information flash pour toutes les femmes et les victimes de violence, informer sur un numéro d'urgence	5C

4. le cadre de vie et l'aménagement (durable) du territoire pour une meilleure santé	**4.1.1 Favoriser un cadre favorable à la santé (qualité de l'air, de l'eau, de l'aménagement urbain)**	**Action 1 : Faciliter le co-voiturage et les déplacements entre les communes en développant des partenariats (axe 1)** Etudier les pôles générateurs Créer des micro-aires, parking relais, point de covoiturage reliés au transport en commun – gare Simplifier au maximum les déplacements : faciliter la marche par la sécurisation de chemins piétonniers -trottoirs (accès dans les écoles, par exemple) Créer un blablacar spécial Comminges- Développer un réseau de transport en commun : suivre et renforcer l'expérimentation portée par le PETR	CD 31
		Action 2 : S'appuyer sur le potentiel du territoire pour mobiliser la population à la promotion de la santé Développer le réseau de pistes cyclables – répondre à des enjeux sécuritaires ; Développer un facteur de tourisme (Ecole du tour de France) => Via Garonna à développer. Accompagner la mise en place d'une plateforme de co-voiturage => Organisée une journée solidarité avec un challenge et un gain à la clé : déplacer un village avoisinant de Saint-Gaudens dans le moins de voitures possibles Redonner envie à la population d'investir les centres ? Organiser des journées sans voiture en hyper centre en développant des animations attractives avec les commerçants (Attractivité du territoire, axe 1)	COMMUNES
	4.1.2 Sensibiliser les professionnels de santé et le grand public, les élus aux enjeux de santé environnementale	**Action 1 : Organiser un programme d'actions de prévention, promotion et d'éducation à la SE auprès du grand public, autour d'enjeux du quotidien** Recueillir les usages et les besoins des habitants sur la santé environnementale sur des périmètres bien définis (quartiers, villages, écoles…). Intégrer la santé dans les projets d'urbanisme Mettre en place des campagnes de sensibilisation du grand public sur les différents le changement climatique via les Mairies (Plan grand froid et canicule, pollution, pollen …) et y associer les professionnels. **Qualité de l'air :** Aborder les questions de qualité de l'air intérieur/extérieur en lien avec la présence de plusieurs usines surveillées => joue sur l'attractivité du territoire et permet de rassurer les habitants Sensibiliser le grand public aux enjeux de pollution des usines par : La distribution d'un Kit de surveillance de la qualité de l'air ; La diffusion de bonnes pratiques pour agir et anticiper les problèmes liés à la qualité de l'air intérieur S'appuyer sur les évènements locaux sur la santé pour faire un focus sur la santé environnementale Organiser des ateliers pour sensibiliser et proposer des réflexes et bonnes pratiques : Faire travailler les citoyens à la signalétique sur les risques liés aux tiques . Exemple : affiche « prévention des tiques » sur les sentiers de rando et cyclables (lien avec la promotion de l'application de la collectivité sur les randos Rando comminges) Traiter la question de l'usage des pesticides (abordé mais pas plus avancé en raison du contexte actuel agricole). **Déployer un pollinarium sur le périmètre de la 5C** Description de l'action : Construire et déployer un pollinarium : Coût = 6000€ d'infrastructure ; 600€ de suivi annuel (à confirmer) => projet bien établi (Association Sentinelle ; DD ARS 31)	5C service urbanisme-habitat . PREVENTION PROMOTION-ARS ENTREPRISES-COMMUNES
	4.1.3 Anticiper les enjeux de santé liés à l'habitat, l'environnement et au changement climatique	**Action 1 : Sensibiliser les élus sur la santé environnementale , inclure la santé dans les dipositifs (contrat de ville)** Mettre en place des « balades sensibles » sur les différentes communes en associant la population Développer la « valise à Outils » sur le territoire (fiches de sensibilisations, jeu) Engager/participer à une réflexion autour d'une stratégie locale afin d'intégrer la santé dans chacun des dispositifs. Promouvoir la revégétalisation des cours d'Ecole = Cours Oasis, des ilots de fraicheur, …	MAIRIES - 5C. Tous services Amenagement territorial

5. Le parcours des personnes vulnérables et leurs aidants	**5.1.1 Anticiper la perte d'autonomie des personnes âgées à domicile et en institution et des personnes en situation de handicap**	**Action 1 : Déployer le programme Icope** : former les professionnels de santé et les aidants (dépliants, formation, réunion) et aussi auprès des aidants. Pour mieux détecter les personnes fragilisées et prévenir la perte d'autonomie. CPTS	CPTS
		Action 2 : lutter contre l'isolement Développer des activités dans les tiers lieux avec un bus pour proposer des activités et un accompagnement au numérique, animé ou co-animé par des jeunes (MJC, AZIMUT …) ***Proposer aux séniors des villages de partager des animations, de se restaurer (tout habitant) avec les résidents de la MARPA de St Plancard***	MARPA ST PLANCART MAIRIES TIERS LIEUX
		Action 3 : Constituer 1 groupe de travail par territoire pour adapter les solutions aux besoins réels des effecteurs et des patients Augmenter des places d'urgence dans les EHPAD ? Augmenter les places en SSR , ? Mieux coordonner Hôpital – ville pour le retour à domicile (coordination HOPITAL-DAC-MEDECINE DE VILLE) = cpam	COLLECTIF
		Action 4 : Développer les consultations en regroupant les professionnels itinérants de santé Déployer une équipe de gériatrie mobile avec l'Hopital Déployer la PASS sur le territoire (dans les maisons de santé, ETMS, association sociales) pour les plus défavorisés. ***Proposition de mutualiser des locaux (gratuitement) pour accueillir une équipe mobile (regroupement de consultations de MG , psychologues, ...) exemple : la Marpa de St Plancard*** Valoriser les bilans de santé CPAM par les travailleurs sociaux.	MARPA ST PLANCART MAIRIES TIERS LIEUX
		Action 5 : Former des professionnels de l'aide à domicile, des bénévoles, des aidants, les étudiants en santé sur l'utilisation des plateformes CPAM, CAF , e sante, compte AMELI espace santé, sur le vieillissement, la perte d'autonomie … Faire intervenir la CPAM et la MSA auprès des structures pour former les professionnels et usagers. (axe 1 accès aux numérique)	CPAM MSA
		Action 6 : Mise en place d'actions de prévention (chute, activité physique, ...) pour les plus de 60 ans dans tout le territoire et ***les mutualiser*** *(ex : MARPA de St Plancard)* et soutenir le parcours individuel en suite (passerrelle avc les assosciations)	CPAM MSA MUTUALITE FRANCAISE OCCITANIE
		Action 7 : Communiquer auprès des professionnels de santé, des associations et des mairies sur les dispositifs d'aide d'aménagement des logements. (5c)	5C HABITAT
	5.1.2 Faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de handicap	**Action 1 : Subventionner les professionnels de santé libéraux pour mettre en conformité leurs locaux.**	
		Action 2 : Créer des centres de santé en les orientant vers des missions prioritaires, personnes âgées, situation de handicap, personne en situation de précarité.	
		Action 3 : Développer l'accueil familial et les habitats inclusifs, Développer les pensions de famille ***Ouvrir des places de logement temporaires pour les 60 et + dans Les Ehpad – (MARPA de St Plancart)***	MARPA ST PLANCART EHPAD

		Action 4 : faciliter les démarches des personnes ayant perdu subitement leur autonomie pour bénéficier des aides Initier un parcours de prise en charge : CD 31, SAD, DAC 31, CIAS	CD 31
	5.1.3 Accompagner les aidants	**Action 1 : Créer une antenne du CAJA-Sicasmir** afin de mailler le territoire vers le NORD (L'ISLE en DODON) pour soulager les aidants et limiter les déplacements	SICASMIR CAJA
		Action 2 : Proposer un groupe de travail pour rechercher des solutions par territoire : aides financières pour aider au transport des personnes aidées, permanences fixes d'accueil des aidants dans l'ensemble du territoire	5C
		Action 3 : Proposer des logements temporaires et durables ***la MARPA DE St PLANCART peut proposer un logement temporaire pour la personne aidée afin de soulager l'aidant*** Créer des logements intergénérationnel (St Gaudens)	MARPA ST PLANCART
		Action 4 : Renforcer les ateliers aidants – aidés (médiation culturelle, …) sur le territoire, les dispositifs à « coeur d'hêres »	SICASMIR MEDIATHEQUE
		Action 5 : Améliorer la diffusion des informations à destination des aidants (la boussole de l'aidant, …) en répertoriant l'existant Créer un forum des aidants	SICASMIR MDA
6. Axe : la santé des professionnels	**6.1.1 Prévenir les risques psychosociaux en favorisant le bien-être au travail des soignants et des aides à domicile**	**Action 1 : renforcer les liens entre professionnels sociaux Medico sociaux et sanitaires** Créer des espaces de rencontres : ½ journées de sport, ½ journée sensibilisation au prendre soin de soi, culture du respect, de la bienveillance, nécessité de pauses, repas, aménagement des locaux…) Créer une application entre professionnels de santé-futurs professionnels : pour loisirs partagés, infos -conférences , …. Organiser des lieux de repos pour les aides à domicile en milieu rural Café des partenaires à renforcer	CPTS MAIRIES
		Action 2 : Mutualiser des formations sur les thèmes communs entre hopital et ville : Gestion du stress, des conflits, émotions, vieillesse et fin de vie , ….. Sensibiliser aux addictions (addictions France)	ADDICTIONS France
		Action 3 : Valoriser les images des métiers (attractivité des métiers axe 1) Création de vidéo-témoignage de vécu professionnel	5C
		Action 4 : Recenser les associations SPORTIVES ou structures(piscine, ...) permettant de bénéficier de réduction aux professionnels	Mairie de ST GAUDENS
		Action 5 : Créer un tiers lieu pour les professionnels : exemple de la Halle de la Cartoucherie à Toulouse afin de créer du lien, des services, loisirs (Centre commercial ancien Leclerc ?)	

CIAS
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Cœur Coteaux Comminges

SECTEUR JEUNESSE

PARENTS	
Objectif(s)	- Sensibiliser les parents à l'usage des réseaux sociaux auprès de leurs enfants de – moins de 13 ans. - Rappel de la législation pour l'usage des réseaux sociaux auprès des jeunes de moins de 13 ans - Conscientiser les parents sur les risques et dangers d'un usage trop prolongé et non encadré particulièrement auprès de cette tranche d'âge. - Evaluer les difficultés à poser un cadre et recueil des moyens et outils pour mieux encadrer *Parallèlement,* - Sensibiliser les jeunes de – de 13 ans à l'usage des réseaux sociaux au regard de la loi. - Prévenir des risques et dangers des réseaux sociaux auprès des jeunes de – de 13 ans - Eduquer à un usage positif, réglementé et encadré - (Valorisation d'un bon usage des réseaux sociaux)
Date de l'action	Courant mai
Public visé	Famille et plus particulièrement les parents
Nombre de participants	?
Partenaires associés	Tous les établissements scolaires de la communauté cœur et coteaux du Comminges cycle 3 et plus, MSA, Promeneurs du net, La CARAVOLE (Théâtre de Forum), médiathèque Saint-Gaudens (Auditorium), salle de spectacle de l'Isle-en-Dodon, Club de Prévention ? MJC ?

DEROULEMENT DE L'ACTION

Les familles de tous les établissements scolaires (mais pas que, également ouvert à tous public concerné par ce sujet) seront invitées à participer à un théâtre forum sur la thématique des réseaux sociaux. La réflexion portera essentiellement sur le cadre légal et les réponses pouvant être apportées face à l'utilisation des réseaux sociaux des jeunes de moins de 13 ans malgré la loi.
A travers l'outil du théâtre forum les familles pourront exprimer et partager, sans jugement de valeurs, ***leurs expériences concernant les réseaux sociaux et leurs jeunes (leurs observations, les points forts comme leurs difficultés mais aussi les situations qu'ils peuvent vivre au quotidien).***

Cet évènement sera également l'occasion de parcourir l'usage des réseaux sociaux de manière générale et l'impact de celui-ci sur les jeunes mais aussi les parents. Ainsi les familles pourront :
- S'interroger sur leurs pratiques et celles de leurs enfants.
- Réfléchir aux avantages comme aux inconvénients
- Valoriser les compétences qui peuvent en découler
- Trouver des outils pour parer aux conséquences négatives.

S'en suivra des échanges et une collation sera offerte aux participants/es.

Afin de toucher le plus grand nombre et permettre à l'ensemble du territoire de profiter de cette action, elle sera proposée à la médiathèque de Saint-Gaudens et également au théâtre de l'Isle-en-Dodon.

Lieu d'intervention	Auditorium de la médiathèque de Saint-Gaudens –, Salle de spectacle de l'Isle-en-Dodon
Opérations ou types de dépenses à financer	- Compagnie la Caravole/Théâtre Forum : 850€ x 2 - Collation : 200 € (100 € par prestation)
Moyens de communication	- Flyers et affiches - Association des établissements scolaires pour relayer l'information via l'ENT et école directe, affichage dans les structures accueillant des familles mais aussi des jeunes - Affichage numérique
Résultats attendus	- Prise de conscience des familles du cadre légal quant à l'utilisation des réseaux sociaux - Prise de conscience des risques et dangers si pas de cadre et mauvaise utilisation - Recueil d'outils et moyens pour poser un cadre et avoir bon usage des réseaux sociaux - Connaissance des relais et aides existants pour accompagner les familles
Indicateurs de résultats	Intervention collège : - Participation des jeunes - Interactions entre les jeunes - Contenu et pertinence des échanges - Réflexion et mobilisation des jeunes pour réaliser la carte mentale Théâtre forum : - Nombre de participants - Qualité des interactions - Mise en scène des familles et solutions proposées lors du théâtre forum
Mode d'évaluation	

CIAS
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Cœur Coteaux Comminges

SECTEUR JEUNESSE

TROP D'MDR	
Objectif(s) généraux	- Initier et accompagner les projets des jeunes - Mettre en place une cellule pédagogique de création de projets émanant des jeunes en vue de créer un outil éducatif et/ou préventif - Donner l'occasion aux jeunes d'exprimer leurs points de vue sur des sujets d'actualités à travers l'art de l'audiovisuel
Objectifs spécifiques	- Utiliser le théâtre et l'audiovisuel pour travailler des compétences transversales telles que la communication, les compétences psychosociales, la confiance en soi, l'expression - Découvrir l'univers de l'audiovisuel - Réaliser un court-métrage traitant d'un (ou de) sujet(s) d'actualité(s) et/ou à visé préventif.
Date de l'action	L'action se déroulera tout au long de l'année scolaire hors temps de vacances du 20/09/2023 au 05/06/2024 à raison de 2h par semaine (les mercredis). Un temps fort sera réservé sur les vacances de printemps ou courant mai pour procéder au tournage. L'action se clôturera avec la projection du court-métrage en cinéma plein air.
Public visé	• Jeunes de l'espace jeunesse de 11 ans et plus
Nombre de participants	15 à 20 jeunes
Partenaires associés	Association animaçao/ Compagnie rêve de théâtre

DEROULEMENT DE L'ACTION

- Tous les mercredis de l'année scolaire (hors vacances) l'espace jeunesse accueillera les jeunes de 11 ans et plus de 14h à 16h30 pour au travers diverses activités découvrir le jeu de scène et l'art de l'audiovisuel et éduquer à l'image. Ces rencontres se décomposeront en 3 grandes parties :

La première dont est de créer une dynamique de groupe et de développer les interactions pour, par la suite, faciliter le travail de coopération et de création :

- Activités pour favoriser la cohésion dans le groupe

- Activités autour de la communication
- Activités autour de l'estime de soi
- Activités autour de la posture et des compétences psychosociales
- Activités autour de l'expression et l'élocution
- Activités autour du « jeu de scène » avec la participation d'un intervenant théâtre de la compagnie rêve de théâtre.

- Activités autour de la découverte des différents ateliers de créations cinématographiques existants
- Visionnage de différents films et court-métrage, plus spécifiquement humoristique.
- Education à l'image, découverte des médias
- Choix du genre et du support qu'ils voudraient utiliser
- Choix du ou des thèmes qui seront traités
- Ecriture du scénario ou des saynètes.
- Constitution des groupes : décor et costume, rôle, tournage, metteur-en-scène, montage
- Participation festival du rire, tête d'affiche Booder. Humoriste traitan de sujet d'actualité, voir sur des questions sensibles comme la discrimination. Etant lui-même handicapé, il n'hésite pas à utiliser l'autodérision pour parler des différences.

Enfin la 3ème partie : Réalisation du court-métrage (toujours avec l'intervention d'animaçao)

- Mise en œuvre de la réalisation du court-métrage
- Recueil des besoins nécessaires au décor (dont une visite prévue à ARSTOCK) et identification des lieux de tournage
- Tournage
- Montage
- Projection du court-métrage

Le projet se clôturera sur la projection du court-métrage. Les partenaires, parents et adhérents seront invités au visionnage du court-métrage. A l'issue une collation sera offerte et une discussion autour des thèmes abordés se tiendra.

Toutes les séances du mercredi se termineront par un goûter partagé.

Lieu d'intervention	Communauté Cœur et Coteaux du comminges
Opérations ou types de dépenses à financer	- Intervention compagnie rêve de théâtre : 6x2. 50€/h : 600€ - Animaçao : 12 séances hebdo de 2h : 24h : 50€/h par intervenant + stage de 5 jours : 26 h soit au total 50h d'intervention x 2 : 5000€ - Participation festival du rire : 17 places soit 37x17= 629 - € - Décor Arstock : 400€ - Goûter : 30€ par mois soit 30x9=270
Résultats attendus	- Investissement des jeunes - Choix d'une thématique - Coopération des jeunes dans l'écriture d'un scénario - Participation des jeunes à la mise en scène et au tournage d'un court-métrage

	- Valorisation du travail des jeunes en utilisant ce court-métrage comme support de prévention.
Indicateurs de résultats	
Mode d'évaluation	

AVENTURE VIRTUELLE DREAMAWAY

Objectif(s) généraux Objectifs spécifiques	- Développer les interactions et la cohésion dans le groupe - Via une activité ludique amener le groupe à se concerter pour atteindre un ou des objectifs - Travailler à la coopération dans le groupe. - Partager et vivre des émotions fortes en groupe. - Apprendre à se positionner tout en tenant compte de l'autre - Développer l'empathie pour l'autre, tenir compte de ses forces comme de ses limites. Être en soutien pour favoriser l'intégration des uns et des autres au sein du groupe - Développer les échanges entre tous
Date de l'action	- Jeudi 2 novembre
Public visé	• 11 ans et plus
Nombre de participants	Maximum 15
Partenaires associés au projet	Centre de réalité virtuelle DREAMAWAY

Déroulement de l'action

L'action se déroulera sur la 2ème semaine des vacances scolaires. Le jeudi 2 novembre au centre de réalité virtuelle Dreamaway à Toulouse. Un créneau de 2 heures d'activités est réservé pour permettre aux jeunes de profiter pleinement de cette aventure interactive et travailler le lien entre eux.

Dans un premier temps ils vivront une aventure d'escape game version virtuelle sur la planète Mars où ils devront, sauvez la station en collaborant pour récupérer toutes les données et reprendre le contrôle de l'Intelligence artificielle.

« On Mars est une expérience d'exploration spatiale dans un univers futuriste. Toutes vos initiatives d'expansion sur la colonie se passent bien jusqu'à ce que l'intelligence artificielle en décide autrement... tentez d'échapper aux robots détraqués, fouillez, sauvegardez des données ... et défendez-vous, si vous y arrivez...

Les joueurs peuvent se retrouver jusqu'à 10 et explorer l'immense station spatiale en coopérant pour en découvrir les secrets. Cette aventure nécessite de se coordonner pour combattre et mener à bien sa mission.

Dans un deuxième temps, ils devront choisir une mission à effectuer sur une thématique de leur choix, où ils seront réunis par équipe de 5 maximum (répartis au hasard). Là encore, ils devront collaborer et s'organiser pour remplir la mission qui leur sera imposée. De la chasse au trésor, à l'exploration des pyramides ou bien encore l'extermination de zombie, ils auront le choix de l'univers dans lequel ils pourront ensemble progresser pour mener à bien leur mission.

Le départ se fera à 10h30 pour une arrivée autour de 11h45-12h. Les jeunes emporteront leur pique-nique et nous mangerons sur place avant de débuter l'activité à 13h pour une fin prévue à 15h.

Retour à Saint-Gaudens autour de 16h-16h30. Autour d'un goûter nous ferons un débriefing de l'après-midi. Les

points forts et les points faibles.

Lieu d'intervention	Centre de réalité virtuelle DreamAway – 24 rue d'Astorg – 31000 TOULOUSE
Opérations ou types de dépenses à financer	**Entrée DREAMAWAY :** 27,27€ - Nombre d'entrée : 20 **Total 1: 545.45€** **Goûter :** 20€ **Total 2: 20€** **Total global : 565.45€**
Résultats attendus	Développement des interactions dans le groupe pour favoriser le lien Développer la collaboration dans la réalisation d'objectifs
Indicateurs de résultats	Participation et mobilisation des jeunes
Mode d'évaluation	Nombre de participants Retour des jeunes

L'îlot s'Azimute

Objectif(s) généraux Objectifs spécifiques	- Faire découvrir aux jeunes, du centre de loisirs les gavastous, de 11 ans et plus l'espace jeunesse du centre social Azimut - Donner l'occasion aux jeunes P3 (11 ans et plus) du Gavastous de participer en collaboration avec les jeunes du centre soscial Azimut à une activité. - Rencontrer le public du secteur azimut - Démontrer à des jeunes qui ne se connaissent pas qu'il est possible de se mobiliser pour initier et construire un projet. - Utiliser des jeux de coopération pour dynamiser et créer des interactions dans un groupe qui ne se connait pas. - Développer les liens entre pairs - Partager un moment convivial
Date de l'action	Mercredi 25 octobre sur l'ensemble de la journée répartie sur 2 temps - Un 1er sur la matinée avec uniquement les jeunes du centre social Azimut - Un 2ème l'après-midi avec les jeunes du gavastous.
Public visé	• 11 ans et plus
Nombre de participants	Maximum 30
Partenaires associés au projet	Association REBONDS et Centre de loisirs GAVASTOUS

Déroulement de l'action

L'action aura lieu la première semaine des vacances de la Toussaint, le mercredi 25 octobre. Elle se déroulera sur l'ensemble de la journée en 2 temps forts.

Au travers des activités ludiques et sportives

Le 1er sur la matinée. Les jeunes du centre social se réuniront dès 10h00 pour confectionner des gâteaux à partager avec les jeunes du gavastous pour le goûter lors de la rencontre du Team building dans l'après-midi.

Le choix des gâteaux et recherche des recettes seront à l'initiative des jeunes. Ils seront totalement autonomes dans leur confection. Seule contrainte ils devront faire avec les ingrédients de base disponible. Au préalable les ingrédients auront été acheté de quoi faire gâteau au choco et gâteau nature.

Nous déjeunerons ensemble ; au menu Pizza commandé à la pizzeria de la place pégot.

2ème temps :

L'après-midi nous rejoindrons l'intervenant de l'association Rebonds et le groupe de Gavastous à la Maison Chappert réservée à cet effet en amont, pour l'après-midi « Team Building ».

Tout au long de l'après-midi une succession de jeux se déroulera de 14h à 16h30 :

- Jeux de présentation : pour se présenter, apprendre à se connaître
- Jeux d'observation : s'observer pour mieux découvrir l'autre, ses forces, ses limites, sa personnalité

- Jeux de confiance : pour apprendre à se faire confiance et avoir confiance en l'autre
- Jeux de coopération : interagir pour construire, initier

L'enjeu est de favoriser le lien, ainsi que les échanges entre les jeunes et créer une dynamique de groupe ; lever le frein de « je ne connais pas…donc je n'ose pas venir » pour susciter l'envie aux jeunes de gavastous de rejoindre le centre social azimut. C'est l'occasion de démontrer que chacun à la possibilité de découvrir, de créer ensemble malgré les disparités qu'il peut y avoir dans le groupe.

En introduction à cet après-midi, l'intervenant de Rebonds présentera le Team building et ses objectifs. Une présentation de l'espace jeunesse du centre social azimut sera également faite.

A l'issue des jeux les participants partageront le goûter préparé par les jeunes d'Azimut et profiteront pour échanger sur leur impression quant à aux activités de l'après-midi.

Lieu d'intervention	Maison CHAPPERT – SAINT-GAUDENS
Opérations ou types de dépenses à financer	**Intervention association REBONDS** 200€ **Total 1 : 200€** **Repas du midi : Commande de pizzas :** 140€ **Courses Goûter :** 20€ **Total 2 : 160€** **Total global : 360€**
Résultats attendus	De nouvelles inscriptions à l'espace jeunesse du centre social Développement des interactions dans le groupe pour favoriser le lien
Indicateurs de résultats	Nombre d'inscription Participation et mobilisation des jeunes
Mode d'évaluation	Nombre de participants Participation des jeunes sur les 2 temps de la journée

FICHE ACTION
PÔLE CAMPUS CONNECTE

TITRE DU PROJET	**le pôle campus connecté**
TYPE DE PROJET	travaux
AXE DE RATTACHEMENT	axe 3 : développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées axe 5 : constituer un socle de services dans chaque ville
LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES ET CONTRATS TERRITORIALISES	***Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE)*** - Axe n°4 : Un territoire d'accueil pour l'activité économique Orientation 1 : Développer l'offre de formation pour conforter l'emploi locale Orientation 2 : Développer les filières d'avenir et innovante - Axe n°5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible ; Orientation stratégique n°1 : adapter les offres des équipements et services de proximité aux besoins de la population ***DOO SCoT Comminges*** - Axe n°5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible Orientation n°2 : Répondre aux besoins en services et en équipements de la population par un maillage optimal et en garantissant la proximité nécessaire à certaines population Orientation n°3 : Consolider l'accessibilité du territoire et promouvoir le développement des communications ***Contrat Bourg Centre Occitanie Pyrénées Méditerranée*** Action 1.3. Renforcer le rôle de services structurants
DESCRIPTION GENERALE	La ville, en partenariat avec la communauté de communes et la région, a créé en 2020 un pôle d'études universitaires « le campus connecté ». Ce campus connecté permet à des étudiants de poursuivre leurs études post-bac à distance dans un cadre de travail adapté. 30 étudiants bénéficient actuellement des services du campus connecté. Cette structure nécessite d'être hébergée dans un lieu adapté à ses activités, dans une perspective de développement, proche du centre-ville. La ville envisage de déménager cette structure dans un lieu proche du centre-ville. Le campus connecté permet également aux étudiants de diminuer les déplacements et de réduire leur impact carbone. Ce campus connecté entre dans la politique menée localement d'augmentation du nombre d'étudiants à Saint-Gaudens et le Comminges, en partenariat avec les établissements scolaires locaux et les entreprises.
OBJECTIFS	Proposer un accueil adapté aux étudiants commingeois qui font leurs études à distance - développer l'attractivité de la ville pour les étudiants
MAÎTRE D'OUVRAGE	Ville de Saint-Gaudens
PARTENAIRES	Région Occitanie communauté de communes coeur coteaux du Comminges Caisse des Dépôts et Consignations-Banque des Territoires Etablissements d'enseignement supérieur
COÛT TOTAL	

COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	Etat
CALENDRIER	2020 : lancement du campus connecté 2024 : déménagement dans un lieu dédié
INDICATEURS	- augmentation des surfaces dédiées aux étudiants - progression du nombre d'étudiants - ouverture de plages d'accueil plus larges

FICHE ACTION
ACCUEIL DES ETUDIANTS / RESEAU SUP COMMINGES

TITRE DU PROJET	Accueil des étudiants/ réseau Sup Comminges
TYPE DE PROJET	action
AXE DE RATTACHEMENT	Axe 5 : constituer un socle de services dans chaque ville
LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES ET CONTRATS TERRITORIALISES	***Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE)*** - Axe n°4 : Un territoire d'accueil pour l'activité économique Orientation 1 : Développer l'offre de formation pour conforter l'emploi locale Orientation 2 : Développer les filières d'avenir et innovante - Axe n°5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible ; Orientation stratégique n°1 : adapter les offres des équipements et services de proximité aux besoins de la population ***DOO SCoT Comminges*** - Axe n°5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible Orientation n°2 : Répondre aux besoins en services et en équipements de la population par un maillage optimal et en garantissant la proximité nécessaire à certaines population Orientation n°3 : Consolider l'accessibilité du territoire et promouvoir le développement des communications ***Contrat Bourg Centre Occitanie Pyrénées Méditerranée*** Action 1.3. Renforcer le rôle de services structurants
DESCRIPTION GENERALE	Dans le cadre de son programme d'attractivité, la ville de Saint-Gaudens se mobilise fortement, avec ses partenaires, pour attirer et maintenir les jeunes en Comminges. Dans ce cadre, retenir les jeunes pendant leurs études supérieures est un moyen pour que les jauens diplômés restent en Comminges pour y travailler et s'installer en tant qu'adultes. DaNs cet objectif, les établissements d'enseignement saint-gaudinois et commingeois travaillent à la création de filières post-bac afin de fixer les jeunes sur le territoire. La ville de Saint-Gaudens soutient très activement ces créations de formations et les encourage. La ville est à l'origine de la création du collectif « sup Comminges » qui rassemble les étudiants saint-gaudinois. Ce collectif a plusieurs objectifs : - accueillir les étudiants - leur proposer des offres adaptées y compris en termes de logement - initier la création d'une association rassemblant les étudiants commingeois la ville a également créé un campus connecté pour accueillir les étudiants qui font leurs études en distanciel. Au 01/09/2023, on recense 343 étudiants en Comminges.
OBJECTIFS	- Valoriser les étudiants présents sur le territoire pour les inciter à rester sur le territoire

	- Développer le nombre de formations post-bac : tant en nombre qu'en terme de filières présentes sur le territoire - développer des filières d'études en lien avec le développement du territoire - développer le nombre d'étudiants du territoire
MAÎTRE D'OUVRAGE	Ville de Saint-Gaudens académie et établissements d'enseignement
PARTENAIRES	Communauté de Communes Cœur & Coteaux du Comminges Caisse des Dépôts et Consignations-Banque des Territoires région Occitanie campus connecté Job en Comminges
COÛT TOTAL	
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	
CALENDRIER	Depuis 2020
INDICATEURS	- nombre d'embauches locales d'anciens étudiants - nombre d'étudiants - nombre de formations post-bac - nombre d'entreprises locales impliquées - taux de participation des étudiants aux événements leur étant consacrés

Établissement	**Localisation**	**Filière**	**Effectif/établissement**
Campus connecté	St Gaudens	BTS Communication	
Total campus connecté			**25**
Lycée Bagatelle	St Gaudens	BTS Comptabilité et Gestion	
Lycée Bagatelle	St Gaudens	BTS Gestion de la PME	
Lycée Bagatelle	St Gaudens	BTS Gestion de la PME en apprentissage	
Lycée Bagatelle	St Gaudens	BTS Management Commercial Opérationnel	
Lycée Bagatelle	St Gaudens	BTS Management Commercial Opérationnel en apprentissage	
Totaux Lycée Bagatelle			**95**
CFAA Piémont-Pyrénées	St Gaudens	BTS Agricole Productions Animales	
CFAA Piémont-Pyrénées	St Gaudens	BTS Agricole Productions Animales	
		TP formateur, RNCP niveau 5	
Total CFAA Piémont-Pyrénées			**30**
Lycée Élisabeth et Norbert Casteret	St Gaudens	BTS Économie Sociale et Familiale	
TotaL Lycée Elisabeth et Norbert Casteret			**20**

Lycée Paul Mathou	Gourdan-Polignan	BTS Management Économique de la Construction	
Lycée Paul Mathou	Gourdan-Polignan	BTS Travaux Publics	
Total lycée Paul Mathou			**52**
Institut de Formation aux Soins Infirmiers	Saint Gaudens	Étudiant-e en Soins Infirmiers	
Total IFSI			**70**
École Régionale du Numérique	Saint Gaudens	Formation Technicien Supérieur Systèmes Réseaux (Titre RNCP niveau 5)	**10**
École Régionale du Numérique	Carbonne	Développeur Web (Titre RNCP niveau 5)	
Total ERN			**10**
Collège des Médecins Généralistes Enseignants	Aurignac	Internes de médecine Générale, effectif par semestre	**26**
GRETA Midi-Pyrénées agence Saint Gaudens	St Gaudens	BTS Comptabilité et Gestion en alternance	
	St Gaudens	Négociateur technico-commercial (Titre RNCP niv 5) en alternance	
GRETA Midi-Pyrénées agence Saint Gaudens	St Gaudens	Gestionnaire comptable et fiscal (Titre RNCP niv 5) en apprentissage	
Total GRETA			**5**
Total effectifs enseignement supérieur Pays Comminges Pyrénées			**343**

FICHE ACTION ACV SAINT-GAUDENS

TITRE DU PROJET	Favoriser le rayonnement culturel et touristique
TYPE DE PROJET	Etudes-actions
AXE DE RATTACHEMENT	Axe 2 : favoriser un développement économique et social équilibré Axe 4 : aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
LIEN AVEC LES AUTRES PROGRAMMES	***Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE)*** - Axe n°4 : un territoire d'accueil pour l'activité économique Orientation 4 : Revitaliser et dynamiser les coeurs de ville et de village ***DOO SCoT Comminges*** - Axe n°1 : un territoire nature remarquable dont l'environnement est un moteur fort de son attractivité et de son développement ; Orientation n°2 - Axe n°2 : un territoire chargé d'histoire et préservé pour une offre touristique diversifiée Orientation n°2 ***Contrat Bourg Centre Occitanie Pyrénées Méditerranée*** Action 1.2. Favoriser le rayonnement culturel et touristique Action 2.1. Affirmer l'identité paysagère de la ville ***Convention ORT Saint Gaudens 2021*** Axe 2 - Axe 3 - Axe 4 - Axe 5
DESCRIPTION GENERALE	Saint-Gaudens, capitale du Comminges, est un lieu d'accueil tant économique que touristique : le centre-ville accueille 7 monuments classés ou inscrits. Ce patrimoine riche, mis en valeur par la ville, permet d'augmenter l'attractivité de la ville. Tout un travail est mis en place par la ville et ses partenaires, dont l'office de tourisme afin de promouvoir l'offre culturelle et touristique locale.
OBJECTIFS	- Conforter et développer une offre culturelle de qualité - Développer une véritable stratégie touristique à l'échelle communautaire en mettant en relation les différents sites stratégiques Actions envisagées : - Réactualiser les supports de communication touristique - Mettre en place un programme de visites de la collégiale - Projet culturel de la ville - Sonorisation événementielle
MAÎTRE D'OUVRAGE	- Ville de Saint-Gaudens - Office de tourisme intercommunal
PARTENAIRES LOCAUX	Communauté de communes Comité départemental du tourisme prestataires
COÛT TOTAL	
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	
CALENDRIER PREVISIONNEL	2024-25-26
INDICATEURS	- Opérationnalité des projets

	- Augmentation des publics

FICHE ACTION RENOVATION DES ECOLES SAINT-GAUDINOISES

TITRE DU PROJET	Rénovation des écoles de la ville
TYPE DE PROJET	travaux
AXE DE RATTACHEMENT	Axe 5 : un coeur qui bat : équipements, services publics, offre culturelle et de loisirs
LIEN AVEC LES AUTRES PROGRAMMES	***Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE)*** - Axe n°4 : Un territoire d'accueil pour l'activité économique Orientation 1 : Développer l'offre de formation pour conforter l'emploi locale Orientation 2 : Développer les filières d'avenir et innovantes - Axe n°5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible ; Orientation stratégique n°1 : adapter les offres des équipements et services de proximité aux besoins de la population ***DOO SCoT Comminges*** - Axe n°5 : un territoire de vie solidaire, innovant et accessible Orientation n°2 : Répondre aux besoins en services et en équipements de la population par un maillage optimal et en garantissant la proximité nécessaire à certaines populations Orientation n°3 : Consolider l'accessibilité du territoire et promouvoir le développement des communications ***Contrat Bourg Centre Occitanie Pyrénées Méditerranée*** Action 1.3. Renforcer le rôle de services structurants
DESCRIPTION GENERALE	La ville de Saint-Gaudens compte 4 écoles maternelles/primaires. Ces écoles font l'objet de programmes de rénovation pluriannuels afin d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions. Les travaux portent à la fois sur des postes liés à l'amélioration des conditions d'accueil des enfants, l'entretien des locaux (mise en peinture, réfection des sols…), la modernisation, les travaux de mise aux normes et de respect de la réglementation. Pour l'année 2024, les travaux portent notamment sur la création d'une cour-oasis afin d'adapter le lieu d'accueil des enfants aux contraintes climatiques. Il faut préciser qu'une école est dans le périmètre ACV : école du Pilat élémentaire et primaire. 3 écoles sont hors périmètres : Gavastous, Résidence, Caussade.
OBJECTIFS	- accueillir les élèves dans de bonnes conditions - lutter contre le réchauffement climatique et pour la sobriété énergétique - adapter les locaux aux normes règlementaires
MAÎTRE D'OUVRAGE	Commune de Saint-Gaudens
PARTENAIRES	Etat Caisse des Dépôts et Consignations-Banque des Territoires Région (éventuellement dispositif rénovation énergétique et mise en accessibilité PMR) Département

	Communauté de communes
COÛT TOTAL	
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	
CALENDRIER	Programme pluriannuel d'investissement : une tranche de travaux chaque été. 2020 : début des travaux (réalisés par tranche pendant les vacances scolaires)
INDICATEURS	- baisse de la consommation énergétique - amélioration des conditions d'accueil des enfants

FICHE ACTION PILIER CULTURE

TITRE DU PROJET	**Le musée Arts&Figures des Pyrénées centrales : structuré et « accueillant »**
TYPE DE PROJET	Etude action
AXE DE RATTACHEMENT	Projet culturel de territoire
LIEN AVEC LES AUTRES PROGRAMMES	
DESCRIPTION GENERALE	Le musée de Saint-Gaudens a peu à peu perdu sa place centrale de l'offre culturelle du territoire en raison notamment d'une période de fermeture longue (9 années). L'enjeu est de développer un véritable projet culturel en utilisant le musée comme outil de médiation culturelle, de En s'adressant à des publics cible : les enfants et les jeunes,
OBJECTIFS	- Se doter d'un outil de pilotage stratégique : le projet scientifique et culturel et définir des orientations et des priorités de développement - Professionnaliser l'équipe et travailler sur les collections - Développer le volet médiation, intégrer l'éducation artistique et culturelle dans l'offre et construire des propositions ciblées pour les publics
MAÎTRE D'OUVRAGE	Mairie de Saint-Gaudens
PARTENAIRES LOCAUX	DRAC Etablissements d'enseignement Associations culturelles du territoire
COÛT TOTAL	
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	
CALENDRIER PREVISIONNEL	2024 : recrutement de la direction du musée et lancement du travail sur le PSC 2025 : reprise de l'inventaire et réflexion sur les réserves durables et le parcours permanent 2026-2028 : validation du PSC par la DRAC et lancement de l'aménagement scénographique phasé et du chantier des réserves 2027-2028 : finalisation du parcours permanent et aménagement de l'espace « musée accueillant » pour les familles.
INDICATEURS	- Fréquentation du musée - finalisation du PSC - consolidation de l'équipe

FICHE ACTION PILIER CULTURE

TITRE DU PROJET	**Création, diffusion, rénovation : le pôle du spectacle vivant… vivant**
TYPE DE PROJET	Structuration d'équipements
AXE DE RATTACHEMENT	culture
LIEN AVEC LES AUTRES PROGRAMMES	
DESCRIPTION GENERALE	Le **théâtre** aujourd'hui a son public et une programmation qui s'articule autour des pièces classiques, de la création contemporaine et du volet, émergent, jeune public. Les **haras**, lieu de résidence et de création, accueillent certes des compagnies mais leur présence passe le plus souvent inaperçue et sans relation aucune ni avec le théâtre municipal, ni avec le public. Or, il est indispensable d'**articuler ces équipements** dans une **synergie partagée** et le travail à mener doit se faire en commun, aussi bien pour des raisons de cohérence d'actions proposées que de fonctionnement quotidien. Lieux de diffusion et de création, le théâtre et les haras doivent assumer leurs fonctions et devenir des lieux de découverte, de co-construction de projets culturels dans une volonté assumée d'être des équipements de proximité.
OBJECTIFS	**Objectif 1 : Programmation** Une recherche de cohérence est nécessaire entre les deux équipements en fonction des propositions et des formes accueillies. **Objectif 2 Soutien à la création** - Privilégier l'accueil en résidence des **compagnies qui s'adressent au public jeune** dans toute la diversité des formes artistiques, - Développer les **résidences de compagnies de danse** (cf. le volet *Danse… et*), - Proposer une **résidence technique** par an permettant d'utiliser le plateau du théâtre et de bénéficier de la présence du régisseur du lieu. **Objectif 3 : Travaux de rénovation et d'équipement** - Inscrire le projet de **rénovation du théâtre** dans le début du mandat 2026-2032 afin d'entreprendre la transition énergétique, faire correspondre le bâtiment aux normes environnementales et répondre aux attentes sur l'accueil des artistes et du public, - **Equiper les haras** : développer un parc lumière, acquérir un jeu d'orgues, une table de mixage et un système de sonorisation.
MAÎTRE D'OUVRAGE	Mairie de Saint-Gaudens
PARTENAIRES LOCAUX	Partenaires culturels du territoire compagnies
COÛT TOTAL	
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	Europe, Etat, Région Occitanie, Conseil Départemental

CALENDRIER PREVISIONNEL	2024- : développement des actions public jeune (EAC, diffusion, résidences…) 2025 : équipement des haras et audit du bâti du théâtre 2026-2027 : rénovation du théâtre.
INDICATEURS	

FICHE ACTION PILIER CULTURE

TITRE DU PROJET	***Danse… et*, partout, beaucoup !**
TYPE DE PROJET	Structuration événements
AXE DE RATTACHEMENT	culture
LIEN AVEC LES AUTRES PROGRAMMES	
DESCRIPTION GENERALE	Pratiquée souvent en groupe, la danse peut être un puissant vecteur de sociabilisation et d'émancipation en tant qu'elle permet, en plus de sa composante sensible et artistique, de gagner en estime de soi et en assurance. Pourtant le constat encore prégnant aujourd'hui l'assigne à une pratique de filles qui sont, il est vrai, souvent bien plus nombreuses dans les salles de cours. Entre pratique sociale et physique salutaire et enjeux abordés (parité hommes/femmes, mixité, accessibilité, inclusivité...), la danse est une pratique artistique capable d'infuser le territoire dans un souci d'intégration, d'équité et d'épanouissement des participants.es.
OBJECTIFS	**Objectif 1 : Soutien à la création et à la diffusion** - **Accueil prioritaire** des compagnies de danse en résidence aux haras, - Présence accrue de la danse dans la **programmation** du pôle spectacle vivant de la Ville (partenariat avec le CDCN – La Place de la Danse en cours, dans le cadre du dispositif Danses et territoires), - Création d'une **dynamique partenariale** avec des acteurs du territoire : CNAREP - Pronomade(s) en Haute-Garonne, cinéma Le Régent, La Chapelle Saint-Jacques… **Objectif 2 : Mobilisation des dispositifs en faveur de la danse pour les publics jeunes** - **Ecoles primaires** : *Bals en liance* autour de la danse contemporaine pilotée par l'Office Central de la Coopération à l'école, *Danse à l'école* avec la DSDEN, *Création en cours* (école/artiste/territoire) - **Collèges** : Danse au collège - **Lycées**. **Objectif 3 : Création d'un festival - *Danse… et*** Point d'orgue de la politique de soutien à la création et à la diffusion, un événement mêlant différents publics, à construire avec les ressources du territoire (établissements scolaires, écoles de danse, acteurs culturels…), le festival *Danse… et* sera attentif aux formes hybrides entre danse et autres disciplines artistiques dans une volonté assumée de montrer une grande diversité d'écritures chorégraphiques et de figures plastiques inventées : danse et cirque, danse et littérature, danse et arts visuels… Attentif à la rencontre avec les publics, dont ceux qu'on qualifie *a priori* d'éloignés, ce festival pensera les formes artistiques, les lieux de rencontres et les actions éducatives dans un souci d'inclusivité et de partage.
MAÎTRE D'OUVRAGE	Ville de Saint-Gaudens
PARTENAIRES LOCAUX	Education Nationale Etablissements scolaires

	Associations de danse
COÛT TOTAL	
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	
CALENDRIER PREVISIONNEL	2024-2025 : écriture du projet, recherche des dispositifs, rencontre avec les potentiels partenaires, recherche des compagnies 2026 : première édition du festival 2026- : développement, approfondissement, élargissement, bouillonnement…
INDICATEURS	

FICHE ACTION LA LOGIQUE DE L'INCLUSION ET LE TRAVAIL PARTENARIAL

TITRE DU PROJET	La logique de l'inclusion et le travail en partenariat
TYPE DE PROJET	action
AXE DE RATTACHEMENT	Méthodologie de projet
DESCRIPTION GENERALE	Ce nouveau contrat de ville intervient dans un contexte de fortes attendus du territoire : ce contrat de ville est englobé dans le projet de ville. Les éléments qu'il permet de travailler sont des éléments structurants complémentaires au projet de redynamisation du centre-ville. L'animation du réseau des partenaires, l'amélioration de la connaissance des associations entre elles et l'accompagnement à l'émergence de projets communs entre associations sont nécessaires pour structurer le développement local. La nomination d'une personne ressource permettrait l'animation du réseau des partenaires et faciliterait grandement l'animation du contrat de ville et du CLSPD.
OBJECTIFS	- Faire émerger des projets structurants - inciter les associations à travailler conjointement, mieux structurer les projets et développer les publics cible - disposer d'une personne ressource référente du contrat de ville
MISE EN OEUVRE	- piloter et animer le contrat de ville - Favoriser les rencontres avec les associations et les porteurs de projet : 1 réunion de projet, 1 bilan - Favoriser le décloisonnement des projets/publics/associations - Favoriser l'émergence de projets liés au contrat de ville - Travailler avec les bailleurs sociaux sur les projets conventionnés dans les résidences sociales intégrées au contrat de ville
MAÎTRE D'OUVRAGE	Pilotes du contrat de ville : mairie et communauté de communes/centre social
COUT PREVISIONNEL	20000€/an
FINANCEMENT	Etat : 20000€/an pendant 3 ans
PARTENAIRES LOCAUX	Services de l'Etat associations
CALENDRIER PREVISIONNEL	Durée du contrat de ville
INDICATEURS	

FICHE ACTION DISPOSITIF DE VEILLE INFORMATIONNELLE

TITRE DU PROJET	Dispositif de veille informationnelle
TYPE DE PROJET	action
AXE DE RATTACHEMENT	Méthodologie de projet
DESCRIPTION GENERALE	Ce nouveau contrat de ville 2024-2030 a pour objectif de soutenir le quartier de ville reconnu en grande fragilité financière, sociale et en déficit de popularité. Cette reconnaissance pointe les fragilités du territoire. Pour y remédier, l'Etat propose des solutions : aides financières, dispositifs d'exonérations, accompagnements. Ces dispositifs extrêmement incitatifs doivent convaincre des entreprises à venir s'installer dans le QPV. Ces dispositifs peuvent également permettre à des habitants du QPV de bénéficier d'avantages dont des conditions d'embauche favorisées. Le territoire souhaite pouvoir s'emparer de ces dispositifs pour en faire un critère d'attractivité pour les entreprises, les porteurs de projet, les associations. Pour autant, il est souvent difficile de connaître les dispositifs, tout comme il est très difficile de trouver l'interlocuteur compétent.
OBJECTIFS	- Systématiser le recueil d'informations de la part des partenaires - Identifier un interlocuteur unique référent du contrat de ville - Valoriser le partenariat avec l'organisme Ressources et Territoires, être présent lors de chaque journée de formation
MAÎTRE D'OUVRAGE	Pilote du contrat de ville : ville et communauté de communes
PARTENAIRES LOCAUX	Etat France Travail Réseau Ressources et Territoire
COÛT TOTAL	
COFINANCEMENTS PREVISIONNELS	
CALENDRIER PREVISIONNEL	Durée du contrat de ville 2024/2030

ANNEXE 5

BUDGET PARTICIPATIF 2023

IDEES ISSUES DES DOSSIERS PROPOSES DANS LE CADRE DU BUDGET PARTICIPATIF 2023

- [redacted]

Réaménagement du Skate park :
L'évacuation des eaux de pluies n'est pas adaptée, il reste une grosse flaque les jours de pluie, à noter la présence d'une fuite sur le mur rendant le terrain glissant.
Pour améliorer l'espace, un point d'eau pour les jours de fortes chaleurs, des tables de pique-nique pour profiter en famille.
Limiter les accès (des passages de personnes en scooter/moto, des trottinettes)
Aménagement d'une zone d'ombre
Augmenter les modules (zone street)
Un terrain herbeux à côté pourrait être utilisé pour les différents aménagements.

- [redacted] **pour l'IFAS de Saint-Gaudens**

Aménagement de tables de pique-nique avec abri devant les locaux de l'IFAS, de l'IFSI et le gymnase du Pilat

- [redacted]

Rénovation du stade situé rue de la résidence voisine de l'Ensoleillade : Ce terrain pourrait être converti en terrain multi sport

- [redacted]

Installation de 2 parcs à Vélos, éventuellement place de la Poste et Boulevard Bepmale.

- [redacted]

Création d'une zone humide réserve naturelle pour l'ornithologie.
Préservation d'espèces locales, but scolaire pour éduquer une jeunesse qui est loin de la nature, protection d'une zone communale dédiée à l'écologie.

- [redacted]

Réhabilitation d'une parcelle en friche et sa transformation en un parc arboré destiné à la promenade et la détente, sur la parcelle en friche zone verte naturelle : référence 000AP0043

- [redacted]

St Gaudens « Le Renouveau » : création d'un groupe de travail pour faire connaitre tous les atouts de notre ville auprès de nouveaux retraités habitants Toulouse et la grande banlieue.

- [redacted]

St-Go Plage : Déplacer la fête en dehors des lieux résidentiels

- [redacted]

Go Saint go : Création d'un local pour les jeunes avec des animateurs, un espace jeu vidéo, aide aux devoirs, babyfoot et billard, jeu de société,...

- [redacted]

Escape game ou jeu d'evasion

- [redacted]

Embellissement de la promenade Bvd Bepmale et Bvd des Pyrénées, en plantant des arbres

- [redacted]

Sign'o Comminges : Avoir un lieu en centre-ville où la communication et l'apprentissage de la langue des signes seraient possible auprès des jeunes

- [redacted]

1er projet :
Aimer vivre au quartier du Pradet à ST GAUDENS : **Remplacer la fontaine** qui n'est plus utilisée en ombrière qui pourrait être de forme arrondie et fixé sur des emplacements déjà existants. Recouvrir la partie bétonnée existante d'un revêtement qui maintiendrait la fraîcheur. Ajout de lumière et climatisation avec panneaux solaire comme alimentation.
Cet emplacement pourrait être utilisé comme lieu de détente et servir de terrasse. Et être exploitable par le loueur et le locataire du 47 rue du Pradet 31800 Saint-Gaudens.

2ème projet :
Usine saint-gaudinoise modèle pour le traitement des eaux usées
Construire une usine de traitement des eaux usées pour alimenter le quartier du Pradet à St-Gaudens en eau non potable.
Location emplacement possible parcelles cadastrales n°27 et 28

- [redacted]

Piétonisation de l'accès au lac de Sède depuis la route de la gare

ANNEXE 5’

BUDGET PARTICIPATIF 2024

Nom et adresse de la personne	Nom du projet et Nature du Projet	Remarques
1- Arrivé : 26/04/2024 [redacted] [redacted] (74 ans)	**Caméra de surveillance** - Insécurité et cambriolage dans le quartier entre Auchan et bd du Comminges. Plus de rondes et de contrôles de la police le soir. - Lampadaires éteints par souci d'économie effractions commises plus facilement. - Remettre le feu en fonctionnement (carrefour d'Auchan).	C'est pas un vrai projet de budget participatif
2- Arrivé : 29/04/2024 [redacted] (69 ans)	**Office municipal du Commerce** - Souhaite être bénévole au sein de la mairie en relation avec les commerçants au sein de la stratégie de redynamisation de l'Office municipal du Commerce. Il était commerçant sur Muret, est à la retraite	C'est pas un vrai projet de budget participatif
3- Arrivé : 2/05/2024 [redacted] (77 ans)	**Un salon de thé** - Sur le toit de fabio lucci (dangereux donc interdit aux enfants...) pas de prise pour les portables, coté fumeurs et non fumeurs Félicite la municipalité pour ses trottoirs antidérapants	C'est pas un vrai projet de budget participatif
4- Arrivé : 13/04/2024 [redacted] (41 ans)	**Go'Lire** Festival du livre (éditeurs, auteurs, acteurs du secteur) Echanges avec les visiteurs au travers de dédicaces, conférences et lectures. Avec un lien avec les écoles, collèges et les lycées	Projet culturel et littéraire
5- Arrivé : 23/04/2024 [redacted] (72 ans)	**Revalorisation du quartier du Pouech (qui en a bien besoin) et désenclavement des riverains de la rue E. Carrat** Démolition de l'ancien bâtiment du Greta (rue Talazac) Réalisation d'une voirie de liaison entre la rue E. Carra et la rue Talazac. Aménagement paysager, place publique (pas de place au quartier du Pouech) et arboretum.	Projet intéressant Avait été sélectionné par JY
6- Arrivé : 29/04/2024 [redacted] (53 ans)	**Agrandissement du parking du gymnase Ferjoux** Car le dimanche ou lorsqu'il y a une manifestation sportive, les voitures se garent le long de la rue des Fontaines rendant la circulation difficile et dangereuse pour les riverains. Le terrain juste à côté serait propice à cet agrandissement. **Evoque la réfection du lavoir des Fontaines et la sécurisation du Bd Leconte de Lisle** grâce à des barrières de sécurité devant les fossés et l'installation de ralentisseurs avant la sous-préfecture en face le petit escalier qui va place Barbastro.	Projet intéressant déjà proposé en 2023 sélectionné dans les 3 mais non retenu

Nom et adresse de la personne	Nom du projet et Nature du Projet	Remarques
7- Arrivé : 25/04/2024 [redacted] (84 ans)	**Gradins du circuit** leur donner une seconde vie en construisant une plateforme face aux gradins afin d'organiser des spectacles. Pendant ces derniers il serait possible de dévier la circulation par les routes déjà existantes. Animations de ville	Compliqué **Sélectionné par JY**
8- Arrivé : 23/04/2024 [redacted] (64 ans)	**Maisons à livres** faire participer à leur création des structures sociales et d'handicapés et les faire décorer par les écoles Mettre des corbeilles dans les rues notamment rue Maréchal Joffre...	C'est pas un vrai projet de budget participatif
9- Arrivé : 6/05/2024, par mail pas le document rempli [redacted]	**Sur les berges de la Garonne** À partir des buggy et jusqu'au stade annexe de foot le parcours est impraticable et très dangereux surtout pour les personnes du 3ème âge qui s'y promènent. Avec seulement 15 à 20 minutes d'épareuse toutes les 3 ou 4 semaines cette promenade de santé serait magnifique. Cela ne couterait que 3 fois rien et la somme de 150000 euros pourrait être affectée ailleurs. Les mauvaises herbes qui poussent (ronces, orties et folles avoines) sont plus hautes que les personnes qui s'y promènent . On pourrait rencontrer TARZAN et CHITTA dans cette jungle. Alors si les Services Techniques de la Ville pouvait réparer cet état de chose je pourrait continuer à faire ma promenade matinale tranquillement.	C'est pas un vrai projet de budget participatif **MAIS À FAIRE**
10- Arrivé : 7/05/2024 [redacted] (63 ans)	**Sauvetage du lavoir de la rue des Fontaines** Patrimoine qui a subi des dégradations, signalé maintes fois en mairie (voir photo). Lavoir à réparer, nettoyer et ensuite protéger par des caméras et des barrières	intéressant, voir si c'est un lavoir ancien... **Sélectionné par JY**
11- Arrivé : 10/05/2024 [redacted] (54 ans)	**StGo Plage au lac de Sède** Lieu éphémère ouvert du 1/05 au 30/09 a confier à un restaurateur ou cafetier avec licence 4. Brasserie le mid et activités pour enfants l'après-midi, le soir apéro tapas. Restaurant chic, piste de danse sur pilotis indispensable. En soirée karaoké, salsa, rock... Un endroit qui crée du lien qui permet les rencontres et les échanges.	Dominique Cierco
12- Arrivé : 14/05/2024 [redacted] (71 ans)	**Prévention des risques sur la voirie av. François Mitterrand au niveau Bruno Petit** Passage clouté est très dangereux, vitesse excessive des automobilistes qui ne s'arrêtent pas. Passage emprunté par le quartier des Gavastous et le lycée Bagatelle. Propose une signalisation en amont avec par ex. panneaux rappel vitesse à 50km ou radar pédagogique.	C'est pas un vrai projet de budget participatif Mais à prendre en compte.

Nom et adresse de la personne	Nom du projet et Nature du Projet	Remarques
20- Arrivé : 30/05/2024 [redacted] (39 ans)	**Création d'un Jardin forêt communal rue Ferdinand Lesseps (vers Circuit Lanta)** Forêt nourricière, forêt comestible... écosystèmes productifs en découle une biodiversité faunistique et floristique. Etude complète	Projet intéressant sans gros budget
21- Arrivé : 22/05/2024 [redacted] (35 ans)	**Création d'une piste de BMX.** Espace sécurisé et dédié pour nos jeunes. La plus proche est à Tarbes. Promotion de l'activité sportive, cohésion sociale, valorisation de la commune Emprise du terrain environ 15.000 m2 souhaitable.	Projet intéressant
22- Arrivé : 30/05/2024 [redacted] (50 ans)	**Lieu de vie intergenerationnel en centre ville.** Lieu de rencontre et d'échanges autour d'activités et d'événements, café associatif par ex. Ateliers tout public et créatifs autour des arts, de la culture et de l'artisanat.	Peut-être difficile à gérer
23- Arrivé : 20/05/2024 [redacted] (49 ans)	**Boulangerie Patisserie lieu participatif** avec cuisine pour tous, produits bio, cours de cuisine. Récupération des invendus de producteurs. Salon de thé Trouver un local équipé. Souhaite participer son entreprise Boul anges	Souhaite participer personnellement car n'a pas de logement
24- Arrivé : 20/05/2024 [redacted] (74 ans)	**Chiens et déjections** nettoyer les trottoirs et rappeler les peines encourues. **Avenue de l'Isle sécurité** : feux rouges, chicanes... **Stade de Sède** point d'eau potable gratuit pour les promeneurs **Eclairage** ne pas éteindre totalement peut être 1 / 3 **Changer le luminaire** au 54 avenue de l'Isle détruit en 11/2022	C'est pas un vrai projet de budget participatif Petit travaux à faire idées intéressantes
25- Arrivé : 28/05/2024 [redacted] (74 ans)	**Amélioration visuelle de la promenade et du bd Bepmale** Plantation d'arbres, arbustes pour cacher la cellulose avec l'aide d'un architecte et d'un paysagiste. **Prolongation de la promenade du bd des Pyrénées** avec cheminement tracé devant la chapelle	Améliorations à envisager
26- Arrivé : 30/05/2024 [redacted] (75 ans)	**Mini Golf** Réhabiliter le mini golf situé en face Didier Daurat	Pourquoi pas

Nom et adresse de la personne	Nom du projet et Nature du Projet	Remarques
13- Arrivé : 01/05/2024 [redacted] (60 ans)	**Parcours sportif.** Continuer le parcours qui commence de l'ancien mini golf à la fin du boulevard des Pyrénées depuis le haut de la Chapelle de St Gaudens vers le circuit. Faire le tour en descendant sur la petit chemin au dessus de la chapelle de la Caoue et qui remonte vers le boulevard des Pyrénées et qui reprend le chemin vers le lac de Sède.	Pourquoi pas **Sélectionné par JY**
14- Arrivé : 01/05/2024 [redacted] (77 ans)	**Mutuelle communale** mettre en place une mutuelle communale. Cela permettrait de réduire le coût pour tous.	C'est pas un vrai projet de budget participatif Mais une idée intéressante
15- Arrivé : 20/05/2024 [redacted] (58 ans)	**Construction d'un bassin** afin de récupérer l'eau de pluie dans la rue Louis Bosc Car problème d'évacuation et de récupération des eaux pluviales. Toute l'eau qui descend par la rue Louis Bosc compliue le quotidien et dégrade la maison de M. et Mme [redacted]	Idée de travaux à réaliser mais peut-être pas dans le cadre du budget paticipatif car conserne peu de personnes
16- Arrivé : 20/05/2024 [redacted] (70 ans)	**Passage piéton** Créer un passage piéton pour aller du trottoir du camping (rue des chanteurs du Cges) au plateau de la Caoué. Traverser en sécurité à pieds av. rené Dreyfus en haut de la côte	C'est pas un vrai projet de budget participatif Mais à voir
17- Arrivé : 20/05/2024 [redacted] (80 ans)	**Rénover** les 45 / 47 / 49 / 51 rue du Pradet **Réaménager la fontaine** rue du Pradet **Installer une pergola** en fer forgé **Débitumer** le haricot devant 45 / 47 / 49 / 51 rue du Pradet **Verdir ou moucheter** avec des petits points blancs peints qui capte le soleil....	Devant de porte du 45/47/49/51 rue du Pradet
18- Arrivé : 20/05/2024 [redacted] (74 ans)	**Embellissement du rond point Pégot** 4 passages piétons et bancs et fleurs au rond point **Fontaine du rond point maison de la région** fleurir	C'est pas un vrai projet de budget participatif ...
19- Arrivé : 26/05/2024 [redacted] (38 ans)	**Aménagement de la rue Louis Bosc et de l'avenue du Président Kennedy (voir N°15)** Démolition des trottoirs, prolongation du grillage séparant l'intersection de la voie ferrée, élagage, évacuation des eaux pluviales, massif floral Sécurité et assainissment des propriétés privées	Même problématique que le N° 15

ANNEXE 6

QUESTIONNAIRE HABITANTS

COMPTE-RENDU QUESTIONNAIRE HABITANTS

Date de distribution : novembre-décembre 2023

Nombre d'exemplaires distribués : 60

Nombre de retours : 4

Lieux de distribution : mairie, centre social

Résultats

Profil des répondants :
50 % femmes
50 % hommes
75 % retraités
100 % plus de 50 ans.

- Quels sont les atouts de leur quartier ?

- la situation géographique
- le logement
- l'accès aux soins
- dans une moindre mesure la solidarité et le tissu associatif.

- Principaux défis à relever dans leur quartier :

transports
- accès aux soins
- sécurité et prévention de la délinquance
- cadre de vie et transition écologique

- Actions et projets à mettre en place :

- développer l'offre de soins
- développer les transports en commun
- favoriser le vivre ensemble

- Comment les habitants peuvent-ils participer davantage à la vie de leur quartier ?

- Par une meilleur information
- en mettant en place des moyens pour que les habitants puissent porter des projets
- grâce à la reconnaissance de l'engagement des habitants
- en favorisant le vivre ensemble.

Questionnaire pour les habitants en QPV - Quartiers 2030 : vos projets pour les quartiers

Habitez-vous dans un Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) ?

Oui Non Je ne sais pas

Quelle est votre adresse ?

_____

IDENTIFIER LES DÉFIS DE VOTRE QUARTIER

Les défis sont les enjeux que vous identifiez comme prioritaires pour votre quartier dans les années à venir.

Quels sont pour vous les principaux défis à relever dans votre quartier ?

Choisir de six réponses.
Veuillez sélectionner 6 réponse(s) maximum(s).

1. La tranquillité
2. La qualité de vie
3. L'emploi
4. L'accès aux services de développement
5. L'habitat
6. Les transports en commun
7. L'accès aux soins
8. L'accès aux services publics
9. L'accès aux sports, à la culture, aux loisirs
10. L'accès au numérique
11. Le vivre-ensemble
12. L'environnement écologique

Un ou plusieurs défis ne sont pas identifiés ? Vous pouvez préciser vos choix et/ou indiquer d'autres enjeux à relever dans votre quartier.

_____
_____
_____

IDENTIFIER LES ATOUTS DE VOTRE QUARTIER

Les atouts sont les richesses de votre quartier. Il s'agit des éléments existants que vous aimez, identifiez comme remarquables pour le vie de quartier.

Quels sont pour vous les atouts des quartiers prioritaires, qu'est-ce que vous appréciez le plus dans votre quartier ?

Choisir cinq réponses. 5 réponse(s) maximum(s).

1. Le vivre-ensemble
2. La solidarité
3. Les commerces
4. La participation des habitants
5. L'accès aux services publics
6. La diversité
7. La vie de la cité
8. Le projet urbain/diversité urbaine
9. La situation géographique
10. Le logement
11. L'accès au sport, à la culture, aux loisirs
12. L'accès aux soins
13. Les transports en commun

Un ou plusieurs atouts ne sont pas identifiés ? Vous pouvez préciser vos choix et/ou indiquer les autres richesses de votre quartier qui ne sont pas identifiées.

_____
_____
_____

IDENTIFIER LES SOLUTIONS QUI RÉPONDRAIENT AUX DÉFIS DE VOTRE QUARTIER

Les habitants connaissent les actions déjà mises en place à l'échelle de votre quartier pour répondre aux défis identifiés. Ils connaissent aussi les actions qui manquent et qui répondraient aux besoins de votre quartier.

Quels sont les actions et projets qu'il faudrait mettre en place prioritairement dans votre quartier ?

Choisir cinq réponses. 5 réponse(s) maximum(s).

1. Renforcer l'intervention d'acteurs de l'emploi
2. Renforcer les projets de création d'activités (artisanat, commerce, ...)
3. Renforcer les actions en faveur de la réussite éducative
4. Favoriser l'accès et l'apprentissage de la langue française
5. Développer l'accompagnement des parents et le lien intergénérationnel
6. Améliorer le cadre de vie
7. Renforcer l'accès au numérique
8. Lutter contre les discriminations
9. Développer l'offre de soins
10. Développer l'offre de transports en commun
11. Intégrer les enjeux liés à la transition écologique
12. Renforcer l'accessibilité au sport, à la culture et aux loisirs
13. Renforcer la sécurité
14. Favoriser la mixité sociale

Un ou plusieurs projets ne vous [illegible] ? Vous pouvez préciser vos choix et/ou indiquer les autres actions qui devraient être mis en place dans votre quartier.

_____
_____
_____

LES SOLUTIONS POUR RENFORCER LA PARTICIPATION DES HABITANTS AUX DÉCISIONS QUI CONCERNENT LEURS QUARTIERS

[illegible] sont [illegible] de la population est [illegible] dans les quartiers. Il semble [illegible] participation [illegible] pour [illegible] de quartier, [illegible] de quartier, [illegible] des associations.

Seriez-vous qu'il est possible de participer aux décisions qui concernent votre quartier ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions ci-contre

1. Oui
2. Non

Avez-vous déjà assisté à des réunions ou les habitants participent à la vie de leur quartier ?

1. Oui
2. Non

Si oui : selon vous que vous apportent ces réunions ?

1. [illegible]
2. [illegible]
3. [illegible]
4. [illegible]

Quels sont les moyens à mettre en œuvre pour permettre aux habitants de participer davantage à la vie du quartier et à la vie publique ?

Plusieurs réponses possibles

1. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
2. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
3. [illegible] [illegible] [illegible]
4. [illegible] [illegible] [illegible]
5. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
6. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
7. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
8. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

ANNEXE 7

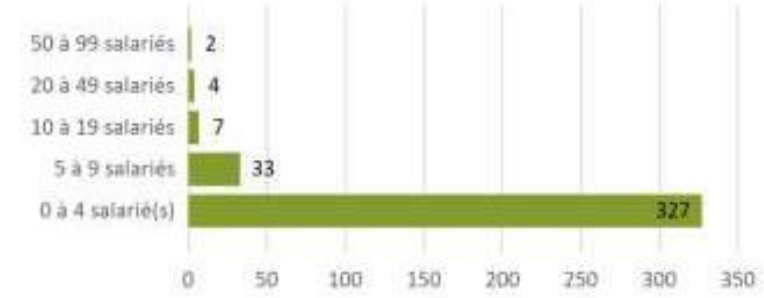
PROFIL D'ACTIVITÉS CCI

COMMERCE - SAINT-GAUDENS

SOLUCCIO
Informations économiques

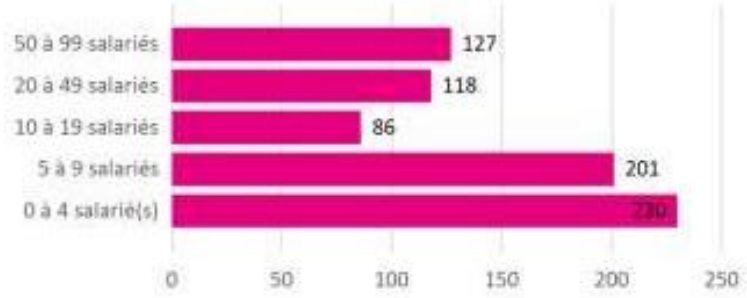
CARACTÉRISTIQUES ACTUELLES

NOMBRE D'ENTREPRISES PAR TRANCHES



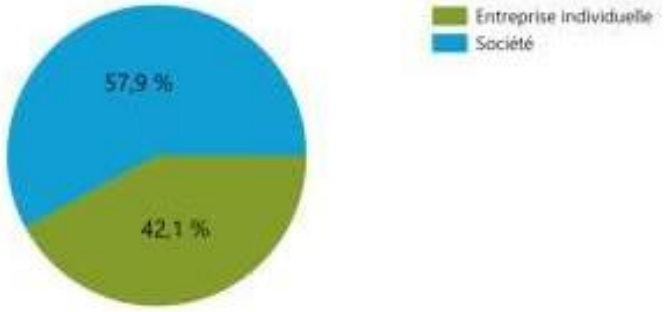
Source : Fichiers des CCI d'Occitanie - URSSAF

NOMBRE DE SALARIÉS PAR TRANCHES



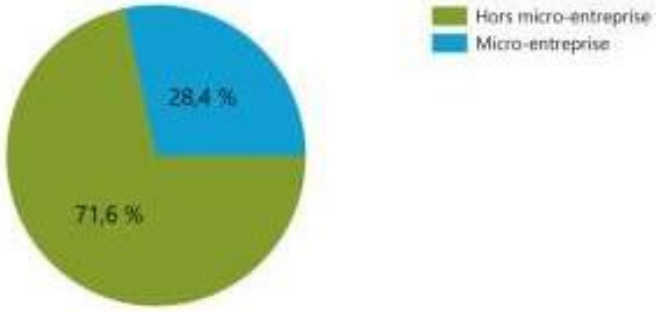
Source : Fichiers des CCI d'Occitanie - URSSAF

NOMBRE D'ENTREPRISES PAR FORMES JURIDIQUES



Source : Fichiers des CCI d'Occitanie

NOMBRE D'ENTREPRISES PAR STATUTS



Source : Fichiers des CCI d'Occitanie

COMMERCE - SAINT-GAUDENS

SOLUCCIO
Informations économiques

DYNAMIQUE DE LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Saint-Gaudens	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Créations	26	31	33	35	57	57	41	40	45	46	44	46	33		534
Radiations	35	45	37	36	66	46	45	48	49	46	50	48	34	3	588
Soldes	**-9**	**-14**	**-4**	**-1**	**-9**	**+11**	**-4**	**-8**	**-4**	**+0**	**-6**	**-2**	**-1**	**-3**	**-54**

Saint-Gaudens	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Aujourd'hui
Nombre d'établissements au 1er janvier	**418**	**404**	**400**	**399**	**390**	**401**	**397**	**389**	**385**	**385**	**379**	**377**	**376**	**373**

Source : Fichiers des CCI d'Occitanie

COMMERCE - SAINT-GAUDENS

SOLUCCIO
Informations économiques

RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR COMMUNES ET PAR ACTIVITÉS

Commune	Nombre d'entreprises	Effectif salarié
Saint-Gaudens	373	762
Total	373	762

Activités	Nombre d'entreprises	Effectif salarié
Cuisson de produits de boulangerie	3	13
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	8	25
Pâtisserie	1	2
Fab. art. bijout. fantaisie & similaire	1	0
Comm. de voiture & véhicule auto. léger	33	10
Entretien & répar. véhicule auto. léger	14	26
Commerce de gros d'équipement automobile	1	6
Commerce de détail équipement automobile	1	4
Commerce et réparation de motocycles	3	5
Interm. comm. bois & matériaux construc.	2	0
Int. comm. équipt indus., navire & avion	1	0
Int. comm. textile, habillt & assimil.	1	2
Int. spécialis. comm. aut. prod. spécif.	2	7
Autre interm. commerce en prodts divers	1	0
Com gros céréal. tab. brt & alim. bétail	1	0
Commerce de gros de cuirs et peaux	1	0
Commerce de gros de viandes de boucherie	2	55
Commerce de gros de boissons	2	7
Com. gros aut. alim. yc poisson crustacé	1	2
Comm. gros alimentaire spécialisé divers	1	3
Com. gros parfumerie & produit de beauté	1	0

COMMERCE - SAINT-GAUDENS

SOLUCCIO
Informations économiques

Commerce gros d'autres biens domestiques	1	0
Comm. gros ordi. éqpt périph. & logiciel	1	6
Commerce de gros de matériel agricole	2	15
Commerce de gros de matériel électrique	3	11
Cg fournit. & équipt div. pr com. & sces	2	1
Com. gros bois & matériaux construction	2	5
Cg appareil sanitaire & prod. décoration	1	3
Cg fourniture pour plomberie & chauffage	1	6
Commerce de gros de déchets et débris	2	3
Commerce de détail de produits surgelés	2	6
Commerce d'alimentation générale	7	5
Supermarchés	1	21
Hypermarchés	1	59
Autres comm. détail en magasin non spéc.	1	14
Com. détail fruit & légume en mag. spéc.	1	3
Com. dét. viande & prdt avec viande (ms)	9	20
Comm. détail poisson crustacé etc. (ms)	1	0
Comm. dét. pain pâtiss. & confiser. (ms)	4	6
Com. détail boisson en magasin spéciali.	1	2
Comm. dét. produit à base de tabac (ms)	3	6
Aut. com. détail alim. en mag. spéciali.	2	0
Comm. détail carburant en mag. spéciali.	2	3
Comm. dét. matériel télécom. (ms)	3	8
Comm. dét. matériels audio/vidéo (ms)	1	2
Com. dét. textiles en magasin spécialisé	2	0

SOLUCCIO
Informations économiques

Comm. dét. appareil électroménager (ms)	3	2
Commerce de détail de meubles	2	5
Comm. détail autres équipements du foyer	4	22
Comm. dét. livres en magasin spécialisé	1	0
Comm. détail journaux & papeterie (ms)	1	3
Com. dét. articles de sport en mag. spé.	2	3
Com. dét. jeux & jouets en mag. spécial.	1	3
Com. dét. habillement en mag. spécialisé	14	10
Commerce de détail de la chaussure	2	1
Com. dét. maroquinerie & article voyage	1	0
Comm. dét. produits pharmaceutiques (ms)	4	16
Com. dét. art. médicaux & orthopéd. (ms)	5	5
Com. dét. parfumerie & prodt beauté (ms)	6	6
Com. dét. fleur plante anim. cie + alim.	4	10
Com. dét. art. horlogerie & bijout. (ms)	4	11
Commerces de détail d'optique	4	10
Comm. détail de charbons & combustibles	1	0
Autre commerce détail spécialisé divers	7	2
Comm. détail biens d'occasion en magasin	5	7
Cd alimentaire sur éventaire & marché	7	0
Cd textiles habillt & chauss. s/marchés	6	0
Aut. com. dét. sur éventaires & marchés	27	0
Vente à distance sur catalogue général	10	0
Vente à distance sur catalogue spécialis	9	0
Vente à domicile	3	0

CCI OCCITANIE

COMMERCE - SAINT-GAUDENS

SOLUCCIO
Informations économiques

Activ. poste (obligation sce universel)	1	68
Autres intermédiations monétaires	6	51
Assurance vie	1	0
Autres assurances	2	4
Act. des agents & courtiers d'assurances	17	37
Agences immobilières	13	31
Contrôle technique automobile	5	10
Activités photographiques	2	0
Loc. courte durée voit. & v. auto. léger	2	0
Activ. agence placement de main-d'oeuvre	1	0
Activ. des agences de travail temporaire	9	5
Activités des agences de voyage	2	10
Enseignement de la conduite	2	3
Réparation chaussures & articles en cuir	1	0
Répar. aut. biens personnel & domestique	1	0
Blanchisserie-teinturerie de détail	4	8
Coiffure	19	18
Soins de beauté	12	2
Autres services personnels n.c.a.	3	27
Total	**373**	**762**

Source : Fichiers des CCI d'Occitanie - URSSAF

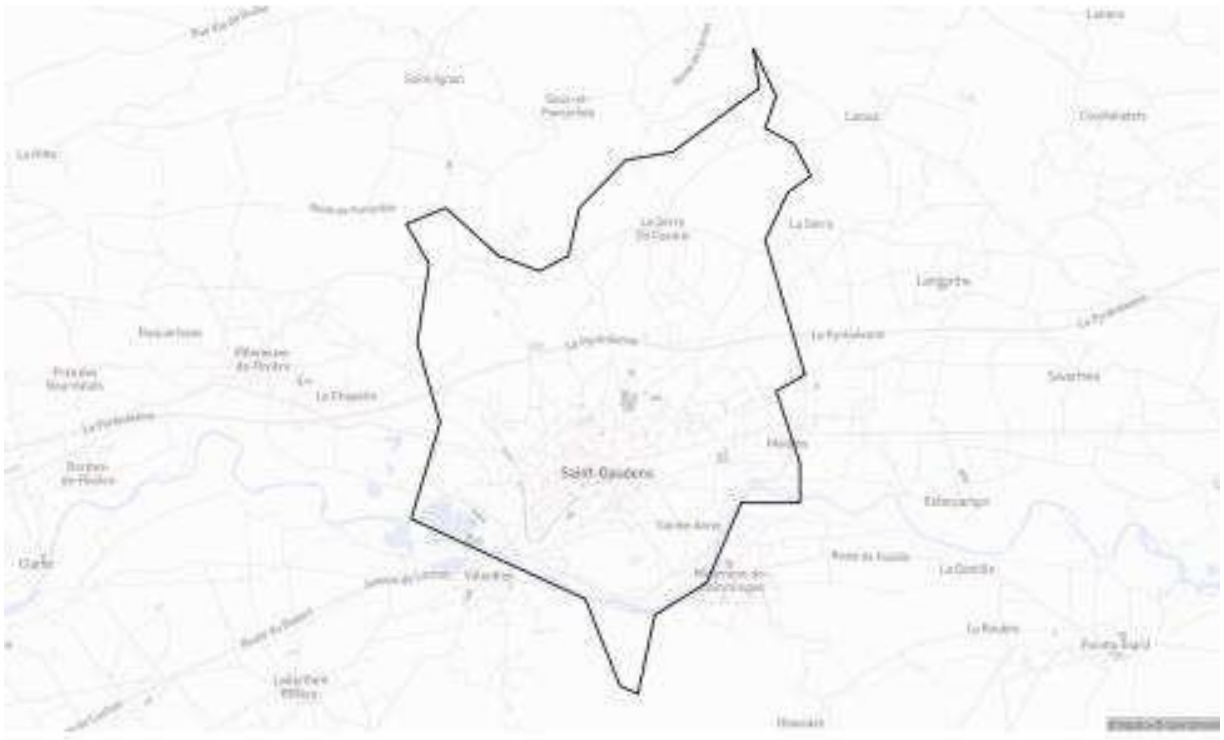
Source : Fichiers des CCI d'Occitanie - URSSAF

ANNEXE 8

GEOMETIERS SAINT-GAUDENS CHAMBRE DES METIERS

Géométiers

Saint-Gaudens (Commune)



461 Établissement(s)



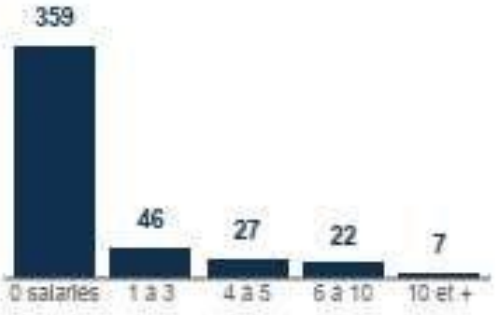
Données mises à jour le 01-05-2024 - 1 / 6

11 664	Habitant(s)
461	Établissement(s)
25	Habitants pour 1 établissement
285	Chef(s) d'entreprise(s) titulaire(s) de la qualité d'artisan

61	Entreprise(s) Individuelle(s) (hors auto-entrepreneurs)
37	Etablissement(s) créé(s) depuis moins de 1 an(s)
13	Auto-Entrepreneur(s) créé(s) depuis moins de 1 an(s)
140	Entreprise(s) créée(s) depuis plus de 10 an(s)

EMPLOI DANS L'ARTISANAT

NC	Apprenti(s)
8	Conjoint(s)
489	Salarié(s) (somme médiane tranches, Source INSEE)



Nombre d'établissements par tranche de salariés

Potentiel transmission dans les 10 ans

139	Entreprises à reprendre dans lesquelles travaillent **235** salarié(s)

Alimentation

67	Établissement(s)
57%	Taux de maturité
40	Age moyen du dirigeant à la création de l'établissement
49	Age median du dirigeant
17%	Taux de féminisation

40	Chef(s) d'entreprise(s) titulaire(s) de la qualité d'artisan
-1%	Taux d'évolution sur 1 an(s)
5	Etablissement(s) créé(s) depuis moins de 1 an(s)
6	Etablissement(s) radié(s) depuis moins de 1 an(s)
140	Salarié(s) (somme médiane tranches, Source INSEE)

DENSITÉ MÉTIER

174	Habitants pour 1 établissement



Nombre d'établissements par format juridique (Alimentation)

POTENTIEL TRANSMISSION

19	Potentiel Transmission



Nombre d'établissements par tranche d'âge du dirigeant (Alimentation)

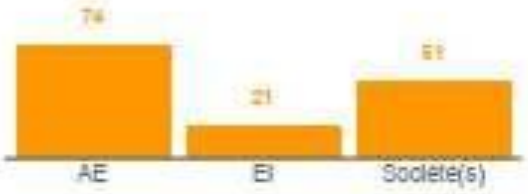
Bâtiment

146	Établissement(s)
62%	Taux de maturité
39	Age moyen du dirigeant à la création de l'établissement
46	Age median du dirigeant
4%	Taux de féminisation
6	RGE

108	Chef(s) d'entreprise(s) titulaire(s) de la qualité d'artisan
3%	Taux d'évolution sur 1 an(s)
11	Etablissement(s) créé(s) depuis moins de 1 an(s)
7	Etablissement(s) radié(s) depuis moins de 1 an(s)
113	Salarié(s) (somme médiane tranches, Source INSEE)

DENSITÉ MÉTIER

80	Habitants pour 1 établissement



Nombre d'établissements par format juridique (Bâtiment)

POTENTIEL TRANSMISSION

38	Potentiel Transmission



Nombre d'établissements par tranche d'âge du dirigeant (Bâtiment)

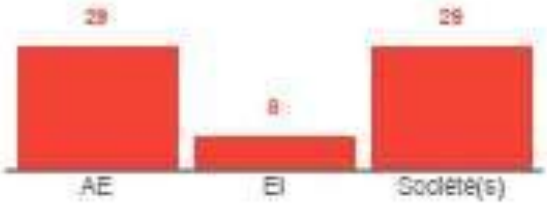
Fabrication

66	Établissement(s)
59%	Taux de maturité
42	Age moyen du dirigeant à la création de l'établissement
56	Age median du dirigeant
44%	Taux de féminisation
2	RGE

35	Chef(s) d'entreprise(s) titulaire(s) de la qualité d'artisan
3%	Taux d'évolution sur 1 an(s)
3	Etablissement(s) créé(s) depuis moins de 1 an(s)
1	Etablissement(s) radié(s) depuis moins de 1 an(s)
96	Salarié(s) (somme médiane tranches, Source INSEE)

DENSITÉ MÉTIER

177	Habitants pour 1 établissement



Nombre d'établissements par format juridique (Fabrication)

POTENTIEL TRANSMISSION

32	Potentiel Transmission



Nombre d'établissements par tranche d'âge du dirigeant (Fabrication)

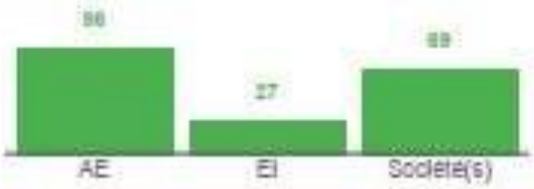
Services

182	Établissement(s)
48%	Taux de maturité
37	Age moyen du dirigeant à la création de l'établissement
44	Age median du dirigeant
36%	Taux de féminisation

102	Chef(s) d'entreprise(s) titulaire(s) de la qualité d'artisan
7%	Taux d'évolution sur 1 an(s)
18	Etablissement(s) créé(s) depuis moins de 1 an(s)
7	Etablissement(s) radié(s) depuis moins de 1 an(s)
140	Salarié(s) (somme médiane tranches, Source INSEE)

DENSITÉ MÉTIER

64	Habitants pour 1 établissement



Nombre d'établissements par format juridique (Services)

POTENTIEL TRANSMISSION

50	Potentiel Transmission



Nombre d'établissements par tranche d'âge du dirigeant (Services)

ANNEXE 9

CHIFFRES FRANCE TRAVAIL CŒUR DE VILLE SAINT-GAUDENS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

pôle emploi

QUARTIER PRIORITAIRE DE LA VILLE : COEUR DE VILLE (SAINT-GAUDENS) (QP031003)



STATISTIQUES ET INDICATEURS

Septembre 2023

LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN QPV

Ce tableau permet d'appréhender la situation de ce public spécifique au regard de l'emploi en le comparant avec l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région.Occitanie. Le niveau de formation, la qualification, le sexe, l'handicap, l'ancienneté d'inscription ou encore les métiers recherchés constituent ainsi des indications précieuses pour l'accompagnement de ce public vers le retour à l'emploi.

300
DEFM
en catégorie A, B et C

50 DEFM de moins de 26 ans
soit 17% de la DEFM du QPV

6 DEFM de moins de 26 ans diplomés
soit 12% de la DEFM du QPV

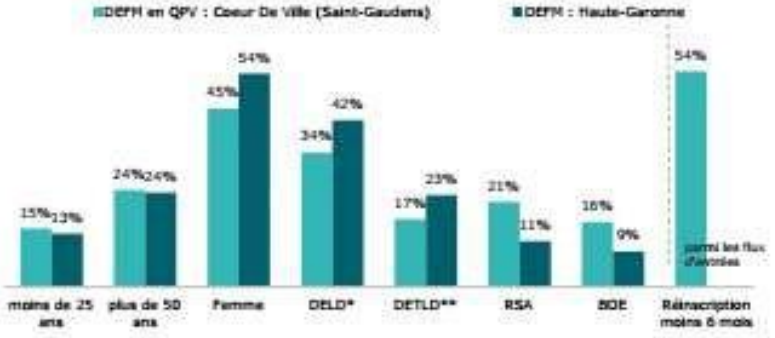
CATÉGORIES DES DEMANDEURS D'EMPLOI

	Nombre DEFM	Part
cat. A	177	58%
cat. B	38	12%
cat. C	51	17%
cat. D	20	7%
cat. E	21	7%
Total	307	100%

DELD : Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (inscrits depuis plus d'1 an)
DETLD : Demandeurs d'Emploi de Très Longue Durée
crits depuis plus de 2 ans)

DESCRIPTIF DE LA DEMANDE D'EMPLOI (données brutes)

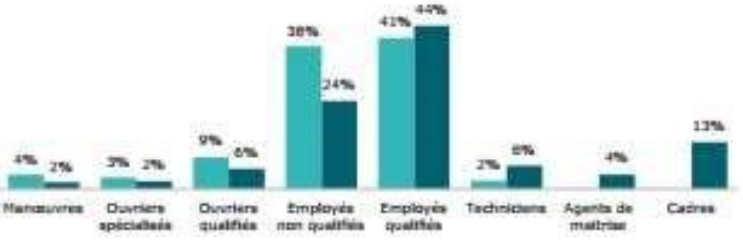
TYPOLOGIE DE LA DEFM (catégories A, B, C)



NIVEAU DE FORMATION DE LA DEFM (catégories A, B, C)

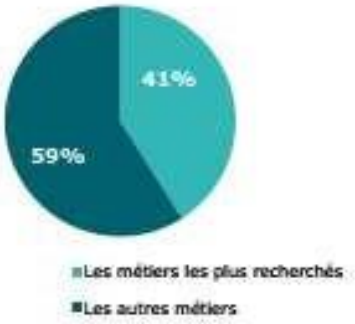


NIVEAU DE QUALIFICATION DE LA DEFM (catégories A, B, C)

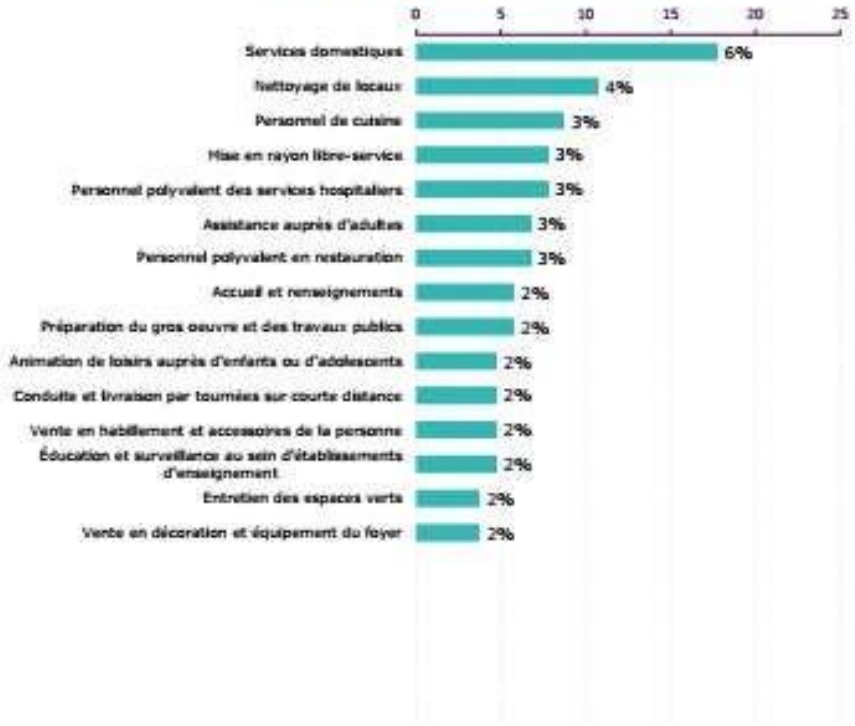


LES MÉTIERS RECHERCHÉS PAR LES DEMANDEURS D'EMPLOI (en catégories A, B, C)

Ce tableau permet d'appréhender la situation de ce public spécifique au regard de l'emploi en le comparant avec l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région.Occitanie. Le niveau de formation, la qualification, le sexe, l'handicap, l'ancienneté d'inscription ou encore les métiers recherchés constituent ainsi des indications précieuses pour l'accompagnement de ce public vers le retour à l'emploi.



LES 15 MÉTIERS LES PLUS RECHERCHÉS



LA DEMANDE D'EMPLOI ENREGISTRÉES ET LA DEMANDE D'EMPLOI SORTIES (en catégories A, B et C)

au cours du mois de Septembre 2023



Directeur de la publication :
Thierry LEMERLE

Conception et réalisation :
Statistiques, Études et Évaluations

Pôle emploi
33/43 avenue Georges Pompidou - Bat. E
31131 BALMA Cedex
www.observatoire-emploi-occitanie.fr